Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Samedi 29 rabiaa II 1440
5 janvier 2019

N° 3

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés à responsabilité limitée **130**
Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée..... **137**
Autres sociétés **140**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **141**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **171**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **177**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **178**
Avis aux créanciers..... **188**
Convocations
Sociétés anonymes **191**
Divers
Avis au public..... **193**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement **195**
Bilan de la Société Nationale de Distribution des Pétroles **198**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés à responsabilité limitée

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1600061/L

Suivant statuts en date du 20/12/2018 enregistrés à la recette des finances des actes de sociétés premier bureau de Tunis le 25/12/2018 sous le n° 18508071 quittance n° 9827 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (APII) sous le n° D0211552018 du 27/12/2018.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : TUN-IT.

Siège social : 18 Rue Tozeur Radés Meliene Ben Arous.

Capital social : 1 000 Dinars.

Objet social : Conseil en informatique.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Adel Melek est nommé gérant de la société.

2018G03634SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1600050/H

Suivant statuts en date du 29/11/2018 enregistrés à la recette des finances des actes de sociétés premier bureau de Tunis le 24/12/2018 sous le n° 18508037 quittance n° 9789 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (APII) sous le n° D0137552018 du 27/12/2018.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : ALLIANCE SOFTWARE.

Siège social : 14 Rue Ahmed Rami 1002 Tunis.

Capital social : 10 000 dinars.

Objet social : Conseil en informatique.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Khalil Hmayer est nommé gérant de la société

2018G03636SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1599948/A

Suivant statuts en date du 30/11/2018 enregistrés à la recette des finances des actes de sociétés premier bureau de Tunis le 24/12/2018 sous le n° 18508027 quittance n° 9779 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (APII) sous le n° D0137582018 du 27/12/2018.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Raison sociale : Société INOVARC.

Siège social : 16 Cité Des Médecins Avenue Taher Sfar El Manar II.

Capital social : 10 000 dinars.

Objet social : Centre d'appel.

Durée : 99 ans.

Gérance : Khmais Brik / Anis Hammami sont nommés gérants de la société.

2018G03639SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1599833/P

Suivant statuts en date du 30/11/2018 enregistrés à la recette des finances des actes de sociétés premier bureau de Tunis le 24/12/2018 sous le n° 18508018 quittance n° 9770 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (APII) sous le n° D0137522018 du 27/12/2018.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Raison sociale : SAKRI D'ETUDES ET DE CONSULTING.

Siège social : Cité Les Pins Immeuble Ichbilia - RDC B 0. 2 Les Berges Du Lac 2 Tunis 1053.

Capital social : 10 000 Dinars.

Objet social : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.

Durée : 99 ans

Gérance : Mr Mohamed Afnouch Sakri est nommé gérant de la société.

2018G03640SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L.

MF : 1600332/Q

Suivant statuts en date du 10/12/2018 enregistrés à la recette des finances des actes de sociétés premier bureau de Tunis le 24/12/2018 sous le 18508038 quittance n° 9790 dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (APII) sous le n°D0312019 du 02/01/2019.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : MONDIAL FROID NEGOCE

Siège social : Avenue La Rose - Jaafar Route Raoued Klm 5-2083 Ariana

Capital social : 10000 dinars

Objet social : Fabrication d'équipement aérauliques et frigorifiques industriels

Durée : 99 ans

Gérance : Mr Zeid Ben Hmida est nommé gérant de la société.

2019G00001SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Société Tunisienne d'Urbanisme, développement, Investissement et Travaux «STUDIT»

Suivant acte constitutif du 19/12/2018 enregistrés à la recette d'enregistrement des actes des Sociétés de Sousse le 19/12/2018 sous n° de quittance M004649 n° d'enregistrement 18504216, dont deux exemplaires ont été déposés auprès du tribunal de première instance de Sousse le 20/12/2018 sous le n° D099702018.

Il a été décidé la constitution de la S.A.R.L suivante :

Dénomination : «STUDIT» Société Tunisienne d'Urbanisme, développement, Investissement et Travaux.

Objet : Travaux Publics.

Capital social : Un million et vingt mille dinars Tunisiens «1 020 000.000 dt».

Siège social : 334 Rue Baalabek Riadh V – Sousse.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Ahmed Mguediche est nommé gérant de la Société.

2018S03337SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1599887/E/A/M/000

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances de M'Saken le 24/12/2018 sous n°18504212

quittance n°119872, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 26/12/2018 sous le n° D099852018 il a été constitué une SARL :

Dénomination : Société Bravo Decors.

Capital social : 20.000 dinars.

Durée : 99 ans.

Objet : Vente en gros produits divers

Siège social : Rue Tawfik- M'Saken Est 4071 M'Saken

Gérant : Mme Monia Mkhinini avec les pouvoirs les plus étendus.

2018S03393SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1596758/H/A/M/0000

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances de M'Saken le 13/11/2018 sous n°18503713 quittance n°104086, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 14/12/2018 sous le n° D099482018, il a été constitué une SARL :

Dénomination : Société Salle de Fêtes Ben Sik Ali

Capital social : 20.000 dinars.

Durée : 99 ans.

Objet : Salle des fêtes

Siège social : Route de Kairouan 4070 M'Saken

Gérant : Mr Tahar Ben Sik Ali avec les pouvoirs les plus étendus.

2018S03394SRLB1

Constitution d'une SARL

Matricule fiscal : 1599896/F/A/M/000

Suivant acte sous-seing privé, enregistré à la recette des finances de Mahdia le 24/12/2018 quittance n° M055497, enregistrement n° 18501438 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia le 26/12/2018. Suivant reçu de dépôt n°D163002018 il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Dziri Motors« SDM »

Objet : Commerce en gros pièce occasion & ferail.

Capital social : 10.000 DT

Siége social : Zone Essad, el Jem 5160.

Gouvernorat : Mahdia.

Durée : 20 ans

Gérance : Mr Moez Dziri.

2018S03398SRLB1

Constitution d'une SARL

M.F: 1597548/A/M/000

Suivant statuts datés du 15 Novembre 2018 et enregistrés à la R.F de Kalâa Kébira le 27/1212018 sous le n° 18502081 d'enregistrement, quittance N° M054193 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance Sousse 2 le 27/12/2018 sous le n° D919472018.

Il a été constitué une Société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Raison sociale : SOCIETE KAHLA DE PRODUITS COSMETIQUES «SO.KA.PRO.COS»

Siège social : Rue Farhat Hached - 4060 - Kalâa Kébira.

Capital social : 3.000D.T

Objet social : Ventes en gros de produits cosmétiques et dérivés.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Younes Ben Abderrazak Elkahla a été nommé gérant de la Société avec pleins pouvoirs.

2018S03408SRLB1

Constitution d'une SARL

MF : 159607L/A/M/000

Suivant acte sous seing privé en date du 23/10/2018 enregistré à la recette des finances de l'enregistrement des contrats à API Sfax le 21/11/2018 sous le n° 18505705 quittance n° M006206 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax sous le n° D088672018 en date du 24/12/2018 il a été constitué une SARL :

Raison sociale : Société Global Care.

Siège social : Avenue Hédi Nouira Immeuble la couronne Escalier B appartement n° 1 Sfax.

Capital social : 6 000 dinars divisés en 600 parts en numéraires de 10 dinars

Objet social : Services administratifs et logistiques.

Durée : 99 ans.

Gérant : Mr Tarek Abidi.

2018X02483SRLB1

Constitution d'une SARL

MF : 1600124 J

Suivant acte S.S.P du 24/12/2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés à Sfax le 27/12/2018, enregistrement n° 18506419, dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal du première instance de Sfax sous le n° D088702018 en date du 27/12/2018.

Il a été constitué une SARL :

Dénomination : TUNISIAN COMPANY OF AUTOMATION «TCA».

Objet de la société : Fabrication et maintenance des machines automatique.

Siège : Route Gremda km 0.5 complex Jebli centre – Sfax.

Capital social : 5 000 Dinars.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Majdoub Omar pour une période illimitée.

2018X02490SRLB1

Constitution d'une SARL

MF : 1600117K

Suivant acte S.S.P du 25/12/2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés à Sfax le 27/12/2018, enregistrement n° 18506416, dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax sous le n° D088692018 en date du 27/12/2018.

Il a été constitué une SARL :

Dénomination : Société SANDRA SERVICES.

Objet de la société : Nettoyage et désinfection des locaux et des bureaux et commerce des fournitures de nettoyage en détail.

Siège : Immeuble el Manar 2ème étage Rue Habib Maazoun – Sfax.

Capital social : 5 000 Dinars.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Sallemi Radhouan pour une période illimitée.

2018X02491SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1599664/Q/A/M/000

Suivant statuts enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de société à Sousse le 20/12/2018,

sous n° 18504235 quittance n° M004673, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse le 26/12/2018 sous le n° D099842018, il a été constitué une SARL :

Dénomination : Société Techno agricole «T A».

Capital social : 50.000 dinars.

Objet : Transformation et conservation fruits et légumes.

Siège social : avenue Essanable – Messaadine 4013 – M'Saken

Durée : 99 ans

Gérant : Mr Samir Ben Mohamed Ben Ahmed avec les pouvoirs les plus étendus (selon PV enregistré le 21/12/2018 sous n°18804237 quittance n° M004675).

2018A01799SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1600152/N/NM/000

Suivant statuts enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes des société à Sousse le 26/12/2018 sous n°18504278 quittance n°M004724, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 27/12/2018 sous le n°D 919482018, il a été constitué une SARL :

Dénomination : Société North Africa Composites

Capital social : 55.000 Dinars.

Objet : Industrie de transformation matière plastique

Siège social : Route de Tunis - GP1 - Sidi Bou Ali 4040 - Sousse

Durée : 99 Ans.

Gérant : Mr Hatem Khalfallah avec les pouvoirs les plus étendus.

2018A01807SRLB1

Constitution d'une SARL

Société S.B.F de distribution « S.B.F.D » SARL

1599487/R/A/M/000

Suivant acte SSP en date du 12/12/2018, enregistré à la recette des finances de l'APII, Sfax sous les n° 18506165, quittance n°M006700, en date du 14/12/2018, et dont deux copies ont été déposées au secrétariat du RC du TPI à Sfax (II), quittance n° D814542018, en date du 26//12/2018.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société S.B.F DE DISTRIBUTION « S.B.F.D » (SARL)

Objet : vente en gros de tous produits, équipement et matériels divers.

Siège social : Rue Tarek Ibn Zied Gremda Km 8 Sfax.

Capital social : Trente mille dinars (30.000 dt).

Durée : 99 ans

Gérance : Melle Feriel ben Abdallah a été nommée gérante avec tous les pouvoirs les plus étendus énoncés à l'objet des statuts.

2018B02338SRLB1

Constitution

Société B B Services

SARL au capital de 10000.000 D

Route Aérodrome km 7 Sfax

Code TVA : 1 599 779 BAM 000

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 30 novembre 2018; enregistré à la recette des finance. des actes de sociétés à Sfax le 24 décembre 2018, n° de quittance M006905, n° d'enregistrement 18506348, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Société B B Services.

Objet social : Tôlerie et peinture autos

Siège social : Route Aérodrome km 7 Sfax

Capital social : 10000.000 dinars

Gérance : Mr Mohamed Trichili est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.

Deux copies des documents du registre de commerce ont été déposées au greffe du tribunal de première instance APII Sfax le 31 décembre 2018 PV N D814632018.

2019B00001SRLB1

Constitution d'une SARL

SOCIETE QUARTZ MOUNA DE COMMERCE

MF : 1599683T/A/M/000

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette d'enregistrement actes de Société de Sfax le 21/12/2018 quittance n" M006879 enregistrement n° 18506324 dont deux originaux ont été déposés au greffe du tribunal du 1ère instance de Sfax le 28/12/2018 dépôt n° D814562018.

Une SARL est constituée :

Raison sociale : Société Quartz Mouna de commerce.

Objet : Vente en gros tout produits .

Capital : 5.000 dinars .

Siège social : Route Manzel Chaker Km 11 Kassas Boumerra Sfax.

Gérance : Nizar Harbaoui gérant de la société.

2019B00003SRLB1

Constitution d'une SARL

Société la Maison des Cookies

Suivant les Statuts en date du 11/12/2018 enregistrés à la recette des finances d'enregistrement des actes des sociétés de Sfax le 25/12/2018 sous la quittance n° M006946 et l'enregistrement n° 18506386 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 02/01/2019 sous le n° D8112019, Il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Société la Maison des Cookies

Siège social : Route Mhareza km 05 Imb Ibn Zaydoun rez de chaussée Sfax

Capital : 30 000 dinars

Objet : Chocolat, Biscuiterie et Confiserie

Durée : 99 ans

Gérance : Madame Rim Ben Romdhane en tant que gérante

MF : 1599965/B/A/M/000.

2019B00006SRLB1

Constitution d'une société

Société International Logistics Services « ILS» SARL

Code TVA : 1 599 659 TAM 000

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 17 décembre 2018; enregistré à la recette des finances des actes de sociétés à Sfax le 21 décembre 2018, n° de quittance M006875, n° d'enregistrement 18506320, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : International Logistics Services «ILS».

Objet social : Services administratifs et logistiques.

Siège social : Avenue Mahmoud Krichen Imm Guermazi Mezzanine n° 3 Sfax

Capital social : 10500.000 dinars

Gérance : Mr Karim Ben Abdallah est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.

Deux copies des documents du registre de commerce ont été déposées au greffe du tribunal de première instance SfAx 1, le 31 décembre 2018 PV ND088802018 .

2019B00007SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1600509/Y/N/M/000

Suivant acte sous seing privé en date du 28 décembre 2018, enregistré à la recette des enregistrements des actes des sociétés de Sfax le 2 Janvier 2019, enregistrement N° 19500015 suivant reçu N° M000015 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 2 Janvier 2019 sous le n°D0832019.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société Auto Plus

Siège : Rue Errached n° 39 Sakiette Eddaier, Sfax

Capital : 5 000 Dinars

Objet : vente en détails pièces auto et produits divers

Durée : 99 ans

Gérant : ABID Abdejjalil

2019B00011SRLB1

Constitution d'une société

M F : 1599916/R

En vertu des statuts fondamentals délivrés le 22 décembre 2018 et enregistré à la recette des finances de Kasserine sous le numéro d'enregistrement 18506072 et un numéro de quittance M103151 et déposé en deux exemplaires au greffe de tribunal de première instance le 31 décembre sous le numéro 13992018.

Nom de la société : société DEPART DES METAUX

Adresse : Z.I route Thala Kasserine 1200

Ste : S.A.R.L

Gérant de la société : Garmazi Nabil

Capital : 5000 dinars

2019K00001SRLB1

Société JERBA PUB

Matricule fiscal : 1599475/M/AIM/000

En vertu du PV constitutif en date du 19/11/2018 enregistré à la recette des finances d'adjim Djerba en date du 17/12/2018 sous le n° 18700705 quittance n° M019796 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Médenine en date du 24/12/2018 sous le n° 201861247, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination : Société JERBA PUB.

Objet : Agence de publicité.

Siège social : Avenue Habib Bourguiba adjim Djerba 4135.

Capital : 5.000 Dinars.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Lazher Abrarou est nommé gérant de la société.

2018M01297SRLB1

Constitution d'une SARL

« Agritec Plus »

MF : 15996673/R

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances de Hammamet le 18/12/2018, sous le n° 18505519, quittance n° M 133874, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Grombalia sous le n°201862179, en date du 28 décembre 2018.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Agritec Plus.

Siège social : 63, Avenue de la République Hammamet 8050.

Objet : La culture maraîchère.

Capital : 1.000 DT.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Zied Jedidi est nommé gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2018N02105SRLB1

Constitution d'une SARL

Matricule fiscal : 1599108Q/A/M/000

Suivant contrat en date de 22/11/2017 enregistré à la recette des finances de Menzel Temime le 7/12/2018 quittance n°68714 enregistrement n° 18502688 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul sous le n° D517842018 le 18/12/2018 a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Auto Moto Casse 83

Capital social : 10 000 TND

Siège social : Av. de la République El Mida Menzel Temime

Objet : Vente en gros pièces occasion et ferraille

Durée : 99 ans.

Gérance: Yousef Dalhem.

2018N02073SRLB1

Société Transport Distribution Service « TDS »

MF : 1599979H/A/M/000

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances de Kairouan, le 6/12/2018 sous le n° d'enregistrement 18506195 quittance n° M093537, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Kairouan, il a été constitué la société suivante :

Raison sociale : Transport Distribution Service SARL.

Capital social : 10.000 dt.

Objet social : Service de Transport et distribution.

Siège social : Route Baten, Kairouan 3100.

Durée : 99 ans.

Cogérant : Mme Habiba Jebali et Mme Aicha Jebali sont nommées cogérantes avec le pouvoir le plus étendu.

2018H00501SRLB1

Constitution d'une société

Selon statuts du 04/10/2018 enregistrés à la recette des finances Mansourah Kairouan, le 17/12/2018 sous le n° 18502786, Quittance n° M075773, dont deux exemplaires sont déposés au tribunal de première instance de Kairouan le 27/12/2018 sous le n° D101732018.

Une SARL a été constituée comme suit :

Raison sociale : STE SL CONSEILS TUNISIE.

Siège social : Rue Omar Ibn Abdelaziz Cité Ennaser Kairouan.

Activité : Centre d'appel.

Capital social : 6000 TND.

Durée : 99 ans.

Gérant : Monsieurr Ghassen Boudideh avec tous les pouvoirs.

M.F : 1599236Y/A/M/000

2018H00503SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Matricule fiscal : 000/M/A/1600115/H

Suivant contrat en date du 11/12/2018 enregistré à la recette des finances de Quai Tarek Ibn Zied à Bizerte le 26/12/2018, quittance n° M105566, enregistrement n° 18505996 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Bizerte sous le n° D0422132018 en date du 27/12/2018.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société installation électrique et maintenance «I.E.M».

Capital social : 8 000 dt.

Siège social : Rue 9 avril Menzel Bourguiba 7050 Bizerte.

Objet social : Installation électrique et maintenance

Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur Chamseddine Khaoui est nommé gérant de la société pour une durée de trois ans.

2018W01053SRLB1

Constitution d'une SARL

Matricule fiscal : 000/M/N/1541140/D

Suivant statuts en date du 6/10/2017 enregistré à la recette des finances quasi Tarak Iben Zied Bizerte le 1 /11 /2017 sous le n°17505767, quittance n°M089833, dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Bizerte sous le numéro D0422142018 en date du 27/12/2018.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Mediteranian Trade Company SARL.

Capital social : 10 000.000 dt.

Siège social : Rue du Nord 7000 Bizerte.

Objet social : commerce du corail et dérivés.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Swami Kamel Kishore est nommé gérant de la société.

2018W01055SRLB1

Constitution d'une SARL

MF : 1599966/C/A/M/000

Suivant statuts sous seing privé en date du 12/12/2018, enregistrés à la recette des finances Zaghouan le 24/12/2018, sous le n° 18504494, quittance n° M096801 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Zaghouan le 26/12/2018, sous le n° D061092018.

Dénomination : Sté G.E.P.R.O.C.

Siège social : Avenue Taher Ayari Jebel Ouest – Zaghouan.

Capital social : 600 000 dt.

Objet social : l'exploitation et la gestion des produits des carrières.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Ali Zid est nommé gérant.

2018U00196SRLB1

Constitution dune SARL

Par acte en date du 11/12/2018 enregistré à la recette des fiances d'El Fahs sous le numéro 18501892, quittance numéro 38721 dont un exemplaire des statuts a été déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Zaghouan sous le numéro D061102018 en date du 27/12/2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : FAB METAL.

Siège social : Zone Industrielle 1140 Fahs Zaghouan.

Capital social : 30.000 dinars.

Objet social : Fabrication mécanique, charpentes métallique.

Durée : 99 ans.

Gérance : M. Bouguerra Tahar est nommé gérant de la Société avec tous les pouvoirs énoncés aux statuts les plus étendus.

2018U00201SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Matricule fiscal : 1600185Y/A/M/000

Suivant les statuts du 27/12/2018 enregistrés à la recette des finances Zaghouan le 27 décembre 2018 sous le numéro 18504518 quittance n° 84330, dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Zaghouan sous le n° D061112018 du 31/12/2018.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Raison sociale : Sté TMESE Sarl.

Siége social : Zone Industrielle El Fahs - El Fahs 1140 – Zaghouan.

Capital social : 10 000 dinars.

Objet social : Fabrication des Câbles Isolés.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Faycel Ajjel est nommé gérant de la société pour une période indéterminée avec tous les pouvoirs les plus étendus énoncés aux statuts.

2018U00202SRLB1

Constitution d'une SARL

MF : 1598799/B/N/M/000

Suivant statuts en date du 29/9/2018, enregistrés à la recette de finances de Monastir le 31/10/2018 sous le n°185058317, quittance n° M065386 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 26/12/2018 sous le n° D159082018, il a été constitué une SARL :

Dénomination : Société «WAWA FASHION».

Adresse : Cité El Taamir 5020 Jemmel.

Capital : 5 000 dinars.

Objet : Commerce Habillement & Prêt à porté.

Durée : 99 ans.

Gérant : Mahmoud Bel Haj Salah

2018P01884SRLB1

Constitution d'une SARL

MF : 1592505/V

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances de Jemmel le 25-10-2018 sous le n° M067507, quittance n° 18502213 dont deux exemplaires ont été déposés au

greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir sous le n° 201861873 en date du 27-12-2018.

Il a été constitué une SARL :

Raison sociale : «HANA BATIMENT» «SHB».

Siège social : Route de Moknine cité El Zouhour R2 – 5020 Jemmel Monastir.

Capital social : 20 000 DT.

Objet social : Bâtiments & travaux publics.

Durée : 99 ans.

Gérance : M. Hassem Ouargui pour une durée de 10 ans avec les pouvoirs les plus étendus.

2018P01887SRLB1

Constitution d'une SARL

SOCIETE »KHALIFA CONSULTING »

M.F : 1600079X/A/M 000

Suivant statuts en date du 1er/12/2018, enregistrés à la recette des finances de MONASTIR en date du 21-12-2018 sous le n°18506835, Quittance n° M075710 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir, le 27-12-2018 sous le n° D159132018, il a été constitué une SARL :

Dénomination : Société « KHALIFA CONSULTING ».

Adresse : Immeuble Bahia Skanes Monastir 5000.

Capital : 5000,000 Dinars.

Objet : La formation et l'enseignement.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur ABDENACEUR KHALIFA est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée et avec les pouvoirs le plus étendus.

2018P01894SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statuts en date du 21/12/2018, enregistrés à la recette des finances de Sahline en date du 25/12/2018 sous le n° 18501805, Quittance n° M036776 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 27/12/2018 sous le n° D159102018, il a été constitué une SARL :

Dénomination : STE ORBIT TEXTIL.

Adresse : Rue Taieb Lemhiri Sahline 5012.

Capital : 9000 DT.

Objet : Industrie d'habillement.

Durée : 99 ans.

Gérant : Zoubeir Ben Med Taher Khalfallah.

Matricule fiscal : 1600106GAM000

2018P01897SRLB1

Constitution d'une société

Par acte sous seing privé en date du 28/11/2018, enregistré à la recette des finances de KSAR HELLAL le 03/12/2018, Quittance n° M069792, Enregistrement n° 18502275, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Monastir, le 28/12/2018 Sous le n° D159142018, une société à responsabilité limitée a été constituée :

Dénomination : Société TEXTILE MEDNINE.

Siège social : Av Habib Bourguiba Immeuble Kechida 5070 KSAR HELLAL.

Capital social : 15.000 dinars.

Durée : 99 Années.

Objet social : Artisan des Métiers de Tissage.

Gérant : Mr Chadli ABDALLAH avec les pleins pouvoirs.

M.F : 1599072WAM000.

2018P01901SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant acte sous seing privé du 18/12/2018, enregistré à la recette des finances de Monastir le 26/12/2018, sous le n° 18506948, quittance n° M076792, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 28/12/2018 sous le n° D159152018, il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant pour :

Dénomination : Société TOUTOU-LOULOU.

Capital social : 2.000 DT.

Matricule fiscal : 1600214K/N/M/000.

Siège social : Rue Hédi Khfacha Skanes Monastir.

Durée : 99 Ans ;

Objet : Vente aliments pour animaux.

Gérance : Khalil Bizid.

2018P01905SRLB1

Constitution d'une société

Suivant procès verbal enregistré le 14/11/2018 à la recette des finances Degache sous le n° 18701013 quittance n° M018100.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société «ALI SGHAIER».

Siège social : Avenue Almaleb Aljadid Degeche.

Capital social : 10.0000 (dix mille dinars).

Objet social : Vente matériaux de construction en gros et détail.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mme Wahida Rouissi est nommée gérante de la société.

Il a été déposé au greffe du tribunal de première instance à Tozeur le 20/12/2018 en deux exemplaires sous le n° : D196012018.

2018100182SRLB1

Constitution d'une SARL

Matricule fiscal : 1599194F/A/M/000

Suivant acte S.S P enregistré à la recette des Finances de Mornaguia le 12/12/2018 sous le n° 18502185 quittance n°57521 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Manouba sous le n°D2610572018 le 19/12/2018 il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : «Société Somatex Inter ».

Capital : 150.000 DT

Siège social : Km 16 Route International n° 5 El Mornaguia Manouba

Objet : Commerce International

Durée : 99 ans.

Gérance : Mme Ghalia Saloua et Mme Trabelsi Nabiha

2018410203SRLB1

Constitution d'une SARL

Matricule fiscal : 1598642/E/A/M/000

Suivant statuts enregistrés à la REAS, 1er Bureau de Tunis le 11/12/2018 sous le n°18507763 quittance n°9448 dont 02 exemplaires ont été déposés

au greffe du tribunal de 1ère instance de l'Ariana sous le n° D0330152018 en date du 13/12/2018 il a été constitué une SARL :

Dénomination : STE JED Ingineering.

Capital social : 1.000DT

Siège social : Résidence Amna bloc B Appt.2 Nour Jaafar 2056 Raoued

Objet : Bureau d'étude

Durée : 99 ans

Gérance : Mr Walid Ibrahim est nommé gérant de la Sté avec les pouvoirs les plus étendus.

2018410232SRLB1

Constitution d'une SARL

Matricule fiscal : 1599403V/A/M/000

Suivant statuts enregistrés à la REAS, 1er bureau de Tunis le 18/12/2018, sous n° 18507902 quittance n° 9628 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D0136812018 en date de 20/12/2018. Il a été constitué une SARL.

Dénomination : TT INTERNATIONAL SERVICES.

Capital social : 300.000 DT.

Siège social : Les jardins du Lac II, 1053 La Marsa.

Objet : Consultant.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Jamel Mhedhbi est nommé gérant de la sté avec les pouvoirs les plus étendus.

2018410245SRLB1

Constitution d'une SARL

Matricule fiscal : 1594014NNM000

Suivant contrat en date du 18/10/2018, enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 5/11/2018, sous quittance n° 113821, enregistrement n° 18508083, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance Ariana sous le n° D0329582018 le 5/12/2018, a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Lily & The Prince.

Capital social : 3 000 DT.

Siège social : 52 bis avenue Fattouma Bourguiba 2036 La Soukra Ariana

Objet : Commerce articles de décoration.

Durée : 99 ans

Gérance : Mr Fares Ben Rabii.

2018410252SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Matricule fiscal : 1596088/R

Suivant statuts enregistrés à la recette de finance de La Marsa le 8 novembre 2018 sous le n°18506098, quittance n°133653, dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°201858191 en date du 7 décembre 2018. Il a été constitué une SARL :

Raison sociale : Sté Street Food Company

Capital social : 1.000 DT

Siège social : Route de la Marsa km 14 Sidi Daoud 2046 - La Marsa

Objet Social : Exploitation de restaurant et Fastfood

Durée : 99 ans

Gérance : Mehdi Hammouda pour une durée de trois années renouvelables.

2018410254SRLB1

Constitution d'une société

Matricule fiscal : 1596574B/A/M/000

Suivant contrat en date 6/11/2018 enregistré à la recette de finance cité administrative Ariana le 8/11/2018, quittance n°101278, enregistrement n°18504737, dont deux originaux ont été déposés au greffe du tribunal de première instance d'Ariana, sous le numéro D0330262018 en date du 17/12/2018 a été constitué une Société SARL Totalement Exportatrice :

Dénomination : Sté OMNIUM SARL

Capital social : 2 000 DT.

Siège social : 22, Rue de l'Artisanat, Immeuble Aéra Building. Appt A4-2, Charguia 2

Objet : Consultant

Durée : 99 ans

Gérance : Mme Latifa Ben Haj

2018410259SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée

Suivant statuts enregistrés à la recette de finance d'El Menzah 6 le 29/10/2018 sous le n° 18507004 quittance n° 126357 dont 02 exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de 1ère instance Ariana sous le n° 201861207 en date du 24/12/2018 ,Il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Raison sociale : FADS

Capital social : 1000 D

Siège social : 96 Bis Avenue Maaouia Ibn Abi Sofiane Menzah 7 Ariana

Matricule fiscal : 1592741FAM000

Objet social : Restauration rapide

Durée : 99 ans

Gérance : Mohamed Anis Sellami

2018410437SRLB1

Constitution d'une Société à Responsabilité Limitée

Suivant contrat en date de 05/12/2018 enregistré à la recette des finances Cité Ettadhamen le 06/12/2018 quittance n° M104588 enregistrement n° 18504362 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de première instance de Tunis sous le N° D0136772018 le 20/12/2018

a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : YES COMMERCIAL

Capital : 3.000 D

Siège Social : 18 rue des Oranges Bardo 2000

Matricule fiscal : 1598551C/N/M/000

Objet : Vente Matériaux de Construction

Durée : 99 ANS

Gérance : MARIEM ZAIBI

2018410440SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité à limitée

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances Le Lac le 13/11/2018 sous le n° 18508765. quittance n° 116728 dont 02 exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D0133442018 en date du 26/12/2018. Il a été constitué une SARL :

Dénomination : EMMET CONSULTANTS

Capital social : 5.000DT

Siège social : Rue de la Bourse résidence Wafa 1053 La Marsa

Matricule fiscal : 1595137D/A/M/000

Objet : Bureau d'études

Durée : 99 ans

Gérance : Mr Mohamed Lotfi Ben Jemaa est nommé gérant de la société pour une durée de 5 ans avec les pouvoirs les plus étendus

2018410441SRLB1

Constitution d'une Société à Responsabilité Limitée

Totalement Exportatrice

Suivant un Acte en date du (22/11/2018) enregistré à la Recette des finances (Rue de Paradis-Ariana) le (17/12/2018) quittance N° M127453 enregistrement N° 18509311 dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe de Tribunal de première Instance de (Ariana) sous le N° D0330642018 le 26/12/2018 a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Totalement exportatrice.

Dénomination : Expertise Technique Conseil Et Assistance (ETAC) - SARL

Capital social : 1.000 Dinars

Siège Social : 2 Impasse Sidi Salah, Choutrana 1, 2036 La Soukra, Ariana

Matricule Fiscal : 1599641/H/A/M/000

Objet : Les activités de conseils, expertises et assistances techniques et toutes activités y attachées.

Durée : 99 années

Gérance : Mr Fakher Cheikh Rouhou est nommé gérant pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus.

2018410448SRLB1

Constitution d'une Société

1598797Z/N/M/000

Par acte sous seing privé du 07/11/2018 enregistré à la recette des finances de l'Ariana sous le N° 18508850 en date du 03/12/2018 quittance N° M122459 dont deux copies ont été déposées au tribunal de 1ère instance de l'Ariana sous le N° D0330592018 en date du 25/12/2018

Une société à responsabilité limitée a été constituée :

Raison sociale : Sté 2MBH2.

Siège social : 34, Fattouma Bourguiba Sidi Fredj - Soukra 2036

Capital social : 10.000 DT

Objet : Vente Quincaillerie Générale en détails.

Durée : 99 ans

Représentée : Monsieur Mondher MEJRI.

2018410451SRLB1

Constitution d'une SARL

MF : 1600034H/A/M/000

Suivant acte sous seing privé en date du 17 décembre 2018 enregistré à la recette des finances Le Lac Tunis le 19 décembre 2018, sous le n°18509497, quittance n°M124167 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n°D1600034H en date 2 Janvier 2019. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : SOCIETE Z PLUS

Objet social : Restaurant et café de première catégorie.

Siège social : Local n° A2 RDC Résidence de Lac Rue du Lac Victoria les Berges du Lacs, 1053 Tunis

Durée : 99 Ans

Capital : 5.000 Dinars

Gérance : Mr Abdelhak Ramzi

2019400008SRLB1

Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée

Constitution d'une SUARL

Matricule fiscal : 000/M/N/1597771J

Suivant acte enregistré à la recette des finances d'Ariana en date du 3/12/2018 sous n° 18505121 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe tribunal de 1ère instance d'Ariana en date du 21/12/2018 sous le n° D0330462018, une société unipersonnelle à responsabilité limitée a été constituée :

Raison sociale : W MESK.

Siège social : 21 Avenue Taieb Mhiri-Ariana.

Capital : 5 Mille dinars

Objet : Vente produit parfumerie et de beauté.

Durée : 99 ans.

Gérance : Madame Rekik Wissem.

2018T03276SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

MF : MA1577948/F

Suivant statuts en date du 1/7/2018 enregistrés à la recette des finances d'Elyassminet le 2/7/2018 sous le n° 18501811 quittance n° M029535 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sous le n° D0222019 du 3/1/2019.

Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Raison sociale : Sté Papiracerie Meriem

Siège social : Av des Martyrs n°06 Nouvelle Medina 2063 Ben Arous

Capital social : 10 000 dt

Objet social : Vte des matériaux d'emballage en gros

Durée: 99 ans

Gérance : Mr Mohamed Ben Romdhan Sefi est nommé gérant de la société.

2019R00032SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

MF : 1600065/Q

Suivant statuts en date du 27/11/2018 enregistrés à la recette des finances des actes de sociétés premier bureau de Tunis le 24/12/2018 sous le n° 18508036 quittance n° 9788 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (APII) sous le n° D409252018 du 26/12/2018.

Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Raison sociale : MOUNALISA.

Siège social : 10 Rue Sawsen Cite Ezzouhour Tunis.

Capital social : 10 000 dinars.

Objet social : La vente en détail de prêt-à-porter.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mme Rym Garci est nommée gérante de la société.

2018G03633SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

MF : 1600033/G

Suivant statuts en date du 24/12/2018 enregistré à la recette des finances des actes de sociétés premier bureau de Tunis le 25/12/2018 sous le n°

18508069 quittance n° 9825 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (APII) sous le n° D0137562018 du 27/12/2018.

Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Raison sociale : A.L.L.

Siège social : 147 Av de La Liberté Tunis.

Capital social : 1 000 dinars.

Objet social : Etudes de marché de sondage.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Alain Lemonnier est nommé gérant de la société.

2018G03635SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

MF : 1600035/J

Suivant statuts en date du 10/12/2018 enregistrés à la recette des finances des actes de sociétés premier bureau de Tunis le 25/12/2018 sous le n° 18508059 quittance n° 9815 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (APII) sous le n° D0137572018 du 27/12/2018.

Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée

Raison sociale : LYNDA FOR GLOBALTRADING.

Siège social : Rue Omar Kaddeh Imm Le Montplaisir 2ème Etage B25 Av Khaireddine Pacha 1073.

Capital social : 20 000 Dinars.

Objet social : Commerce international.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mme Lynda Sakli est nommée gérante de la société.

2018G03637SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

MF : 1600018/H

Suivant statuts en date du 18/12/2018 enregistrés à la recette des finances des actes de sociétés premier bureau de Tunis le 24/12/2018 sous le n° 18508026 quittance n° 9778 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (APII) sous le n° D0330652018 du 27/12/2018.

Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Raison sociale : DIGITAL ET MEDIA LAB.

Siège social : 31 Rue El Guazwini Choutrana 1 Soukra.

Capital social : 1 000 Dinars.

Objet social : Etudes et conseils.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Marouane Arsslene Zribi st nommé gérant de la société

2018G03638SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

Matricule fiscal : 1595466T AM 000

Suivant contrat en date du 12/11/2018 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 13/11/2018 quittance n°M 088574 enregistrement n° 18502851 dont deux exemplaires sont déposés au greffe du tribunal de première instance de Médenine sous le N° D 204352018 le 7/12/2018 il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Ben Zaied Services.

Capital social : 10 000 dinars

Siège social : El Hicheme Zarzis

Objet social : Plomberie et électricité

Durée : 99 ans.

Gérance : Ilyes Zaied.

2018M01298SRUB1

Constitution d'une SUARL

Société Hemdene Multi Service SUARL

Au capital de 1 000 dt

Siège social : Rue Ibn Kaldoun - 8055 Dar Allouche

M.F : 1 597004Z/M/A/000

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances de Kélibia le 17/10/2018, quittance n°M 058997 enregistrement n°18502286 dont deux exemplaires ont été déposés auprès du tribunal de première instance de Nabeul le 13/12/2018 sous le n° D517772018 il a été constitué une SUARL :

Dénomination : Ste Hemdene Multi Services.

Objet : Installation et maintenance équipements énergie renouvelable plomberie & Installation chauf. & conditionnement d'air.

Capital : 1000 dinars.

Siège social : Rue Ibn khaldoun 8055 Dar Abouche.

Duré : 99 ans

Gérance : Mr Atef Hemdene.

2018N02077SRUB1

Constitution d'une SUARL

Société NOVA Home Nature

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances Medjez El Bab Béja le 12/12/2018 sous n° 18503222, quittance n° M50002 dont deux exemplaires ont été déposés aux greffe du 1ère instance de Béja sous le n° D051332018 en date du 21/12/2018, il a été constitué une SUARL.

Raison sociale : Société NOVA Home Nature.

Siège social : GP5 Km 49-9070 Medjez el Bab Gouvernorat de Béja.

Capital : 1.000 DT.

Objet : Fabrication de meubles, maisons et objets en bois.

Durée : 99 ans.

Gérance: Madame Amel Kthiri pour une durée indéterminée et les pouvoirs les plus étendus.

2018J00287SRUB1

Société ARIJ TELECOM «S.U.A.R.L»

M.F : 1598725G/A/M/000

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances de Kairouan, le 27/11/2018 sous le numéro d'enregistrement 18506027, quittance n° M091281, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Kairouan, il a été constitué la société S.U.A.R.L suivante :

Raison sociale : ARIJ TELECOM.

Capital social : 1 000 Dinars.

Objet social : Vente telephone et accessoire.

Siège social : Rue Abi Zamaa Balaoui, Kairouan 3100.

Durée : 99 ans.

Gérance : Madame Habiba Jebali est nommée gérante avec le pouvoir le plus étendu

2018H00500SRUB1

Constitution d'une société unipersonnelle à responsabilité limitée

M.F : 1599413/X/N/M/000

Suivant statuts du 18/12/2018 enregistrés à la recette des finances Essbikha Kairouan, le 19/12/2018 sous n° 18501174, quittance n° M030586, dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Kairouan, le 26/12/2018 sous le n° D101742018, il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée.

Raison sociale : Société ESSAFA AGRO-ALIMENTAIRE.

Siège social : Avenue Belgacem Channoufi Essbikha 3110.

Objet social : Vente en gros des produits agroalimentaires.

Capital : 1.000 dinars.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Mohammed Saleh Hamdi est nommé gérant de ladite société avec les pouvoirs les plus étendus énoncés aux statuts.

2018H00507SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

Matricule fiscale : 1600005C/A/M/000

Suivant statuts du 20 Décembre 2018 enregistrés à la recette des finances Tarek Ibn Zied Bizerte le 24 Décembre 2018 sous N°18505964 quittance n° M105035 et déposée deux copies au greffe de 1ère instance de Bizerte le 27 Décembre 2018 sous n°D0422122018 il a été constitué une société S.U.A.R.L :

Raison sociale : «Société Arum Voyages»

Capital social : 30000.000 dinars

Siège social : 29 Rue Tahar Sfar, Bizerte 7000

Durée de vie : 99 ans

Objet : Agence de voyages

Gérant : Sabri Jemei.

2018W01054SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant contrat en date du 17/12/2018, enregistré à la Recette des Finances de Quai Tarek Ibn Zied à Bizerte le 20/12/2018, Quittance n° M103992, enregistrement n° 18505907, dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au Greffe du Tribunal de 1ère instance de Bizerte sous le n° D0422152018 en date du 27/12/2018.

Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : SOCIETE CLEAN TECHNOLOGIS.

Capital Social : 5000 DT.

Siège Social : 11, rue Tahar Sfar 7000 Bizerte.

Matricule Fiscal : 000/M/A/1599772/T.

Objet social : Nettoyage des machines industrielles.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Ridha TMIMI est nommé gérant de la société.

2018W01057SRUB1

Constitution d'une S.UA.R.L

Mat. Fiscal : 1599950T/A/M/000

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Beni Hassen le 24/12/2018 sous le n° 18500713 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir sous le n° D159112018 le 27/12/2018.

Il a été constitué une SUARL.

Dénomination : Sté «EUROPA CONFECTION».

Capital social : 100.000 Dinars.

Objet : Confection.

Siège social : Amirat Jenaiha 5014 Beni Hassen.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Jamel Layouni est nommé gérant.

2018P01892SRUB1

Constitution d'une société

Société Itqan Labs

N° d'identité fiscale : 1599801/F/A/M/000

En vertu des statuts en date du 28/11/2018, enregistrés à la recette des enregistrements des actes des sociétés de Tozeur le 11/12/2018, sous le numéro d'enregistrement n° 18502434, quittance M042479, dont deux exemplaires ont été déposés auprès du greffe du tribunal de première instance de Tozeur sous le n° D19612018, le 26/12/2018 il a été constitué une société unipersonnelle.

Dénomination : Itqan Labs.

Siége social : Cyber Parc Tozeur.

Activité : Service Informatique

Capital social : 1500 dinars

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Ahmed Nefzaoui est nommé gérant de la société avec tous les pouvoirs énoncés aux statuts les plus étendus de la société.

2018100181SRUB1

Constitution d'une SUARL

Matricule fiscal : 1597801/X/A/M/000

Suivant statuts en date du 26/10/2018, enregistrés à la recette des finances Borj Louzir, le 26/11/2018, enregistrement n° 18503517, quittance n° M068052, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana sous le n° D0330282018, le 18/12/2018. Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : SOCIETE PASSIONISTA

Siège social : Avenue Errawdha Résidence Errawdha Bloc D 4 la Soukra

Capital social : 1.000 DT

Objet social : Fabrication et vente en gros articles en textile

Durée : 99 ans

Gérance : Mme Saloua Siala

2018410186SRUB1

Constitution d'une SUARL

Matricule fiscal : 1580883/F

Suivant les statuts enregistrés à la recette des finances le 6/8/2018 sous le numéro 18505246, quittance n°: M006506 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Manouba sous le n° D02610532018 en date du 13/12/2018. Il a été constitué une société suarl :

Raison sociale : skate scooter

Capital social : 2000 dinars

Siége social : 4 avenue 20 mars 1956 cité Ward 1 oued ellil

Objet social : fabrication de motocycles et bicyclettes

Durée : 99 ans

Gérance : Dridi Wadie

2018410201SRUB1

Constitution d'une SUARL

Matricule fiscal : 1596061/E/B/M/000

Suivant contrat en date du 12/11/2018 enregistré à la recette des finances cité Administrative le 16/11/2018, quittance n° M103762 enregistrement n° 18504879 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance Ariana sous le n° D033036215 en date du 19/12/2018 a été constitué une société à responsabilité limitée : SUARL.

Dénomination : Société MANCOM.

Capital social : 3 000.000 DT.

Siège social : Avenue 18 janvier, Ariana Center Esc. C, Bureau C 408 – Ariana.

Objet : Ventre produit divers.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mohamed Amin Nafzaoui.

2018410239SRUB1

Constitution d'une SUARL

Matricule fiscal : 1598947V/A/M/000

Suivant statuts en date du 4/12/2018, enregistrés à la recette des finances El Menzah 6, le 4/12/2018, enregistrement n° 18507564, quittance n° 138905, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de 1ère instance d'Ariana sous le n° D0330422018, le 20/12/2018. Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : SOCIETE MAYA EVENTS AND DECO

Siège social : Appartement A 1 situé à Ennasr 2 résidence le Sultan

Capital social : 1500.000 DT

Objet social : Organisation des évènements

Durée : 99 ans

Gérance : Melle Soumaya Ayoubi

2018410256SRUB1

Constitution d'une SUARL

Matricule Fiscal : 1597372X/A/M/000

Suivant contrat en date du 29/11/2018, enregistré à la recette des finances de l'Ariana, le 29/11/2018, enregistrement n° 18508751, quittance n°121379, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de 1ère instance de l'Ariana sous le n° 00330452018, le 21/12/2018. Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Epoxy développement

Siège social : 5, Rue Khan Younes Chotrana 3 soukra Ariana

Capital social : 5.000 DT

Objet social : vente et travaux de peinture

Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur Nadhim Ben Mna

2018410258SRUB1

Constitution d'une SUARL

Matricule fiscal : 1599828/S/A/M/000

Suivant statuts en date du 20/12/2018, enregistrés à la recette des finances la Marsa, le 20/12/2018, enregistrement n°18506949, quittance n°149021 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D0137372018, le 25/12/2018. Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Sanabil Med

Siège social : Tanit center bureau n° 2- 45 Sidi Daoud 2046.

Capital social : 5.000 dt

Objet social : Consultant.

Durée: 99 ans

Gérance : Ahlem Fathallah.

2018410460SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

MF : 1597543Y

Suivant acte sous seing privé en date du 12/11/2018 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 30/11/2018 sous le n°89591 quittance 18504689 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis a la date du 24/12/2018 sous le n°D0137192018 il a été constitué une S.U.A.R.L :

Dénomination : Société D.A.A.S Appel.

Siège social : 1 Rue Arabie Saoudite 3ème étage Appt 3-3 Tunis

Capital : 5.000 dt

Objet social : Centre d'appel

Durée : 99 ans

Gérance : Mme Amira Ben Fredj est nommée gérante.

2018410466SRUB1

Constitution d'une SUARL

Matricule Fiscal : 1533752F

Suivant statuts en date du 29/09/2017, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de société 1er bureau - Tunis, le 29/9/2017, enregistrement n°17506867, quittance n°M09012, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D409302018, le 31/12/2018. Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : SOCIETE MEUBLE DARI DECO

Siège social : 46, Av 13 Aout, cité des aviations Ezzouhour Tunis

Capital social : 1.000 DT

Objet social : Commerce en gros tous produits

Durée : 99 ans

Gérance : Mr Lassaad Slimen

2019400007SRUB1

Autres sociétés

Société Mutuelle de base service agricole Investissement agricole

En Vertu de la loi fondamentale signée à la municipalité de Souassi le 10/12/2018 et enregistrée à la recette des finances de Souassi le 11/12/2018 quittance n° M054747 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Mahdia le 25/12/2018 sous le n° D162972018.

PV de la réunion de l'assemblée constituante signé et enregistré à la recette des finances de Souassi le 20/12/2018 sous le n° 18701208 quittance n° M 056391, il a été constitué une société Mutuelle :

Nom social : Société Mutuelle de Base Service Agricole «investissement agricole».

Siège social : rue Kairouan km 14 Chehimet Keblia Souassi Mahdia.

Capital : 50.000 dinars.

Durée : 99 ans.

Identification fiscale : 1599238AMN000.

Objet social : Service agricole.

Mr Sami Hassen : Président du conseil administratif.

Mr Moncef Hassen : Trésorier.

Mr Adel Mousaoui : Commissaire au compte.

2018T03277SODB1

Constitution d'une société en nom collectif

Matricule fiscal : 1599985F/N/M/000

Suivant acte sous seing privé en date du 17 décembre 2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 24 décembre 2018 sous le n° 18506364, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 28/12/2018, sous le n° D814572018 il a été constitué une société en nom collectif :

Raison sociale : Société Eye Vision.

Siège social : Centre médical, Avenue des Martyrs n°6 Mahres 3044.

Capital social : 10.000 dt.

Objet social : Opticienne.

Durée : 99 ans.

Gérance : Désignation de Mme Hajer Rekik comme gérante.

2018X02507SODB1

Constitution de personne physique

Nom et prénom : Riegert Adam Walter

Objet : Consultant

Nationalité: Canadienne

N° Passeport : GL 529868

Adresse : 162, Avenue de l'UMA, Omrane Centre, B 1-5 LA SOUKRA 2036 Ariana

N° Carte d'Identification fiscale : 1594449/N//P/000

N° du registre de commerce: A03247092018.

2018410236SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Avis

La Société Magrébine de Commercialisation De Pneumatiques «SOMACOP» S.A

Siège : 14 Rue Italie 1000 Tunis

Capital social : 595.000 DT

MF : 036025C/A/M/000

RC : B 154791996

En vertu de la réunion tenue par le CA tenu le 7 août 2018, dont le pv enregistré à la recette des finances avenue de la gare Tunis le 30/10/2018, sous le n°18707624 déposé en deux exemplaires au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 3/12/2018 sous le n°201856817, il a été décidé de nommer M. Mohamed Ali Chekir Directeur Général de la somacop et délégation de ses pouvoirs tels qu'indiqués au pv précité et la désignation de Mr. Abdelkhader Dridi entant que président du conseil d'administration et les pouvoirs qui lui sont accordés.

Cet avis été publié au journal «le Quotidien» et au journal «Elchourouk».

2018T03263SANB2

Société Unie des Portefaix et Services

15 avenue Farhat Hached, Salambo 2025, Tunis

Matricule fiscal : 0969443F

Registre de commerce : B2440962006

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25/4/2018 enregistrer à la recette des finances de La Goulette le 25/10/2018 sous le n°18706397 quittance n°106049, le conseil d'administration de la Société Unie des Portefaix et Services ont été élus comme suit : Lotfi Melki, Béchir Letaief, Mohammed Ali Bouakroucha, Sami Nhidi et Lassaad Ghalia. Conformément au procès verbal du conseil d'administration en date du 26/4/2018, M. Béchir Letaief a été nommé directeur général de la société, M. Mohammad Ali Bouakroucha directeur général adjoint de la société et M. Lassaad Ghalia président du conseil d'administration de la société. Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 25/4/2018 enregistrer à la recette des finances de La Goulette le 25/10/2018 sous le n°18706396 quittance n°106048, il a été approuvé à l'unanimité le rapport et les états financiers pour l'année 2017 et donner quitus au président et les membres du conseil d'administration pour 2017, il a été aussi décidé la nomination du nouveau commissaire aux comptes, M. Yassin Ben Ghorbel en remplacement de M. Mahdi al. Baklouti, pour les années 2018, 2019 et 2020,

Conformément au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 28/5/2018, il a été décidé le changement de l'adresse du siège de la Société Unie des Portefaix et Services du 11 rue Marrakech à la Goulette au nouveau siège sise au 15, avenue Farhat Hached, Salambo 2025, Tunis.

Deux copies de chaque enregistrement des procès verbaux mentionnéss dans cette communication ont été déposées au bureau du registre du commerce auprès du tribunal de première instance de Tunis sous le numéro 201860364 en date du 11/12/2018.

2018T03270SANB2

Eléction du Président du Conseil

Nomination du Directeur Général de la société

Nomination du commissaire aux comptes

UNIVERS INVEST SICAR S.A

Société anonyme

Capital social : 5.000.000 dinars

Siège social : 4, Rue de Grèce Centre le Palmarium – 3ème étage - Bureau A04 - 1000 Tunis

RC : Tunis/B148902001

M.F : 771607Q.A.M.000

Par délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 15 septembre 2017, enregistrée à la recette des finances Rue Ghandi à Tunis le 7 février 2018, sous le numéro 18800547 et déposée au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 12 décembre 2018 n° 201858882, il a été décidé de nommer comme commissaire aux comptes ECC MAZARS pour un mandat de trois années qui prendront fin à la date de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2019.

Par délibération du Conseil d'Administration de la société tenu le 15 septembre 2017 selon procès verbal entegistré au même lieu et date, sous le numéro 18800548 et déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 12 décembre 2018 n° 201858882, il a été décidé l'élection de Monsieur Bernard FREMONT au poste du Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur, qui prendra fin à la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2019 avec les pouvoirs fixés par les statuts.

Par délibération du Conseil d'Administration de la société tenu le 21 décembre 2017 selon procès verbal enregistré à la recette des finances Rue Ghandi à Tunis le 17 janvier 2018, sous le numéro 18800266 et déposée au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 12 décembre 2018 n° 201858882, il a été décidé de nommer Mme Rim Lakhoua comme Directeur Général de la société «UNIVERS INVEST SICAR» et ce, pour une période de 3 ans, soit jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2019.

2018T03280SANB2

Cooptation d'un administrateur remplacement du président du conseil

Cristal Tunisie - SA

Zl Sidi Rezig Mégrine

RC : N° B2435182005

MF N° 927012E/A/M/000

Il ressort du procès-verbal du conseil d'administration du 6/3/2018 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 26/06/2018, QN° 47226 EN°18702900 :

- L'agrément d'un nouvel actionnaire

- L'acceptation de la démission de l'administrateur Mr Yves Delaine de ses fonctions en qualité d'administrateur et du président du conseil.

- la cooptation de Mr Delamea Olivier Christophe, Marcel nouvel administrateur pour le reste de la durée du mandat du conseil actuel et sa nomination en qualité de nouveau président du conseil d'administration à partir de la date de sa cooptation.

Il est procédé des procès-verbaux ont été déposés au greffe du tribunal de Ben Arous le 30/10/2012 sous le N° 201860039 dépôt d'origine n°D248632005

2019R00022SANB2

Société Masbaka Industries - S.A

Au capital de 240 000 dinars 64 Cité El Mouna Hammam-Lif

R.C : N°B157741996

M.F : 492808T/A/M/000

En vertu du P.V de l'A.G.E tenue le 18/12/ 2018, enregistré à la recette des finances de Boumhal le 27/12/2018 sous le n°18702994 (quittance n°: M056597) et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 2/1/2019 sous le n° 201959 il a été décidé :

- L'approbation du projet des statuts de la société mis à jour conformément au code des sociétés commerciales, tout en mentionnant explicitement, dans l'article 7 des dits statuts, les données spécifiques du terrain objet de l'apport en nature dans le capital social de la société lors de sa constitution, et ce pour régulariser son enregistrement auprès de la conservation foncière.

2019R00031SANB2

Acceptation de la démission d'un administrateur

Nomination d'un nouvel administrateur

Réduction du capital social

Modification de l'article 7 des statuts

Société Aziza de Commerce de Détail « aziza » - SA

Au capital de 41.100,000 dinars

Siège social : 22, Rue de l'électricité Zone industrielle Ben Arous -2013 Tunis

R.C : N°B31144042012 Ben Arous

M.F : N°1259149JBM000

Affiliation caisse nationale de sécurité sociale : N° 347302-42

1- Par procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 15 décembre 2018, enregistré à la recette des finances la Marsa -Tunis en date du 31 décembre 2018, sous le n°18807157, quittance n° M152817, il a été décidé ce qui suit :

- D'accepter la démission de Mr Chihebeddine Slama de ses fonctions d'administrateur.

- De nommer la société Challenge Experts Services « C.E.S », en qualité de nouvel administrateur pour la période restante de l'administrateur démissionnaire.

2- Par procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 2 janvier 2019, enregistré à la recette des finances de nouvelle médina, le 2 janvier 2019, sous le n°19500001, quittance n°M00004, il a été décidé de réduire le capital de quarante et un

millions cent mille (41.100.000) dinars à vingt et un millions deux cent vingt cinq mille (21.225.000) dinars soit une réduction de dix neuf millions huit cent soixante quinze mille (19.875000) dinars correspondant à la partie du capital de la société non libérée relative à l'augmentation du capital en numéraires en date du 21 septembre 2017, et de modifier l'article 7 des statuts en conséquence.

3- Deux exemplaires des procès - verbaux ci-dessus cités ont été déposés au greffe du tribunal de Ben Arous en date du 4 janvier 2019 sous le n°2019381

2019R00043SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital social

مصحة الامتياز

SA au capital de 8.350.000 Dinars

Siège social : Avenue Taïb Mhiri 5100 Mahdia

MF : 1165339/V/A/M/000

En vertu

1) Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la polyclinique l'excellence en date 15 Juillet 2018 enregistré à la recette des finances avenue Ail Belhouane à Mahdia le 17 Juillet 2018 sous le n° 18702418 quittance n°38123 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Mahdia le 18 Juillet 2018 sous le n° 201835139.

2) Procès verbal de conseil d'administration en date du 20 Décembre 2018 pour le constat de la réalisation de l'augmentation du capital et enregistré à la recette des finances avenue Ali Belhouane à Mahdia le 21 Décembre 2018 sous le n°18704119 quittance n° 61661 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Mahdia le 21/12/2018 sous le numéro 201860969,

3) De la déclaration de souscription et versement en date à Mahdia du 25 décembre 2018 enregistrée le même jour à la recette des finances à Mahdia sous le n°18804166 quittance n° 62223.

4) De la liste des souscripteurs en numéraires et l'état des versements enregistrée le 25 Décembre 2018 à la Recette des finances Mahdia avenue Ali Belhouane sous le n°18804164, quittance n° 62216.

5) Il appert que :

Le capital social de la Société Polyclinique l'Excellence, est porté de huit millions trois cent cinquante Dinars (8.350.000 D) à huit millions huit cent cinquante mille Dinars (8.850.000 D) par apport en numéraires, et ce par la création et l'émission de cinq cent dinars (500 A) nominatives nouvelles de 1000 chacune.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

2018S03397SANB2

Société Immobilière et Touristiques « Rosa Beach» S.A

De capital 16070 000

MF : 0437882QA/M/000

Le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Zouhaier Jaballah Chahed président directeur général de la société immobilière et touristiques « Rosa Beach " pour la période couvrant son mandât d'administrateur pour les exercices 2017-2018-2019 jusqu'à la tenue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer les comptes de l'exercice 2019 avec reconduction de ses pouvoirs tels que précisés au procès-verbal du 17 Mars 1993 enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Monastir en date du 29 Juin 2018 quittance n°M042904 et enregistrement 18803684 déposés au registre de commerce au tribunal de 1ère instance Monastir en date du 19 Septembre 2018 récépissé n° 201843222.

2018S03400SANB2

Société de promotion immobilière El Ikama

SA au capital de 4.550.000DT

Route de Gabès km 1 Sfax

RC : B130991997

MF : 036514Q/P/M/000

N° CNSS : 110.879-08

1- Suivant un premier acte sous seing privé en date du 16 octobre 2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 6 novembre 2018 enregistrement n° 18805466 quittance n° M005939, le conseil d'administration de la société de promotion immobilière El Ikama a décidé de nommer Monsieur Abdelaziz Bouzguenda président du conseil d'administration pour les exercices 2018, 2019 et 2020 et avec les mêmes pouvoirs qui ont été attribués à son prédécesseur feu Ahmed Tijani Ketata.

Cette nomination demeurera en vigueur jusqu'à la réunion du conseil d'administration qui se tiendra à la suite de l'approbation des comptes de l'exercice 2020.

2- Suivant un deuxième acte sous seing privé en date du 17 octobre 2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 6 novembre 2018 enregistrement n° 18805467 quittance n° M005941, l'assemblée générale ordinaire a décidé de renouveler le mandat des commissaires aux comptes Messieurs Youssef Ennouri et Zouhaier Ben Jemaa pour une durée de trois ans (exercices 2018, 2019 et 2020) et de nommer Messieurs Abdelaziz Bouzguenda, Walid Mtibaa et la Société SOPRIN SA représentée par Monsieur Ahmed Bouzguenda administrateurs pour une durée de trois ans (exercices 2018, 2019 et 2020).

3- Suivant un troisième acte sous seing privé en date du 17 octobre 2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 6 novembre 2018 enregistrement n° 18805469 quittance n° M005943, le conseil d'administration a décidé de renouveler le mandat du directeur général Monsieur Walid Mtibaa pour une durée de trois ans (exercices 2018, 2019 et 2020) avec les mêmes pouvoirs qui ont été conférés lors de la réunion du conseil d'administration du 5 février 2015.

Deux exemplaires de chacun de ces actes ainsi que deux exemplaires des états financiers et des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercices 2017 ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax en date du 10 décembre 2018 sous le n° D8313997.

2018X02469SANB2

Société Industrielle Et Commerciale Des Equipements Maritimes «SOICEM»

SA au capital de : 800 000 Dinars

ZI Madagascar rue Hédi Khefacrha Sfax

MF : 8403B

Aux termes du PV de l'AGO tenue le 8 décembre 2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 13 décembre 2018, sous le n° 18806127, quittance M006662, il a été décidé :

- De nommer comme membres du conseil d'administration et ce pour un mandat de 3 ans qui s'achève lors de la tenue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2020 : Mr Mohamed Adel Hadiji, Mr Moncef Shabou et Mme Sonia Bouricha.

- De nommer Mr Rachid Loukil en tant que commissaire aux comptes pour un mandat de 3 ans qui s'achève lors de la tenue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2020.

Aux termes du PV de la réunion du conseil d'administration tenue le 8 décembre 2018, enregistré à la même recette le 13 décembre 2018 sous le n° 18806128, quittance M006663, il a été décidé de :

- De nommer Mme Sonia Bouricha comme Président du conseil d'administration et ce durant son mandat d'administrateur.

- De nommer Mr Mohamed Adel Hadiji comme Directeur Général de la société et ce durant son mandat d'administrateur avec les pleins pouvoirs.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 25 décembre 2018 sous le n° D8756597.

2018X02487SANB2

SOCIETE LINK DISTRIBUTION

S.A. : Au capital de 2 500.000,000 D

Siège social : Zone Industrielle Poudrière 2 SFAX

Matricule fiscal : 1214663E/P/M/000

Registre de commerce : B25159372011

Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés datée le 30/10/2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés de Sfax, le 05/12/2018, quittance n° M101092, enregistrement n° 18504380 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1 ère instance de l'API Sfax le 02/01/2019 dépôt original D256872011 et dépôt de la demande n° 201988, les actionnaires ont décidés la réduction du capital de la société de 2500.000,000 dinars à 250.000,000 dinars par la restitution d'une partie de la participation de M. Hassouna MEZGHANI d'une valeur de deux millions deux cents cinquante mille dinars et ceci par l'octroi de deux terrains dont elle est propriétaire.

2019B00009SANB2

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire exercice 2016 et dépôt des états financiers définitifs de l'exercice 2016

Société Hôtelière et Immobilière de Tabraka

Hôtel Les Mimosa

S.A au capital de 3.408.680DT

1/ suivant le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2016 réunie le 15 février 2018, enregistré à la Recette des Finances de Tabarka, le 6 mars 2018 sous le n° 18700265, reçu n° MO10175, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Jendouba sous le n° 21854298 du 16 novembre 2018, il a été décidé ce qui suit :

1/ -Approbation des rapports du conseil et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos au 31/12/2016.

- Approbation des Etats financiers clos au 31/12/2016.

- Approbation de l'affectation du résultat de l'exercice 2016 au compte d'amortissements différés.

- Quitus aux membres du conseil d'Administration pour la gestion 2016.

- Approbation de l'octroi de jetons de présence aux membres du conseil à titre de l'exercice 2016.

2/- dépôts des états financiers définitifs relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.

2018C00236SANB2

Clinique Okba SA

Siège social : Lotissement OLM DAR EL AMEN Kairouan

M.F : 455036N/A1MI000

R.C : B122991999

Il ressort du procès-verbal de l'A.G.E tenue le 14/12/2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Rue EL Khawarizmi-Kairouan, le 26/12/2018 Q n° M098596, E n° 18706557, que les actionnaires ont décidé la réduction du nombre des administrateurs à 7 membres et la recomposition du conseil d'administration pour le reste du mandat qui prend fin avec l'approbation des états financiers de l'exercice 2019 par les membres : Habib Essid, Abdelaziz Hamdi, le représentant légal de Amen Bank, Abdelhakim Doghmane, Mondher Karray, Mokhtar Saiidi, Youssef Lahrech.

Et par décision du conseil d'administration du 14/12/2018 dont le procès-verbal enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Rue EL Khawarizmi - Kairouan le 19/12/2018, Q n° M097099, E n° 18706483, nomination du Docteur ABDELAZIZ HAMDI Président du Conseil d'administration et Monsieur Mohamed Moncef Bedoui directeur général, avec les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, et la représenter vis-à-vis des tiers, dans le cadre de son activité et dans les limites prévues par les statuts.

Ces documents ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Kairouan le 28/12/2018 sous le n° 20186290

Et par la décision de l'AGO du 28/09/2017, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Rue EL Khawarizmi-Kairouan, le 11/10/2017, Q n° M086330, E n° 17705662, nomination de Monsieur Issam Rekik, Expert-comptable membre de l'OECT a été désigné commissaire aux comptes pour le mandat 2017-2018-2019.

Ce PV a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Kairouan le 28/12/2018 sous le n° 20186290.

2018H00508SANB2

Emission de titres participatifs réservée à GULF CREDIT LENDING

LIMITED,

Décidée par l'assemblée générale ordinaire du 18 octobre 2018

Etablie conformément aux articles 164 et 368 et suivants du Code des Sociétés Commerciales

Conformément aux dispositions des articles 164 et 368 et suivants le code des sociétés commerciales, l'AGO du 18 octobre 2018 a décidé de procéder à l'émission de titres participatifs. La souscription de ces titres participatifs est réservée en exclusivité à Gulf Credit Lending Limited.

Société émettrice : CHO Company, société anonyme au capital social de 36.900.000 DT, inscrite au registre du commerce au tribunal de 1ère instance de Sfax sous le n° B2522752006 son siège social sis à la Route de Mahdia, km 10, Sakiet Eddair, 3034, Sfax, Montant de l'émission de titres participatifs : cent Dinars Tunisiens (100 DT).

Objet social : extraction et conditionnement d'huile d'olive.

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal : deux exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale : ordinaire en date du 158 octobre 2018 ont été déposés au greffe du tribunal de première : instance de Sfax le 12/12/2018 sous le numéro 201859064 et dont un extrait a été publié au JORT et dans deux quotidiens.

Nombre et valeur des titres participatifs à émettre : des titres participatifs d'une valeur nominale de cent Dinars Tunisiens (100 DYT) chacun totalisant un montant global équivalent en Dinars Tunisien à vingt deux millions de Dollars.

Libération : intégrale à la souscription. Forme des Titres Participatifs : les titres participatifs seront nominatifs. La propriété des titres participatifs sera établie par une inscription en compte au nom de leur titulaire dans les registres de la Société

Période de souscription : La souscription des titres objet de l'émission pourra être réalisée durant un délai de quinzeum (15) mois jours commençant à courir à compter de la date de parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Il est précisé que ce délai de quinze (15) mois jours pourra être clôturé par anticipation des souscriptions de la totalité des obligations titres participatifs.

La souscription des titres objet de l'émission pourra être réalisée durant un délai de quinze 15 jours commençant à courir à compter de la date de parution de la présente notice au Journal officiel de la République – Tunisienne

Il est précisé que-ce-délai de-quinze (15) jours pour être clôturé par anticipations des souscription de la totalité des obligations

Modalités de souscription : en numéraire.

Date de jouissance : à la date de clôture de souscriptions la date de clôture de souscription

Rémunération :

La rémunération des Titres Participatifs comprend une partie fixe et une partie variable : calculées comme suit :

- Une partie fixe correspondant à quatre pour cent (4%) par an du montant du financement, ou, en cas de remboursement partiel, du reliquat du financement restant dû le jour du paiement (« Partie Fixe »).

La partie Fixe est payable en USD" trimestriellement à terme échu ;

Une partie variable correspondant à dix pour cent (10%) de l'EBITDA converti en Dollars, généré par le groupe au cours du trimestre précédent le paiement (« Partie : Variable »). La l'artie Variable est payable en USD trimestriellement.

La Partie Variable est calculée sur la base des comptes de gestion du Groupe et ajustic à la fin de chaque exercice sur la base des états financiers audités.

La Partie Variable est calculée par référence au taux de change Dollar Dinar ayant cours le jour du paiement

Durée des Titres : 7 ans (sauf en cas de liquidation de la Société, les titres participatifs seront remboursés par la Société le septième anniversaire de la date de clôture de souscription). Etablissements domiciliataires : Il s'agit d'un placement sans appel public à l'épargne, le : montant des souscriptions sera libéré sur le compte courant de CHO Company ouvert sur les livres de la Banque de l'Habitat, agence Sfax Bejaoui

L'établissement, la délivrance des altestations portant sur le nombre de titres participatifs détenus ainsi que la tenue du registre des titres participatifs seront assurés durant toute la durée de vie des titres participatifs par CHO Company.

Modalités et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'emission une attestation de propriété des titres participatifs souscrits délivrée par CHO Company

Mode de placement : IL s'agit d'un placement privé au profit de Gulf Credit Lending Limited - But de l'émission : financer la consolidation de la structure de la Société.

Garantie : Les titres participatifs sont assortis d'une garantie personnelle des actionnaires fondateurs et d'un nantissement des actions des actionnaires détenues dans la CHO Company et dans les filiales de CHO Company.

Apport en nature : Néant.

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

2018410191SANB2

Notice Projet d'Augmentation de Capital 1 475 000 DT de la société Polystyrène

Méditerranéen « POLYMED SA >>

RC : B242208321010

MF : 1180620/G/A/M/000

1- Dénomination : Polystyrène Méditerranéen «POLYMED SA»

2- Forme juridique : Société Anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

3- Siège social : Zone industrielle Zriba Hammam Zaghouane

4- Capital actuel : 1 477 000 DT

5- Augmentation de capital : L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 11/6/2018 décide l'augmentation de capital en numéraire de 1 475 000 dinars avec suppression partielle du droit préférentiel de souscription pour le porter de 1 477 000 à 2 952 000 dinars.

6- Dépôt provisoire : le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, du 11/6/2018, a été enregistré à la recette des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis le 20/6/2018 sous le n°18564382 quittance n°5469 déposée au greffe du tribunal de première instance de Zaghouan, en date du 18/12/2018 sous le n° AC062202018

7- Nombre d'actions : le nombre d'actions à souscrire en numéraires est fixé à 147 500 actions nouvelles.

8- Valeur nominale : la valeur nominale de chaque action à souscrire est fixée à dix (10) dinars

9- Lieux de versement des souscriptions :

- Banque Nationale Agricole, Agence ASDRUBAL Compte n°03047179032100000206

- Amen BANK, agence Zaghouan Compte n°07 047 0104340000340 95

10- Délais de souscription : la souscription doit être intégralement réalisée selon les délais légaux avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration desdits.

2018410197SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

Sanlucar Flor Alia - SA

Capital social : 2.894.652 dinars

Siège social : Al Hariza El Alia - Bizerte- Tunisie

MF : 00306968X/A/M/000

CNSS N°456000-03

Aux termes d'une délibération en date du 15/03/2016, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

- D'augmenter le capital social par incorporation du compte courant actionnaire, d'un montant de 903.000 dinars de la société Sanlucar Fruit SL. Le capital social est porté de 2.894.652 dinars à 3.797.652 dinars, pour la création de 451.500 actions nouvelles de deux (2) dinars chacune.

- La réalisation de l'augmentation du capital suivant acte reçu par M. le receveur de la recette des finances - El Alia Bizerte le 29/11/2018 sous EN°18800780 QN°M036214.

A cet acte sont demeurés annexés :

1/ Deux exemplaires du procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 15/03/2016 lequel procès-verbal a été enregistré à la recette des fiances El Alia - Bizerte le 08/06/2018 sous EN°18500399 QN°M019097

2/ Deux états régulièrement établis sur timbre de dimension contenant le nom, prénom du souscripteur, son domicile, le nombre des actions souscrites, ainsi que le montant du versement effectué.

Ladite augmentation du capital se trouve ainsi intégralement réalisée, et comme en conséquence, l'article 6 des statuts est modifié comme suit :

Article 6 nouveau :

Le capital social est fixé à la somme de 3.797.652 dinars divisé en 1.898.826 actions de deux (2) dinars chacune entièrement souscrites et entièrement libérées.

Dépôt :

il a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Bizerte le 17/12/2018 sous le numéro D4415196

- Deux exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du15/03/2016

- Deux exemplaires de l'acte de déclaration de souscription et de versement du 29/11/2018

- Deux exemplaires de la liste du Souscripteur en date du 29/11/2018.

2018410222SANB2

Société Maersk Tunisie - SA

Au capital de : 600 000 dinars

Siège social : Zone industrielle kheireddine Lot 4/1/3 Rue El Maamel N°2089 Kheireddine-Le Kram

Matricule fiscal : 607986Y

Registre de commerce de Ben Arous : B167961998

N° CNSS : 00189598-60

Suivant le procès verbal du conseil d'administration tenu le 12 novembre 2018, et enregistré à la recette des finances la Goulette, Tunis le 19 Novembre 2018 sous le n°18706943, quittance n°113459, il a été décidé l'approbation de la cosignature de tous les engagements bancaires et financiers ainsi que tous les mouvements bancaires sur les comptes bancaires ou postaux par le Président Directeur Général Monsieur Fethi Jebnouni et Madàme Hédia Soltani.

Et suivant le procès verbal de l'assemblée générale Mixte tenue le 28 février 2018, et enregistré à la recette des Finances de Mégrine le 10 avril 2018, enregistrement sous le n° 18801670. Quittance n°M037994 il a été décidé la mise à jour des statuts de la société, enregistrés à la recette des finances la Goulette, Tunis le 8 Novembre 2018 sous le n° 18706703, quittance n° 110205.

Deux exemplaires de chaque PV ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis, le 12 décembre 2018 sous le n°201859084 et au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 22 juin 2018, sous le n° 201831441.

2018410227SANB2

Société Royal Drinks S.A

Siège social : Immeuble Zarrad Bloc B les Jardins du Lac 1053 Tunis

MF : 1181267P

RC : B2425932010

Déchéance de l'actuel Président Directeur Général de ses fonctions et nomination d'un Directeur Général Adjoint à titre provisoire.

En vertu du PV de la réunion du Conseil d'Administration de la Société Royal Drinks, du 29/11/2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 3/12/2018, sous le n° 18807577, quittance n° 9239, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 201857533 en date du 5/12/2018, il a été décidé ce qui suit :

Le Président Directeur Général actuel Monsieur Hafedh Hmaied est déchu de toutes ses fonctions de gestion et de gouvernance qui lui ont été attribuées par le Conseil d'administration.

Nomination de Monsieur Mohamed Maarref en qualité de Directeur Général Adjoint pour une période de 3 mois renouvelable pour assurer la gestion courante, quotidienne de la société à titre provisoire et lui confier les prérogatives suivantes, citées à titre limitatif et non énonciatif :

Il représente la société auprès des tiers

Il fixe le règlement intérieur de la société

Il nomme et révoque le personnel de la société et fixe leurs prérogatives

Il ouvre des comptes bancaires au nom de la société, crée les chèques et les moyens de paiement nécessaires au fonctionnement de ces comptes

Il signe et accepte tous les effets de commerce et ordonne leur paiement

Il signe et résilie tous les contrats relatifs à l'assurance de l'usine et ses annexes contre tous les risques après concertation avec le conseil d'administration

Il représente la société auprès des tribunaux, en tant que demandant qu'en tant que défendant

Ainsi qu'il entreprend toutes les missions qu'impose la gestion courante quotidienne de la société en concertation avec le conseil d'administration.

2018410240SANB2

Notice d'Augmentation du capital de société anonyme

Augmentation du capital notice publiée en application de l'article 164 du CSC

SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE ISMAIL GAMMARTH - SA

Capital social 8.000.000 DT

Siège social : 41 Avenue Khaireddine Pacha Tunis

MF : 0878672M

RC B0127162004

CNSS : 168334-39

Dénomination : SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE ISMAIL GAMMARTH

Forme : Société anonyme

Capital social : huit millions (8.000.000) dinars, divisé en quatre vingt milles (80.000) actions de cent (100) dinars chacune, nominatives, totalement libérées.

Siége social : 41, Avenue Kheireddine Pacha -Tunis.

Objet social : Exploitation dune unité touristique

Durée : 99 ans

Modalités de l'augmentation : L'assemblée générale extraordinaire de la SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE ISMAIL GAMMARTH qui s'est réunie le 21/12/2018, a approuvé les rapports relatifs à la suppression du droit préférentiel de souscription et a décidé d'augmenter le capital social de onze millions cinq cent milles (11.500.000) dinars pour le porter de huit millions (8.000.000) dinars à dix nouf millions cinq cent milles (19.500.000) dinars, par la création de cent quinze milles (115.000) actions nominatives nouvelles de cent (100) dinars chacune souscrire et à libérer intégralement lors de la souscription.

- Conditions de l'augmentation : L'augmentation du capital susvisé sera réalisée dans les conditions suivantes :

- En numéraire d'un montant de cinq millions cinq cent mille (5.500.000) dinars au profit de la STB SICAR.

- Par reconversion de créances d'un montant Six Millions (6.000.000) Dinars au profit d'un actionnaire. Les autres actionnaires déclarent expressément ne pas souscrire d'actions nouvelles, renoncent ainsi à leur droit préférentiel de souscription.

- Dépôt légal : Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21/12/2018 à été déposée au greffe de tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N° AC012342018 à la date du 25/12/2018.

- Délais de souscription : 15 jours à partir de la publication de la présente notice.

- Banque dépositaire : Les fonds provenant de la libération des actions seront versés au compte indisponible ouvert auprès de la STB agence Cité Mahrajène -El Menzah Tunis sous le n°10 037.198794.3 788 91.

2018410433SANB2

Notice d'information pour

L'augmentation du capital d'une SA

Etablie conformément aux articles 302

Du code des sociétés commerciales.

Dénomination sociale : TUNISIAN AMERICAN OLIVE OIL COMPANY «SA »

Forme juridique : société anonyme ne faisant pas public à l'épargne.

Objet : Conditionnement de l'huile d'olive sous diverses contenances et plusieurs formats d'emballages.

Siège social : La Zone Industrielle de l'Oued Errmal Kef-Ouest 7100.

Durée : 99 ans

Matricule fiscal : 1291075V/AM/000

Registre de commerce : B1161162013

Montant de l'augmentation : 450.000 D

Suivant le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 novembre 2018 enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés 1er bureau du Kef en date du 26 novembre 2018 sous le N 18803029 quittance n°M053742 au greffe du tribunal de première instance du Kef sous le numéro AC112382018 en date du 25 décembre 2018. En vertu de ce procès verbal, il a été décidé d'augmenter le capital de la société TAOOC de 818.000 dinars à 1.268.000 dinars et ce, par l'émission de 45.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune à souscrire et à libérer en totalité à la souscription avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Modalité de l'augmentation :

- La souscription en numéraire : 450 000DT réservé à l'UGFS.NA, agissant pour le compte Tunisian Development Fund 3.

- Valeur d'émission de l'action : 10 Dinars

- Les fonds provenant de la souscription en numéraires seront versés dans le compte indisponible réservé à l'augmentation du capital sous le N° BIAT-Agence Kef Compte n° : 08062021063200200336.

2018410443SANB2

Renouvellement des mandats des administrateurs du président

Du conseil d'administration et du directeur général

El FILAHIA - SA

Au capital de 370.000 dinars

Siège sociale : Zone Industrielle el Afrane 1009 el Ouardia Tunis

MF : 1354329W

RC : B40151312014

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 septembre 2018 enregistré à la recette des finances Rue du Sahel - 45 Av de la Gare - Tunis le 27 novembre 2018, quittance n° M050922 enregistrement n° 18702292, il a été décidé le renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration : Monsieur Néjib Doghri, la société STEC, la société SEPCM et la société Jadwa Agrotec et ce jusqu'à la tenue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2020.

Et suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la même journée enregistré à la recette des finances rue du Sahel - 45 Av de la Gare - Tunis le 27 novembre 2018 - quittance n° M050928 - enregistrement n°18702293, il a été décidé le renouvellement du mandat de Monsieur Néjib Doghri en qualité de président du conseil d'administration et de Monsieur Fethi Khedher en qualité de directeur général jusqu'à la tenue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2020.

Deux copies des procès-verbaux ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis 2 le 14/12/2018 sous le n°201859517.

2018410459SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation de capital

Société Le Confort Moderne

S.A.R.L au capital de 20.000,000 D

20 rue El Djazira - Tunis

MF : 0033074Z

N° d'affiliation à la CNSS : 202103-52

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8/11/2018 enregistré à la recette des finances Avenue Habib Thameur - Tunis le 14/11/2018 sous le n°18504172, quittance n° 78671, et dont deux originaux ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 25/12/2018 sous le n°D11369097, il a été approuvé l'augmentation du capital d'un montant de 180.000,000 D pour le porter à 200.000,000 D.

2018T03264SRLB2

Société SERVOTEL

SARL au capital de 15.000 Dinars

Siège social : 129 Avenue de La Liberté - Tunis

Matricule Fiscal : 496306 S/A/M/000

Registre de commerce : B1116091996

Suivant P.V de l'A.G.O en date du 23-12-2017 enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche le 26-12-2017, Quittance n°103805, Enregistrement n°17807589, par lequel il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

- Le transfert du siège social du : 75 Avenue Taieb Mhiri - Tunis au : 129 Avenue de la Liberté - Tunis.

- Quitus au gérant à fin 2016.

Deux exemplaires de ce PV ont été déposés au greffe du Tribunal de première Instance de Tunis le 17-12-2618 sous le n°201859778.

2018T03268SRLB2

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION DE REGIME

SOCIETE SCHEDT & BACHMANN MAGHREB

S.A.R.L au capital de 10 000 dinars

Siège social : 3 ET 3 bis ,Rue de la Teinturerie -Z.I. Sidi Rezig -2033 Megrine - Ben Arous.

MF : N/A/0787472 A

Suivant P.V. des associés en date du 24 janvier 2018 enregistré à la recette des finances de nouvelle Médina le 26 février 2018 sous le numéro 18700796 quittance n° M013064 il a été décidé ce qui suit :

- De transférer le siège social à l'adresse suivante : 3 et 3 Bis , Rue de la Teinturerie - Z .I. Sidi Rezig - 2033 Megrine - Ben Arous .

- De modifier le régime de la société de régime partiellement exportateur à un régime totalement exportateur.

Deux exemplaires du P.V, ont été déposés le 24 décembre 2018 au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sous le numéro 201861109.

2018T03269SRLB2

Fusion par absorption de la Société Meddeb Agro Consulting « MAC»

Par la société «Lumière Logistique»

1- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société Meddeb Agro Consulting « MAC» en date 17 novembre 2018, enregistré à la recette des finances le lac le 27 décembre 2018, sous le n°18709881, quittance n°M128552, il a été décidé de nommer la société «Expertise et Conseil Entreprise - ECE» en tant que commissaire aux

apports, afin d'évaluer la valeur de la Société Meddeb Agro Consulting «MAC» en vue de son absorption par la société « Lumière Logistique ».

2- Par procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société Meddeb Agro Consulting « MAC», Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 dinars dont le siège social est sis au 1, rue lac toba - immeuble goldina - Les berges du Lac - Tunis, Immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le n°B125762002, et dont le matricule fiscal : 0793157EAM000, lequel procès-verbal en date du 25 décembre 2018 est enregistré à la recette des finances le Lac le 27 décembre 2018, sous le n° 18709880 quittance n° M128548, il a été décidé l'absorption de la société Meddeb Agro Consulting « MAC» par la société « Lumière Logistique ».

3- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société « Lumière Logistique » société anonyme au capital de 3.000.000 dinars, dont le siège social est sis au 1, rue du lac toba -1053 les berges du lac -Tunis, immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le n° B01146472012 et dont le matricule fiscal : 1259089PAM000, lequel procès- verbal en date du 25 décembre 2018 est enregistré à la recette des finances le lac le 27 décembre 2018, sous le n° 18709876, quittance n°M128514, il a été décidé l'absorption de la Société Meddeb Agro Consulting « MAC» par la société « Lumière Logistique ».

4- Deux, exemplaires des actes ci-dessous ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 31 décembre 2018, sous le numéro 201862344 et sous le numéro 201862359, à savoir :

- Le procès-verbal de l'AGO de la société Meddeb Agro Consulting «MAC» susvisée

- Le procès-verbal de l'AGE de la société Meddeb Agro Consulting «MAC» susvis

- Le procès-verbal de l'AGE de la société « Lumière Logistique» susvisé

- Le projet de fusion enregistré à la Recette des Finances la Marsa le 27 décembre 2018, sous le n°18707093, quittance n°M151831.

- Le contrat de fusion enregistré à la Recette des Finances la Marsa le 27 décembre 2018, sous le n°18507092, quittance M151827.

- Le rapport du commissaire aux apports enregistré à la recette des finances le lac le 27 décembre 2018, sous le n° 18809884, quittance M128565.

2019R00020SRLB2

Création de deux établissements secondaires

Société Techno Pompe - SARL

Au capital de 300.000 dinars

Siège social : Rue du lac Malarene, Immeuble Yesmine, Rez de chaussée, Magasin 1, les Berges du Lac -Tunis

Immatriculée au RC : n°80142822006 Tunis

Matricule fiscal : 0970204H/AM000

Affiliation caisse nationale de sécurité sociale n°246284-1

Par procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 novembre 2018, enregistrée à la recette des finances al Bouhaira, en date du 26 novembre 2018, sous le n°18709083, quittance n°M119826, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 31 décembre 2018, sous le n°201860074, il a été décidé de créer deux établissements secondaires pour la société, et ce aux adresses suivantes :

- Route Menzel Bouzelfa -Béni Khalled -8021 (à droite de la route en direction de Menzel Bouzelfa et à côté de la salle des fêtes « Sana »).

- Route de sousse km 5 -Ben Arous 2013 (terrain Sana).

2019R00021SRLB2

Liquidation de la société moderne de transformation de plastique - SARL

Capital social : 259.500,000 dt

Siège social : 25 rue Liberia

Registre de commerce : B185491997

Matricule fiscal : 0496318 X

CNSS : 207942 – 71

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire de la société Moderne de Transformation de Plastique en date du 5 0ctobre 2018, il a été décidé ce qui suit :

- Désignation de Monsieur Mejbri Ridha en tant que liquidateur et ce à compter du 23 Août 2018 Moderne de Transformation de Plastique en date du 5 0ctobre 2018.

Une copie du PV de l'assemblée générale extraordinaire enregistrée à la recette des finances rue d'Autriche en date de 24 novembre 2018 sous le numéro 18706267 reçu n°M091560 a été déposé au registre de commerce en date du 21-12-2018 sous le n°201860475.

Les créanciers éventuels doivent remettre les originaux de leurs créances au bureau du liquidateur sis à Montplaisir, rue 8002, immeuble espace Tunis Bloc B 5ème étage appartement B5-5 dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2019R00026SRLB2

Société SOGEMACO - SARL

Adresse : 38 rue d'Italie 1001 Tunis

MF : 28910CAM000

RC : B0158382005

Suivant PV du 16/12/2018 enregistré à la recette des finances de Tunis le 26/12/2018 sous le n°18708951, dont 2 exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Tunis le 31/12/2018 sous le n°B0158382005, il a été décidé : .

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes Global Auditing And Advising (G2A) représenté par son gérant M Hafedh Zribi

2019R00028SRLB2

Société Platerie Jbal Ressas

Adresse : Avenue de Martyres Lamti Centre El Mourouj 1

MF : 900640MAM000

RC : 80212005

Suivant PV du 16/12/2018 enregistré à la recette des finances d'El Mourouj le 26/12/2018 sous le n°18705521, dont 2 exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 28/12/2018 sous le N°8201862060, il a été décidé :

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2015-2016-2017

- Quitus au gérant pour l'exercice 2015 2016 2017.

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes Global Auditing And Advising (G2A) représenté par son gérant M.HAFEDH Zribi.

2019R00029SRLB2

Société Didon Pharma - SARL

Capital social : 40 000 dinars

11 Avenue Habib Bourguiba Megrine

MF : 1494549K/A/M

R.C : B0247122017

Suite au P.V de l'assemblée générale extraordinaire datée le 27/9/2018 enregistré à la recette des finances Megrine le 16/10/2018 sous le n°18704509 quittance n°069462, délivrée deux copies du PV au tribunal de première instance de Ben Arous le 20/12/2018 sous le numéro 201860612.

Il a décidé ce qui suit :

- Mr Ben Cheik Ons cède la totalité de ses parts (1000 parts) à Mr Ben Khaled Leitheddine 200 parts et Société Baby Distribution 800 parts.

2019R00033SRLB2

Société Trans Italia Tunisie S.A.R.L

26 Rue 02 Mars 1934 la Goulette

MF : 1469256E/A/M

R.C : B01153622016

Suite au procès verbal l'assemblée générale extraordinaire datée le 26/1/2018 enregistré à la recette des finances la goulette le 9/2/2018 sous le n°18701002 quittance n°15997 et un deuxième procès verbal l'assemblée générale extraordinaire datée 1/6/2018 enregistrée à la recette des finances la Goulette le 7/6/2018 sous le n°18705485 quittance n°91168 délivré deux copies des PV au tribunal de première instance de Tunis le 3/12/2018 sous le numéro 201856884

Il a décidé ce qui suit :

- L'ajout d'activité annexe au transport comme activité secondaire

- Transfert siège social au 26 rue 02 Mars 1934 la goulette 2060.

2019R00034SRLB2

Acceptation d'une nouvelle associée

Modification des statuts

Cession des parts sociales

Société Capital Consulting Tunisie - SARL

Au capital de 6.000 dinars

Siège social : 44, Rue de Cordoue El Manar 1-2092 Tunis

Immatriculée au RC de Tunis sous le n° B24164492012

Matricule fiscal : 1263161JAM000

1- Par Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 décembre 2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis en date du 26 décembre 2018, quittance n°9836, sous le n°18808079, il a été décidé :

- D'agréer, le projet de cession des parts sociales et d'accepter la société «Capital Associates », entant que nouvelle associée.

- De modifier l'article 7 des statuts en conséquence.

2- Par acte sous seing privé en date du 7 décembre 2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis en date du 26 décembre 2018, sous le n°18108078, quittance n°9835, la société Casablanca Capital Consulting cède les (99) parts sociales qu'elle détient dans le capital de la société Capital Consulting Tunisie, sous toutes les garanties de droit et de fait, a la société Capital Associates qui accepte 99parts sociales.

3- Deux exemplaires des procès-verbaux et de l'acte de cession ci-dessus cités ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 31 décembre 2018, sous le n°201862330.

2019R00044SRLB2

La création d'un établissement secondaire

Ste TMTC

MF : 1244746Y/A/M/000

RC : B1585852012

Suivant PV de l'AGE en date du 08/08/2018, enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse le 05/09/2018 sous quittance n° 048649, enregistrement n° 18802708 dont deux copies de chacun d'eux ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Sousse sous n°D152692012- 201861153 en date du 24/12/2018, il a été décidé la création d'un établissement secondaire situé à la zone industrielle Bouhjar, 5015 Monastir.

2018S03388SRLB2

Changement de siège social

Société Librairie et Distribution Bureautique El Habib SARL

Au capital de : Sept mille dinars (7.000 dinars)

Siège social : Rue Raouandi n° 12 Hammam Sousse

Mat Fiscal : 1154068F A M 000

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 1/11/2018 enregistré à la recette des finances 3 septembre 1934 Sousse le 9/11/2018 sous le n° 18702365 quittance n° M068187 et deux exemplaires ont été déposés au tribunal de Sousse sous le n°201861527 en date du 26/12/2018 dont les changements suivant ont été effectué :

- Changement de l'adresse de la société d'Av Abou Hamed El Ghazali à N° 19 Sousse à Rue Raouandi N° 12 Hammam Sousse.

2018S03390SRLB2

Société Super Garage – SARL

Au Capital De : 270 000,000 Dt

Route de Tunis Zone Industrielle Akouda

MF : 0044521L/A/M/000

Suivant PV de l'AGE du 9/5/2018, enregistré à la recette des finances Kalaa Kbira Sousse, n° quittance M49441, n° d'enregistrement 18701818, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Sousse 2 sous le n°D9848997 les associés décident la nomination de Mr Ridha Morjene en tant que nouveau gérant de la société pour une période de trois années renouvelable et ce, en remplacement de Madame Mouna Ennouri Morjene.

2018S03391SRLB2

Diverses résolutions Sté Sak's - SARL

Siège social : Avenue Taieb Mhiri 5012 Sahline

MF : 7378124/C

Suivant P.V de l'A.G Extraordinaire en date du 21/3/2017, enregistré à la recette des finances de Sahline le 27/3/2017 sous n° 17700450 quittance M010416, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir le 26/12/2018 sous n° 201861612 dépôt n°D1522004, il a été mentionné :

- La dissolution sans la liquidation de la société « SAK'S » dont le RC n°B 15302004

- L'approbation de la fusion par l'absorption de la société « SAK'S » par la société « AZUREX » Mandater Mr Ali Belkhiria pour lui permettre de signer le contrat de fusion et tout autre document entrant dans le cadre de l'opération.

2018S03396SRLB2

Avis de changement du siège social de la Société Chargui Fils et Cie

Société à responsabilité limitée

Au capital : 40.000 DT

Siège social : Rue Ittiihad el Maghreb El Arabi-Route Menzel Kamel - Jammel 5020 – Monastir

Matricule fiscal : 1552158Z

Registre de commerce : B1533992018

Suivant acte sous seing privé en date du 16/11/2018, enregistré à la Recette des Finances Cité El Idari Jammel en date du 30/11/2018, quittance n° M073844, enregistrement n° 18802514, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 20/12/2018, sous le numéro D151342018 - dépôt n° 201860560, il a été décidé le changement du siège social de la société à Route de Sousse - Menzal Harb - Bembla-Monastir.

2018S03401SRLB2

P.V de l'A.G.E

VNH 2 CONFECTION S.A.R.L

M.F : 1002757H/A/M/000

CNSS n° 27068252

En vertu des procès-verbaux des A.C.E.O, en date du 8/6/2018 et du 17/08/2018 enregistrés respectivement à la recette des finances de Ksar-Hellal le 27/06/2018 sous n° de Quittance M040712 et n° Enregistrement 18501263 et le 25/09/2018 sous n° de Quittance M057461 et n° d'enregistrement 18801808, dont deux copies ont été déposées au greffe du registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Monastir sous le n° 201846616 en date du 08/10/2018.

Il a été décidé et approuvé ce qui suit :

L'approbation de deux opérations de cession des parts sociales réalisées entre :

- D'une part, la société VNH Confection et Mr Nabil AYEB,

- Et d'autre part, la société VNH Confection er Mr Hazem AYEB,

- L'approbation de la convention de fusion en date du 31 décembre 2017 et de la réalisation de l'opération de fusion.

- Transfert de l'actif et du passif de la société absorbée, «VNH 2 Confect.ion» à la société absorbention «VNH Confection»

- Dissolution définitive de la société «VNH 2 Confection ».

2018S03402SRLB2

P.V de l'A.G.O

NATAL S.A.R.L

M.F : 0708279M/A/M/000

CNSS n°: 14972352

En vertu d'un l'V de l'A.G.O, en date du 23/10/2018 enregistré à la recette des finances de Ksar-Hellal le 28/11/2018 sous n° Quittance M069334 et n° Enregistrement n° 18802247, dont deux copies ont été déposées au greffe du registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Monastir sous le n° 201859602 en date du 14/12/2018.

Il a été décidé et approuvé ce qui suit :

Nomination de la société «GENERAL AUDIT» inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie en tant que commissaire: aux comptes pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

2018S03403SRLB2

SOCIETE « LA COSTA»

SARL au capital social de 28000 DT

MF : 1409793T

RC : B09137172015

En vertu du PV AGO du 30/03/2018 enregistré à la RF de l'APII de Sousse le 23/11/2018 sous le n° 18803865, quittance n° M004266 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 26/12/2018 sous le n° D094132015. Il a été décidé ce qui suit :

- Ouverture d'un deuxième établissement secondaire sis Route Touristique Km 13 Oued Brahem Chott Meriem Sousse.

2018S03405SRLB2

Changement d'activité

Société K-inK» - SARL

Siège : Avenue Al Hamam- Cité Essalem 4030 Enfidha

MF : 1298173/B/A/M/000

Suivant PV de l'A.G. Extraordinaire en date du 24/12/2018, enregistré à la recette des finances d'Enfidha le 25/12/2018, sous le N° 18701967 quittances N° 050363, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 le 27/12/2018 sous le N° 201861756 dépôt n° D911662013. Il a été décidé le changement de l'activité pour devenir :

- Activité principale: Vente Téléphones et accessoires en gros

- Activité secondaire : Maintenance matériels informatique.

2018S03406SRLB2

Changement du gérant

SOCIETE NEW WAVE SERVICES

SARL au capital : 1000

Siège : 11 Rue Mohamed Sadok Bou Achour Khezama Ouest Sousse

MF : 1503402T/A/M/000

Suivant au Procès-Verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire en date du 15/02/2018, enregistrés à la recette des finances Trocadéro Sousse le 13/03/2018 sous n° 18800581, Quittance n° M 008705, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe tribunal de première Instance de Sousse le 05/12/2018 sous le n° D091882017.

Il a été décidé de changer le gérant Monsieur Walid M.Mokhtar Rezgalla devient le nouveau gérant de la société.

2018S03407SRLB2

SOCIETE ACADEMIE ANNOUR

MF : 1283596VPM000

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances de Sousse sous le n° 18701891 et quittance n° M054861 en date du 05/09/2018 et dont deux exemplaires de chacun ont été déposés au tribunal de l" Instance de Sousse sous le n° D09832013 en date du 27/12/2018, ils ont décidé ce qui suit :

1- Nomination de Mr Mohamed Nouira titulaire de la CIN N0092979660 délivrée le 10/6/2008 comme cogérant de la société.

2018S03409SRLB2

Société HM Consult – SARL

Au capital de 10 000.000 dinars

Avenue 2 Mars 1934 - 5111 Mahdia

MF : 1228924 /E/A/M/000

RC N° : B 275782012

En vertu de procès verbal du conseil d'administration réuni en date du 6 Juillet 2018 enregistré à la recette des finances rue Ali Balehwen Mahdia le 21 Novembre 2018 sous le n° 18503763 quittance n°M 056827 et le procès verbal du conseil d'administration réuni en date du 22 Août 2017 enregistré à la recette des finances rue Ali Balehwen Mahdia le 10 Janvier 2018 sous Je n° 18700175 quittance n° M 002288, le conseil d'administration à décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital social de 10.000 dinars au 12.0000 dinars.

- Nomination Mr Chokri Guedri nouvel associés.

- Acceptation de la cession de parts.

- Modification d'articles dans les statuts.

Deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de première instance Mahdia le 26/12/2018 sous le numéro 201861528.

2018S03412SRLB2

Société GREEN POWER COMPANY

SARL au capital : de 200.000 dinars

Siège social : Route Taniour km 6 EChihia- Sfax

Matricule Fiscal : 1327372W/A/M/000

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 Mars 2017 enregistré à la recette des enregistrements des actes des sociétés à Sfax le 29 Mai 2017, quittance n° MO02732, Enregistrement n° 17502495 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 26 décembre 2018 sous le numéro 261861567, il a été décidé l'augmentation du capital social de deux cent mille dinars (200.000 d) à deux cent soixante mille dinars (260.000 d).

L'article sept des statuts a été modifié en conséquence.

2018X02470SRLB2

Société «IMMOBILIERE AHMED»

SARL au capital de : 5 105 100 D

Rue Majida Boulila

M.F : 612086/C/P/M/000

R.C : B191101998

Suivant procès verbal de l'assemblée générale ordinaire enregistré à la recette des finances à Sfax le 17/7/2018, quittance n° M004057, enregistrement n° 18803724, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 25/12/2018 sous le numéro 201861332, il a été décidé de permettre aux deux gérants M Ahmed Gargouri et Mme Nabawia Gargouri, de procéder à la signature de manière séparée ou conjointe à toutes les opérations financières, administratives et autres liées à l'activité normale de la Société.

La signature de l'un des gérants engage la société envers les tiers.

2018X02481SRLB2

Augmentation du capital

Transfert du siège social

Société MIMO CONFECTION

SARL au capital de : 190 000 DT

Avenue 14 janvier - Sfax

Matricule fiscal : 1341971Z/A/M/000

RC : B0862682014

Suivant procès verbal de l'AGE en date du 15/9/2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés de Sfax le 8/10/2018 sous le n° 18504934 quittance n° M005366, il a été décidé :

- Changement de l'adresse du siège social à l'immeuble El Baraka Mezzanine n° 3 Sfax.

- Augmentation du capital de la société de 190.000 DT à 250.000 DT, par incorporation des comptes courants actionnaires.

Tous ces documents ont été déposés au greffe!du tribunal de première instance de Sfax le 25/12/2018 sous le n° 201861373.

2018X02489SRLB2

Société « ERIS »

MF : 0003770B

RC : B128831997

Suivant PV de l'AGO du 5/3/2018, enregistré à la RF de l'enregistrement des actes de société à Sfax sous n° 18801573, quittance n° M001712, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Sfax sous n° 201828800 le 4/6/2018, il a été décidé le renouvellement du mandat du gérant Mr Makram Kallel pour une durée indéterminée et la désignation de la société «OUTSOURCING & AUDITING COMPANY» en tant que commissaire aux comptes pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

2018X02493SRLB2

Augmentation du capital

Société industrielle de céramique «SICERAM»

SARL au capital de : 5 500 000 D

Zone Industrielle Sidi Salah – 3021 Sakiet Ezzit – B.P. n°16 – Sfax

MF : 036624 W/A/M/000

RC : B159281997

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10/12/2018, enregistré à la recette des finances de Sakit Ezzite à Sfax le 14/12/2018, sous n°18502101, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 27/12/2018 sous n° 201861811, que les associés ont décidé d'augmenter le capital de 2.000.000 de dinars pour le porter de 3.500.000 à 5.500.000 dinars et de modifier l'article 7 des statuts en conséquence.

Une inscription modificative a été portée au registre du commerce.

2018X02498SRLB2

SOCIETE MARIAM AGRICOLE

SARL au capital de 665 000 dinars

Route de Tunis km 17 Sfax

M.F : 865369P

Aux termes du P.V de l'AGE tenue le 18 décembre 2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 19 décembre 2018 sous le n° 18806277 quittance M006829, il a été décidé de prolonger le mandat du gérant Mr Ridha MSEDDI pour la durée de la société avec les pleins pouvoirs. L'article 28 est modifié par conséquent.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 24 décembre 2018 sous le n° D08692004.

2018X02501SRLB2

Dissolution de la société « FAGIOLI Tunisie »

SARL au capital de 17.000 dinars

118, Z.I de Radès chez HBH Transport et Logistics 2040 Radès

R.C : B0127302008

M.F. : 1003133J

Aux termes du P.V de l'AGE du 31 octobre 2018, enregistré à la recette des finances rue de la République de Radès, le 20 décembre 2018 sous le n° 18503342, quittance n° M075379, il a été décidé la dissolution et la liquidation de la société FAGIOLI Tunisie et la désignation de Monsieur Tijani Chaabane en qualité de liquidateur avec les pleins pouvoirs.

Deux exemplaires du P.V susmentionné ont été déposés au registre de commerce tenu auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous, le 21 décembre 2018, sous le n° D248452007.

Le siège du liquidateur est désigné à l'Immeuble Golden Towers n° B7-1 – 7ème étage Cntre Urbain Nord Tunis.

2018X02502SRLB2

Dissolution de la société «FAGIOLI»

SARL au capital de 10.000 dinars

118, Z.I de Radès chez HBH Transport et Logistics 2040 Radès

R.C : B0169842012

M.F : 12413727

Aux termes du P.V de l'AGE du 31 octobre 2018, enregistré à la recette des finances rue de la République de Radès, le 20 décembre 2018 sous le n° 18503343, quittance n° M075380, il a été décidé la dissolution et la liquidation de la société FAGIOLI et la désignation de Monsieur Tijani Chaabane en qualité de liquidateur avec les pleins pouvoirs.

Deux exemplaires du P.V susmentionné ont été déposés au registre de commerce tenu auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous, le 21 décembre 2018, sous le n° D019222012.

Le siège du liquidateur est désigné à l'Immeuble Golden Towers n° B7-1 – 7ème étage Centre Urbain Nord Tunis - Tél. 71.903.035 – 98.410.917.

2018X02503SRLB2

Augmentation du capital

TRANFORMATION GENERALE DU VERRE

«T.G.V »

S.A.R.L au capital de 1200 000 D

Route de Tunis Km 10 - Sakiet Ezzite Sfax

M.F. N° 635414 X/A/M/000

R.C. N° B 2553522004

Il ressort du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire N° 6 du 22 octobre 2018 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Sfax, le 4 décembre 2018 sous le numéro 18505934 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 28/12/2018 sous le N° 201862099, que les associés ont décidé d'augmenter le capital en numéraire de 1.200.000 dinars à 1.700.000 dinars et de modifier l'article 7 des statuts en conséquence.

2018X02505SRLB2

Société El Amel de Développement Agricole - SARL

Siège social : cité Diar El Baher Zone touristiqye Mahdia

RC : B1629232011

MF : 000/M/N/1187819B

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27/12/2017, enregistré à la recette des finances de Mahdia quittance n° 60013 enregistrement n° 18704010, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Mahdia le 26/12/2018, sous le n° 201861698, et suite au décès du gérant Mr Ali Mechregui, il a été décidé :

La répartition des 51 parts sociales sur les héritiers qui sont Halima Bouzidi et Khaled, Marwene, Youssef, Ines, Afef et Marwa Mechergui.

La nomination de Mr Khmais Matmati, nouveau gérant de la société.

2018X02511SRLB2

Clôture de la liquidation

Sté Copratech - SARL

Au capital de 10.000 dinars

Cité El Khadhra Regueb

MF : 1209610G

RC : B18135382011

Suivant PV de l'AGE réunie le 10/4/2018, enregistré à la recette des finances de Regueb, le 11/4/2018, sou le n° 18500585, quittance n° M015035, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid sous le n° 201846390, le 08/10/2018, il a été décidé d'approuver les comptes définitifs de la liquidation, de donner quitus au liquidateur, Mr Sofiene Kossentini, pour sa gestion durant la période de liquidation, clôturer la liquidation et de distribuer les fonds restant entre les associés proportionnellement à leurs participation au capital social.

2018X02512SRLB2

SOCIETE "RAHMA TRADING DE COMMERCE INTERNATIONAL"

Siège social : Route habana km 7.5 Sfax

Capital social : (70.000 Dinars).

MF : 1390293F

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 décembre 2018, enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés de Sfax le 13 décembre 2018, reçu n° M006665, enregistrement n° 18506130, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 25 décembre 2018, sous le n° 0081622015, les associés ont décidé à l'unanimité :

- L'approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018,

- Donner quitus au gérant Monsieur Mohamed Hadj Hmida pour sa gestion,

- la liquidation anticipée de la société,

- nomination de Monsieur Azabou Abdelfettah, liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.

2019X00004SRLB2

Diverses résolutions

Société «AEROCONSULTING» - SUARL

Siège : n°35 rue Libye – Sahloul 4054 Sousse

MF : 1536880/B/A/M/000

Suivant PV en date du 22/3/2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société à Sousse le 24/8/2018, sous n° 18802784 quittance n° M003077, et dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse le 20/12/2018 sous n° 201860583, dépôt n° D097122017, il a été décidé : l'approbation des rapports de gestion et des états financiers de l'exercice 2017, donner quitus au gérant pour cette période et affectation des résultats.

2018A01798SRLB2

Changement de gérant

Société SOFAPAL EXPORT – SARL

Siège : Z. industrielle 4012 Hergla

MF : 1384586/D/A/M/000

Suivant PV en date du 1/12/2018, enregistré à la recette des finances de Sidi Bou Ali le 24/12/2018, sous n° 18701578 quittance n° M028419, dont deux copies de chacune ont été déposées au greffe du tribunal de Sousse 2 le 26/12/2018 sous le n° 201861546, dépôt n° D091372015, il a été mentionné : l'acceptation de la démission du gérant Mr Oussama Bessaad et la nomination de Mr Chiheb Romdhane Bessad nouveau gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2018A01800SRLB2

Nomination d'un cogérant

Société « Tous pour le Marbrier » SARL

Siège : Lotissement Fatma Nébli – Oued Ghénim 4000 Sousse

MF : 1340872/S/A/M/000

Suivant PV en date du 26/11/2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société à Sousse le 24/12/2018, sous n° 18804248 quittance n° M004291, dont deux copies de chacune ont été déposées au greffe du tribunal de Sousse le 26/12/2018 sous n° 201861557, dépôt n° D092042014, il a été décidé : La nomination de Mme Thouraya Debbichi en tant que cogérante de la société pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus.

2018A01801SRLB2

Société SUNSET RENT A CAR

SARL au capital : 180.000 dinars

Siège social : Imm. Molka – appt. n°23 – Av. Ennalhil – Khézama Est-Sousse

MF : 1343188/R

Suivant acte de cession et PV en date du 12/12/2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société à Sousse le 18/12/2018, sous n° 18104183-18804182 quittance n° M004616-004615, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse le 26/12/2018 sous n° 201861627, dépôt n° D093832013, il a été mentionné :

La cession de toutes les parts sociales de Mr Slaiem Ben Meftah (40 parts) au profit de Mlle Sana Makhlouf (20 parts) et Mr Hatem Charrada (20 parts).

L'acceptation de la démission du gérant Mr Slaiem Ben Meftah et la nomination de Mlle Sana Makhlouf nouvelle gérante de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2018A01804SRLB2

Sté Auto Scanner

MF : 548798 QAM/000

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13 septembre 2018, enregistré à la recette des finances de Mahdia sous n° 18703028 et au greffe du tribunal de Mahdia sous le n° 201861218, l'assemblée générale approuve les bilans et les états financiers des années 2013, 2014, 2015 et décide de nommer Mme Nour Elhouda Ben Amor titulaire de la carte d'identité nationale n° 08483256, en tant que commissaire aux comptes de la société pour un mandat de trois années 2016, 2017, 2018.

2018A01806SRLB2

Diverses résolutions

Ste Vegatech - Sarl

Siège : Rue Kais Ibn Moulaouah - El Bhaier 4011 Hammam Sousse

M.F : 1259496/B/A/M/000

Suivant PV en date du 3/12/2018, enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 27/12/2018, sous le n° 18706808 quittance n°109952, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse (API) le 27/12/2018 sous le n°201861961 dépôt n°D276122012, il a été décidé que les opérations bancaires doivent être cosignées par au moins deux signataires et qui sont de : Mr Abdeljalil Ayed- Mr Chawki Trimeche et Malek Ayed.

2018A01808SRLB2

Cession de parts sociales

Société Amal Elmostakbel

MF : 1564823/Z/A/M/000

RC : B08103612018

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 29/10/2018, enregistré à la recette des enregistrements des actes des actes des sociétés de Sfax le 4/12/2018, sous le n° 18805929, quittance n°M006447, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax dépôt n° B08103612018, le 26/12/2018, il a été décidé la cession de 100 % des parts sociales propriétés de madame Wafa Dhouib à Monsieur Bachir Dhouib et la modification des articles des statuts régissant les parts sociales et les associés.

2018B02336SRLB2

Augmentation du capital

Moalla Loisir et Sport

MF : 1490045X/A/M/000

B087462017

Suivant procès – verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10/12/2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax en date du 14/12/2018, reçu n° M006693, enregistré sous n°18506158, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax en date du

25/12/2018, sous le n° du dépôt 201861477, le n° initial D 08332017, il a été décidé l'augmentation du capital de la société de 1675000 DT à 2000 000 DT et l'approbation de l'acceptation des nouveaux associés.

Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

2018B02337SRLB2

Société des Produits de Carriers Faiedh de Transport - SARL

Au capital de 5000 dinars

Rue Foued Kallel, Immeuble Hana Centre 3027 – Sfax

MF : 1211938A

RC : B08147242011

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire n° 1-2018 de la société des produits de carriers Faiedh de Transport «SPCF Transport», en date du 30/11/2018, enregistré le 06/12/2018, sous le n° 18805984, quittance n° M006509, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Sfax, le 24/12/2018, sous le n° 201861222, il a été décidé l'approbation du projet de cession de la totalité des parts sociales au nombre de 80 de l'associé « société de produits carrières faiedh » au profit de Mrs Mohamed Guidara (70 parts). Mahmoud Abid (5 parts) et Ali Guidara (5 prts).

Par suite l'acceptation de Mrs Mahmoud Abid et Ali Guidara en qualité de nouveaux associés et s'est réalisée en vertu de l'acte de cession des parts sociales du 30/11/2018, enregistré le 06/12/2018, sous le n°18105983, quittance n° M006508.

2018B02339SRLB2

Société «Ribat Distribution» - SARL

au capital de 10000 dinars

MF : 1423648V/A/M/000

RC : B81198422015

En vertu du PV de l'AGE du 1/11/2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 09/11/2018, enregistrement n° 18805519, quittance n° M005999, dont deux originaux ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax sous le n°201860844, en date du 21/12/2018, les associés ont approuvé :

- Renouvellement du mandat de gérant « Monsieur Mohamed Naceur Bellaj » pour une durée indéterminée.

2018B02340SRLB2

Société Huilerie Zitouna - SARL

Au capital social 850 000 DT

Siège social : Route de Gremda km 10 – Sfax

RC : B 81227262012

MF : 1019439 GNM00

Il ressort du PV de l'AGE en date du 14 décembre 2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société à Sfax le 18 décembre 2018, sous le n°1806231, deux exemplaires de ces PV ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 25/12/2018, sous le n° 201861305, que les associés ont décidé de modifier les statuts en conséquents et approuver :

- Approbation d'un contrat de cession des parts sociales en date du 14 décembre 2018, et enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société à Sfax le 18 décembre 2018 sous le n° 18106229.

- Modifier l'article 8 des statuts en conséquence.

2018B02341SRLB2

Renouvellement de nomination d'un commissaire aux comptes

Société « EGET »

Société à Responsabilité limitée au capital de 3 000 000 dinars

Siège social : Rue Béchir M'Hadhbi 3000 Sfax

Immatriculée au RC de Sfax sous le numéro B146401996

Matricule fiscal : 8350 FAM 000

Suivant procès-verbal de l'assemblée général ordinaire des associés réunis en date du 30/06/2018, enregistré le 07/12/2018 à la recette des actes des sociétés à Sfax, quittance n° M006567, enregistrement numéro 18806041 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 27/12/2018 sous le numéro 201861835, il a été décidé à l'unanimité des associés le renouvellement de la nomination de Monsieur Issam REKIK commissaire aux comptes inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-comptables de Tunisie en qualité de Commissaire aux comptes pour les exercices 2018 - 2019 et 2020.

2019B00002SRLB2

Cessation d'activité S.A.R.L

SOCIETE GOLDEN PLAST

MF: 1234039/W/A/M/000

Suivant procès verbal de l'assemblée extraordinaire en date du 31/12/2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés à Sfax en date du 02/01/2019 , reçu n° M000008 ; enregistrement n° 19500008 ; dont deux exemplaires du procès verbal ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 02/01/2019 sous N° D251202012; il a été décidé ce qui suit :

- Cessation d'activité de la société en date 31/12/2018

- Nomination de Souhail Masmoudi entant que liquidateur.

2019B00004SRLB2

Société Bouaziz

SARL au capital de 30.000 Dinars

Route Aéroport Km 4 Z.I. Wadi Achâabouni Sfax

MF : 1377431R/A/M/000

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19 décembre 2018 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 27 décembre 2018 n° quittance M007008, n° enregistrement 18506448 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de 1ére instance de Sfax sous le n° D 814302014 en date du 02 janvier 2019 Il a été décidé l'approbation de l'augmentation du capital par incorporation des réserves facultatives de l'ordre de 120000 dinars et la modification de article 7 des statuts.

2019B00005SRLB2

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Société de Transformation de Thermoplastiques SARL

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie en date du 02/08/2018 enregistré à la recette

d'enregistrement des actes de sociétés commerciales à Sfax en date du 10/12/2018 sous le n° 18804435 Quittance n° M102209 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Sfax en date du 02/01/2019 sous le n° 201934.

Il a été décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes Monsieur Mohamed Hédi ABDELMALEK pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

2019B00010SRLB2

SOCIETE MENUISERIE ALUMINIUM ET BOIS "MAB"

SARL au capital de 1000 dinars

Siège social : Rte Mahdia Km 10 Impass Gargouri Sfax

MF : 1578551 R

RC : B08163302018

Suivant Acte S.S.P EN date 11/12/2018 Enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 25/12/2018 quittance n° M006930 sous n° 18806371 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de Sfax sous n° 201862446 le 31/12/2018 que les associés ont décidé ce qui suit :

1) Acceptation Mr Adly Boukattaya comme nouveau associé.

2) suivant acte S.S.P enregistré le 11/12/2018 quittances n°M006929 dont deux exemplaires ont été déposés greffe de tribunal de Sfax sous le n°201862446 :

- Mr Imed Boukattaya a cédé 80 parts de 10 dinars chacune de ses parts qu'il possède à la dite Sté à Mr Adly Boukattaya.

2019B00012SRLB2

Société SOKAEF

Société SARL

Capital : 150.000 DT

Matricule fiscal : 0411798/M/A/M/000

CNSS : 113970-92

Suivant un procès-verbal général extraordinaire des associés du 30/11/2018 enregistré à la recette des finances de Gafsa le 5/12/2018 sous le n° 18806907, quittance n° M048251.

- Cession de toutes les parts de Mr Baari Adel à Mr Yahya Ali suivant contrat de cession des parts sociales enregistré à la recette des finances de Gafsa le 5/12/2018 sous le n° 18106906, quittance n° M048250.

- Mise à jour des statuts de la société.

Dont il a été déposé deux exemplaires au greffe du tribunal de première instance de Gafsa sous le numéro D971000 en date du 25/12/2018.

2018D00298SRLB2

Société : PULSAR SOFT

SARL : Capital 1000 Dinars

Siège social : Cite martyrs rue de Caire Sned Gafsa 2190

MF : 1552083X

RC : B1726062018

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extra-ordinaire du 19/11/2018, enregistré à la recette des finances de Sned le 26/12/2018, enregistrement n°18801249, quittance n° M015767, dont deux copies ont été déposées au greffe de tribunal de 1ère instance de Gafsa le 28/12/2018 sous le numéro 201862018.

Il a été décidé :

- Changement d'adresse de la société au Cite Ennacer Rue la liberté Sned Gafsa 2190.

2019D00001SRLB2

Constitution d'une S.U.A.R.L

Société SBS

MF : 1587476Z/ A/M/000

Au terme du PV de l'AGE du 12/12/2018 enregistré à la recette des finances de Dar Chabaane le 13/12/2018 quittance n° 44937 enregistrement n° 18701915 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Nabeul sous le n°201860150 le 18/12/2018 l'associé décide la cessation de l'activité secondaire et la mise à jour des statuts.

2018N02074SRLB2

Société Le Defi

MF : 1480442B/B/M/000

En vertu de procès-verbal de l'assemblée générale extra -ordinaire du 2/01/2018 enregistré à la recette des finances Nabeul le 15/5/2018 sous le n°18101950 quittance n°M031613 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul le 25/12/2018 sous le n° 201861322.

Il a été décidé :

- L'approbation de la cession de 50 parts sociales par Mr Wassim Mahmoudi à Mme Fedia Hajjaji.

2018N02076SRLB2

Société el Fath des Matériaux de constructions – S.A

Capital 10000 dt

Siège social : Rue Ali Ben Ghedhahom Kelibia

MF : 1197133G

RC : B0776802011

Par procès - verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7/11/2018 enregistré à la recette des finances de Kelibia le 14/12/2018 sous le n°18802928, quittance n° M069569, dont deux exemplaires des documents suivants ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul le 21/12/2018, sous le n° 201860948 dépôt original D0712772011 il a été décidé comme suite dépôt du rapport des bilans et des états financiers des exercices 2015, 2016 et 2017.

2018N02078SRLB2

Société Raboudi Services - SARL

Capital : 18 000 dt

Siège social : 02 Rue Alaeddine Nabeul 8000

MF : 933953G

RC : B0745032005

Par procès - verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13/6/2018 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 30/08/2018 sous le n°18703165, quittance n° M051322, dont deux exemplaires des documents suivants ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul le 21/12/2018, sous le n° 201860946 dépôt original D072652005. Il a été décidé comme suite dépôt du rapport des bilans et des états financiers des exercices 2015,2016 et 2017.

2018N02079SRLB2

MF : 1347470HAM000

Suite au procès-verbal du 7 décembre 2018, enregistré à la recette des finances de Korba le 13 décembre 2018, sous le n° 18702571, quittance n° M054707, il résulte l'approbation des états financiers et des résultats jusqu'à l'exercice clos le 31 décembre 2017, pour la société dont le siège social est à Bouyoussef 8024 Tazarka ayant registre de commerce numéro B51221572014.

Deux copies du procès-verbal ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Nabeul le 25 décembre 2018 sous le n° 201861462.

2018N02084SRLB2

Société Etablissement Zouari Pièces Auto - SARL

Au Capital de 10.000 dinars

Siège social : Rue Taieb Sardouk Kélibia

MF : 1446227A

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire tenue le 30/11/2018, enregistrée à la recette des finances de Kélibia le 24/12/2018, sous le n° 18702984, quittance n° 071032, dont deux exemplaires (des PV et Bilans) ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul le 25/12/2018, sous le n° 201861300, il a été décidé l'approbation des comptes et bilans des exercices 2016 et 2017, l'affectation des résultats et quitus au gérant.

2018N02085SRLB2

Société «Carre Cuisine Industrie - C.C.I SUARL

Au capital : 105.000 dinars

Rue Sidi Abdallah Dar Chaabane El Fehri 8011

MF : 1377402 L/A/M/000

N° Affiliation CNSS : 547634-69

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Dar Chaabane El Fehri, en date du 9-11-2018, sous le numéro 18501757, quittance n° M041485, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul sous n°201861593 en date du 26-12-2018.

L'assemblée générale extraordinaire du 08-11-2018 a décidé :

- Augmentation du capital social de 105.000 dinars à 245.000 dinars.

- Mise à jour des articles 6 et 7 des statuts.

2018N02086SRLB2

Société industrielle d'articles ménagers "SIAM"-SARL

Société à responsabilité limitée SARL

Capital social : cent mille dinars

Siège social : local n°16. 1er étage immeuble E espace Tunis Montplaisir Tunisie.

R.C : 0563052006 B

M.F : 982529R/A/M/000

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés, signé le 13/12/2018 et enregistré à la recette des finances de Montplaisir le 13/12/2018 quittance numéro M099762 et enregistrement numéro 18806431, auprès duquel il a déposé deux exemplaires au registre du commerce du Tribunal de première instance de Béja le 25/12/2018 sous le numéro 201861262 a été approuvé à l'unanimité ce qui suit :

1) Donner Les pouvoirs absolus au gérant en ce qui concerne les modalités et les délais de la convocation de l'assemblée générale.

2) Changer le siège social de la société pour devenir au local numéro 16 du premier étage de l'Immeuble E éspace Tunisie Monplaisir Tunisie.

3) Cession des parts sociales en vertu d'un contrat de cession signé le 30/3/2010 et enregistré à la recette de finances de Testour le 02/4/2010, sous le numéro 003128M et numéro d'enregistrement 10700474, en vertu desquels M. Imed Riahi a transféré toutes ses parts sociales estimées à 2000 parts du total des parts des associés au prix de dix mille dinars (10000 d) au profit de l'associée de la même société, Mme Yosra Manai.

2019J00002SRLB2

Sté Linda de Distribution

M.F : 1386212H/A/M/000

R.C : B 1026502015

NASSRALLAH

Suivant le procès-verbal 14/12/2018, enregistré à la recette des finances de NASSRALLAH le 17/12/2018 sous N° Quittance M016706 et N° Enregistrement 18500920, dont exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Kairouan le 26/12/2018 sous numéro D10182015.

Le gérant de la société LINDA DE DISTRIBUTION à décidé :

- de faire la cessation de la société et fermer sa matricule fiscal.

2018H00499SRLB2

Société Ascheri Fresh Erbes tunisia - SARL

Résident totalement exportatrice

Capital : 32.420.000,000 dt

Siège social : Kotrania Elbaten Km 13 Kairouan

RC : B1030952004

MF : 0816828 Y/N/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14/12/2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de 1er bureau Tunis sous le n° 18807918, quittance n° 9648 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Kairouan le 27/12/2018, sous le n° 201861878, il a été décidé de :

- Approbation de la cession des parts.

- Changement de la dénomination sociale d'ascheri Fresh Erbes Tunisia Sarl à Tunisia Fresh Erbes SARL.

La mise à jour et la modification des statuts de la société.

2018H00504SRLB2

Augmentation de capital

Société S.T.M.N

Capital social 1.330.000 dinars

Siège social : 81 rue Omar Ibn Khattab 7003 Bizerte

RC : B128832003

MF : 839246E/A/M/000

CNSS : 00264148-17

Aux termes de ses délibérations en date du 10/12/2018 selon procès-verbal enregistré à la recette des finances Palais des finances Bizerte le 13/12/2018 sous n° 18502748, quittance M1041307 et dont deux exemplaires ont été déposés auprès du greffe du tribunal de première instance de Bizerte sous n°

201861530 en date du 26/12/2018, l'assemblée générale a décidé l'augmentation du capital social de la société de 1 330 000 dinars à 2 060 000 dinars par incorporation des résultats reportés et modification de l'article sixième des statuts.

2018W01050SRLB2

Sté des réparations du nord –SRN

Société à responsabilité limitée

Siège: Rue El Andalib cité Sidi Yahya 7050 Manzel Bourguiba

Registre de commerce : n° B0432972006

MF : 963937 YAM 000

Numéro de la caisse nationale de sécurité sociale : 267309-74

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4/7/2017 enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 11/7/2017, quittance n° M043365, n° d'enregistrement n° 17701589, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Bizerte le 17/10/2018 suivant reçu de dépôt n° 201848280, les associés ont décidé le transfert du siège social à l'adresse suivante : 45 rue Imam Sahnoun 7050 Menzel Bourguiba.

2018W01052SRLB2

Cession des parts sociales

Société "ALMA" de production et de vente des produits Détergents - SARL

Zone Industrielle - Menzel Abderhman -

MF : 1599017N-A-M-000

Suivant acte sous seing enregistré à la recette des finances de Menzel Jemif sous le n° 18701623 quittance M046565 du 25/12/2018 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Bizerte sous le numero D0421972018 en date du 26/12/2018.

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Monsieur Mahjoub Saidani cède toutes ses parts sociales les 343 parts de la société Alma de production et de vente des produits détergents - SARL a monsieur Mohamed Ben Amer Saidani.

2018W01056SRLB2

Augmentation de capital

Société Plastik Nord Afrique - SARL

Au capital de13.000.000 dt

Siège social : ZI n°4- 1152 Hammam Zriba Zaghouan

MF : 1158767V

RC : B24122762010

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 19 décembre 2018, enregistré à la recette des finances de Zaghouan, le 20 décembre 2018, sous le n°18504420, quittance n°82935, les associés ont décidé l'augmentation du capital d'un montant de cinq millions huit cent quatre-vingt-quinze mille six cents (5 895 600) dinars, pour le porter ainsi à dix-huit millions huit cent quatre-vingt-quinze mille six cents (18 895 600) dinars 589 560 parts sociales nouvelles de dix dinars chacune ont été souscrites et libérées de la totalité.

Deux exemplaires des procès-verbaux, ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Zaghouan le 26 décembre 2018, sous le n° D2419032010.

2018U00195SRLB2

Société Générale Maintenance et Entretien GME

Capital : 2000 dt

Siège social : 51, avenue Abou Taieb El Moutanabi Bir Mchergua 1141

MF : 1531277Q

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 26 juillet 2018 est enregistré à la recette des finances cité administrative Zaghouan le 1 octobre 2018, sous le n°18503406, quittance n° M067864, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Zaghouan le 25 décembre 2018, sous le n°D06792017, les associés ont décidé les modifications suivantes :

- Sortant un associé : Abdel waheb Sessi.

- La cession de 100 parts aux cessionnaires Mr Hedi Hammami.

- La modification de la forme juridique d'une SARL au SUARL.

- Ajoutant une activité secondaire.

2018U00197SRLB2

Société ELECTRO-ARAOUD SARL

Siège social : Avenue 7 novembre 5000 Monastir

MF : 1235373/M/A/M/000

RC : B1534542012

CNSS : 325935-15

Suivant PV du 20/12/2018, enregistré à la recette des finances de Monastir le 24/12/2018 sous n° 18506870, quittance n° M076021, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de Monastir le 26/12/2018 sous le n° D151082012.

- Suivant PV du 24/12/2018, enregistré à la recette des finances de Monastir le 26/12/2018 sous n° 18806935, quittance n° M076645, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de Monastir le 26/12/2018 sous le n° D151082012.

Il a été décidé :

- Augmentation du capital social pour atteindre la somme de 50.000 dinars.

- Désignation de Mr Salem Araoud gérant et Mr Ali Skhiri co-gérant.

- Définition des fonctions des gérants.

2018P01879SRLB2

Sté Elimouthen Tunisie SARL

Rue Nabhana 5012 sahline

MF : 1526977 E/A/M/000

CNSS : 607004-75

Suivant PV de l'AGE du 13/11/2018, enregistré à la recette des finances de Sahline le 25/12/2018 sous le n° 18701902, Q N°36735, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation de l'acte de cession de 3400 parts sociales détenues par Abdelmalek Bouzid à Nadia Jalled. Ce contrat est enregistré à la recette des finances de Sahline le 25/12/2018 sous le n° 18101903, QN° 36751.

- Approbation de l'acte de cession de 3300 parts sociales détenues par Hichem Boutaleb à Nadia Jalled. Ce contrat est enregistré à la recette des finances de Sahline le 25/12/2018 sous le n° 18101904, Q N° 36752.

- Vu que les parts sociales sont détenues en totalité par deux associés de nationalité Tunisienne, la société devient résidente.

Deux exemplaires sont déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir sous le n° 201861703 à la date du 26/12/2018.

2018P01880SRLB2

Briqueterie Du Centre Menzel Hayet SARL

Siège social : Av Mahbouba Soussia - 5080 Teboulba

Capital : 15.200.000.000 Dinars

MF : 703118Y/A/M/000

Registre de commerce : B164541999

CNSS : N° 149291-08

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date de 20 septembre 2018, enregistré à la recette des finances de Téboulba le 10 décembre 2018 sous le numéro de quittance M049541, numéro d'enregistrement 18802236 et dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Monastir 27/12/2018 sous le n° D15653499.

Il a été décidé :

1- L'approbation des états financiers et du rapport de gestion de l'exercice 2016 et 2017.

2- L'approbation des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2016 et 2017.

3- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes Jamel Eddine Ben Romdhane pour une durée de 3 ans 2019, 2020, 2021.

2018P01882SRLB2

Cessation d'activité et nomination de liquidateur

Sté «TIMBER WOLF TRADE»

MF : 1476422 S/N/M 000

Suivant P.V extraordinaire du 3-12-2018, enregistré à la recette des finances du Sayada le 24/12/2018 sous le n° 18500970, quittance n° M031952, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance du Monastir le 26-12-2018 sous le n°201861683, il a été décidé ce qui suit :

- La cessation définitive de l'activité de la société «TIMBER WOLF TRADE».

- Nomination de Mr Karim Ben Hamouda El Ajmi comme liquidateur.

2018P01885SRLB2

Société SOTUFIZ ZAZA

Société à responsabilité limitée

Capital social : 600.000,000 Dinars

Av. Mahbouba Soussia Immb Nakbi 5680 Teboulba

Registre de commerce : N° B1571312015

Matricule fiscal : n° 1395999G

Selon le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date de 5 décembre 2018, enregistré à la recette des finances de Téboulba le 25 décembre 2018 sous le numéro de quittance M051855, numéro d'enregistrement 18502310 et dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 27/12/2018 sous le n° D152262015.

Il a été décidé :

1- La cessation d'activité de la société SOTUFIZ ZAZA.

2- Nomination de Mr. Nakbi Mohamed comme liquidateur.

2018P01886SRLB2

YAZID VOYAGE SARL

Agence de voyage

Avenue Aboulkacem Chebbi - Sidi Alouane 5190 - Mahdia

M.F : 000/M/A/1578136E

R.C : B16165302018

Sous la gérance de : Ramla Mbarek

Suivant procès-verbal de l'AGO de la Sté Yazid Voyage D'agence de Voyage réunie le 15/11/2018.

Objet : Changement de raison sociale de «Sté Ramlou Voyage» à «Sté Yazid Voyage».

- Deux exemplaires du p.v ont été déposés au R.C du TPI de Mahdia le 26/12/2018 sous le n° D161662018. Enregistrés à la r.f de Sidi Alouane le 22/11/2018 sous le n° M023309.

2018P01888SRLB2

Cession de parts sociales

Augmentation de capital

Société CET INDUSTRIES

Au capital social de : 400.000 D

Siège social : Zone Industrielle route de Khniss 5000 Monastir

Matricule fiscal : 1396874Y/A/M/000

RC : B1577842015

CNSS N° : 563461-85

En vertu du contrat de cession de parts sociales en date du 8/10/2018, enregistré à la recette des finances Av Habib Bourguiba, Monastir, le 25/10/2018, sous le n° 18105695, quittance n° Mo64128 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir le 27/12/2018 sous le n° 201861791, il a été décidé ce qui suit :

- Cession de deux parts sociales (02) par la société CET SERVICES à Mr Thierry Farion, pour une valeur de deux cents cinquante (250) dinars, en numéraire libérées en intégralité.

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 2 décembre 2018, enregistré à la recette des finances Av Habib Bourguiba Monastir, le 25/12/2018, sous le n° 18506910, quittance n° Mo76450 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir le 27/12/2018 sous le n° 201861791, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital social de la société d'un montant de cinquante mille (50 000) dinars pour le porter de quatre cent mille (400 000) dinars à quatre cent cinquante mille (450 000) dinars et ce, par la création de cinq cent (500) parts nouvelles de cent (100) dinars chacune, dont quatre cent cinquante (450) parts souscrites par EMDAPACT et cinquante (50) parts souscrites par Mr Thierry Farion libérées en intégralité en numéraire.

2018P01889SRLB2

Sté «ENNASR DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE» SARL

MAT. FISC : 0832837S/A/M/000

CNSS 150877-42

Suite à l'AGEO du 29/12/2017 enregistré à la recette des finances de Monastir le 29/12/2017 sous le n° 17507947 à été décidé et approuvé d'augmenter le capital social pour devenir 150.000 Dt au lieu de 75.000 Dt par incorporation des comptes courants associés et la nouvelle repartion de capital social.

Suite à l'AGO du 30/10/2018 enregistré à la recette des finances de Monastir le 23/11/2018 sous le n° 18806215 a été approuvé la cession des parts sociales.

Suite à l'AGO du 27/10/2018 enregistrés à la recette des finances de Monastir le 24/12/2018 sous le n° 1886855, à été décidé et approuvé à l'unanimité :

- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2017.

- Quitus au gérant.

- Affectation des résultats de l'exercice 2017.

Deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Monastir le 27-12-2018, sous le n° 15191503.

2018P01890SRLB2

Sté «EURO CONFECTION» Sarl

Mat. Fiscal : 954967D/A/M/000

CNSS : 151754-46

Suite au procès verbal extraordinaire du 26-12-2018 enregistré à la recette des finances de Beni Hassen le 27/12/2018 sous le n° 18800720 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Monastir le 27-12-2018 sous le n° 15802006 les associés ont décidé de liquider la dite société et nomination de Mr Bassem el Ajmi comme liquidateur.

2018P01891SRLB2

SOCIETE SOCOSER

Sarl à Bohjar Rue 2 Mars 1934

Code TVA 414472 E A M 000

Suivant un P. V. de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25/12/2018 enregistré, à Sayada le 25/12/2018 sous le n° 18500974, Quittance n° M032040, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Monastir le 28/12/2018 sous le n° D15145196.

Les associés de la société SOCOSER ont décidé la dissolution anticipée à partir du 25/12/2018 et la nomination d'un liquidateur Monsieur BOUZID Mohamed Moncef avec les pouvoirs les plus étendus.

2018P01893SRLB2

Changement de siège social

STE AYLOUJ-ALU

M.F : 1508603 Y/B/M 000

Suivant P.V de l'AGE du 25/06/2018, enregistré à la recette des finances de MONASTIR, le 27-09-2018 et sous le n° 18805138, Quittance n° M058517, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance du MONASTIR, le 21-12-2018 sous le n° 201860851, il a été décidé ce qui suit :

- Transfert de siège social qui sera le suivant : « AVENUE DE LA REPUBUQUE - MAHDIA 5100 ».

2018P01895SRLB2

Cession des parts sociales

Démission d'un gérant

TUNICARE au capital de 50000 DT

Rue Ahmed Tlili Ennadhour – Zaghouan

M.F : 1305851M/A/M/000

CNSS : 293150-16

Suivant Acte SSP daté du 10/12/2018, enregistré à la recette des finances Ennadhour le 11/12/2018, sous le n° 18700722, Quittance n° M024495, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance à Zaghouan, le 27/12/2018 sous le n° 201861841, Mme HENNEN Anne Marie & Melle Senda TABKA ont cédé respectivement (100 & 150) parts sociales qu'elles détiennent dans le capital de la société TUNICARE sarl au profit de la société Carthafina SARL (249 parts) et la société Berphina SA (une part).

- Monsieur Sofien TABKA a démissionné de sa fonction de gérant.

2018P01898SRLB2

Cession des parts sociales

Démission d'un gérant

SOCONA SARL au capital de 80000 DT

Z.I Ennadhour - Zaghouan

M.F : 1005019R/A/M/000

CNSS : 87884-02

Suivant Acte SSP daté du 10/12/2018, enregistré à la recette des finances Ennadhour, le 11/12/2018, sous le n° 18700725, Quittance n° M024511, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance à Zaghouan, le 27/1212018 sous le n° 2018618431, Mme HENNEN Anne Marie & Melle Senda TABKA ont cédé respectivement (224 & 176) parts sociales qu'elles détiennent dans le capital de la société SOCONA sarl au profit de La société Carthafina SARL (399 parts) et la société Berphina SA (une part).

- Monsieur Sofien TABKA a démissionné de ses fonctions de gérant.

2018P01899SRLB2

Assemblée générale extraordinaire

N° CNSS : 535522-82

Suivant le PV de l'AGE, datée le 26/11/2018, enregistré à la recette des finances de Monastir le 27/12/2018, sous le n° 18806982 quittance n° M077222, de la Société « IFO-TELECOM » dont la MF : 1322092T/A/M/000 et R.C sous le n° B15203372013, son capital est de 20.000 dinars, située à Immeuble Mabrouk n° 13 Monastir, dont deux exemplaires out été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 28/12/2018 sous le n° D156392013.

La résolution suivante a été approuvée :

- Nomination du commissaire aux comptes Sami Nabli pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

2018P01904SRLB2

Société 3M Afrique Francophone, Société à Responsabilité Limitée

Siège social : Imm, Adonis, 3ème étage, Rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac, 1053, Tunis.

MF : 612988/J/N/N/000

En vertu d'un procès verbal du conseil d'administration en date du 20 mars 2017 et enregistré à la Recette des Finances des Berges du lac de Tunis le 28 Juin 2018, enregistrement n°18705330, quittance n° M074486 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis le 30/08/2018 sous le n°D158998, il a été décidé d'attribuer la responsabilité du bureau représentatif Tunisien à 3M Afrique Francophone et il a été décidé la nomination de M. Mohamed Zied Sghaier détenteur du passeport Tunisien n° F805562 est nommé Directeur Général de la société 3M Afrique Francophone en Tunisie à partir du 11 Mai 2016 avec les pleins pouvoirs.

En conséquence et suite à la demande introduite auprès du Ministère du Commerce, la carte de commerçant no. 002700 délivrée par M. le Ministre du commerce le 30 Novembre 2017.

2018410182SRLB2

Société SYSCOM TUNISIE

Société a responsabilité limitée

Capital social : 1 420.000DINARS

Siège Social : 67 Rue Azzouz Rebai Elmanar 2 Tunis 2092

Registre de commerce : B152841998

AF : 610262RAM000

-Suivant un PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date 14 Mars 2016 enregistré à la recette des finances à Menzeh9 le 15/3/16 Sous na 16800972 quittance n°20474, les associés ont décidé la précision à l'objet social du la fourniture des équipements de télécommunications qui consiste en fait à la commercialisation en gros des équipements de télécommunications et d'informatique.

-Suivant un PV de l'assemblée générale extraordinaire des associes en date 13 octobre 2016 enregistré à la recette des finances à Menzeh 9 le 14-10-16 Sous n° 16803403 quittance n°60844, les associés ont décidé de donner à Mr. Jameleddine Ellouze les pouvoirs les plus étendus.

- Suivant un PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date 3 décembre 2018 enregistré à la recette des finances à Menzeh9 le 5/12/2018 sous n°18804224 quittance n°077842, les associés ont décidé le renouvellement du mandat de la gérance de la société.

Il a été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 201860237 le 19/12/2018.

2018410183SRLB2

Société UMBRELLA SERVICES

SARL au capital de 1.000 dinars

Siège social : rue Omar Kaddeh 1073 Montplaisir Tunisie

MF : 1550309M

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 octobre 2018 enregistrée à la recette des finances Montplaisir Tunis le 9 novembre 2018 quittance n° M091720, enregistrement n°18805779, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunel de première instance de Tunis le 5/12/2018, sous le n°201857538 il a été décidé ce qui suit: la démission du gérant Monsieur Borhane SFAXI et lui a donné quitus entier et sans réserve pour sa gestion depuis sa nomination et a nommé Monsieur Yahia Abidi nouveau gérant de la société pour une durée indéterminée et avec les mêmes pouvoirs que ceux qui ont été attribués à son prédécesseur Monsieur Borhane Sfaxi.

2018410185SRLB2

Société SUNRISE TRADING INTERNATIONAL PLUS

Société à responsabilité limitée au capital social de 150.000 dinars Tunisiens

Siegel social : Avenue Commandant Bejaoui Immeuble el Medina 1er Etage B14 Sousse 4000 - Tunisie

Registre du commerce : B09162822013

Matricule fiscal : 1312624V/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2018, enregistré à la recette des actes de société de Sousse en date du 29 octobre 2018 enregistrement n°18803522 quittances n°M003883. Il a été décidé d'approuver (i) la cession des cinq mille quatre-vingt-dix-neuf (5.099) parts sociales détenues par Madame Linda El Aini au profit de Monsieur Luca Trapasso et (ii) la cession d'une (1) part sociale détenue par Madame Linda El Aini au profit de Monsieur Fabrizio Trapasso, (iii) d'agréer monsieur Fabrizio Trapasso comme nouvel associé de la Société et (iv) d'accepter la démission de Madame Linda El Aini de la gérance, (v) de désigner Monsieur Fabrizio Trapasso en tant que nouveau gérant statutaire de la Société (v) de modifier en conséquence les articles 1.1,8.1 a 12.1 des Statuts.

Deux exemplaires du Procès-verbal susmentionné ont été déposés au greffe du tribunal dc lère instance de Sousse le10 décembre 2018 sous le n°201858527.

2018410187SRLB2

MALIK MARINA

Sarl au capital de 468 Mille Dinars

Siège social : 92 avenue Hedi Nouira Rue la Coupole B0 Enasser 2-2027 Ariana

MF : 0914841S

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale enregistré à la recette des finances de Hammamet le 29/11/2018, sous le numéro de quittance M527667 et n°enregistrement 18805240, dont deux copies de chaque acte ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Grombalia sous le numéro 201858643 le 11/12/2018, décision de changement de l'adresse du siège social de la Résidence la Fontaine Yasmine Hammamet, au 92 avenue Hédi Nouira rue la coupole apt B-0 Enasser 2 Ariana 2001.

2018410188SRLB2

LA TUNISIENNE POUR LA PROTECTION ET LA SECURITE 'LTNS'

SARL au capital de 18000 Mille Dinars

Siège social : 12 Rue Rassas 1004 Menzeh 1 Tunis

MF : 794044 A

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale enregistré à la recette des finances de Menzeh 6 le 3/2/2015, sous le numéro de quittance M12464 et n°enregistrement 15700633, dont deux copies de chaque acte ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Ariana sous le numéro 201752032 le 9/11/2018, décision de changement de l'adresse du siège social de l'immeuble pyramide C6 Apt 18 EL Menzeh 5, au 12 rue Rassa 1004 menzeh 1.

2018410189SRLB2

Expertise and Auditing Company «Exacom Audit» SARL

Capital social : 20.000 DT

35 Avenue Habib Bourguiba (Ex avenue de l'UMA), Immeuble Florence 1, bureau A43 La Soukra 2036 Ariana

MF : 1499494JAM000

B0338212017

En vertu du PV de l'AGE tenue le 17/9/2018 enregistré à la recette des finances de la rue du paradis - Ariana

le 19/9/2018 sous le n° 18706812 quittance n°98946 et dont deux exemplaires ont été déposés au registre de commerce du tribunal de première instance de l'Ariana en date du 12/11/2018 sous le n° D032422017, il a été décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante: Avenue Habib Bourguiba (Ex avenue de l'UMA), Immeuble Florence 1, bureau A43 - La Soukra 2036 Ariana.

2018410196SRLB2

SOCIETE TUNISIENNE DE TECHNOLOGIE AGRICOLE

Société à responsabilité limitée

Capital : 10 000 dinars

Résidence Yamam F12 Manar 1 Tunis 2092

MF : 1586778GAM000

RC : 801202342018

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 29/10/2018 enregistré à la recette des finances Manar 1 le 2/11/2018 Sous le n°18502176, Quittance M058659 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 18/12/2018 sous le numéro 201860098 il a été décidé d'augmenter le capital de 10 000 DNT à 160000 DNT et de transférer le siège de Résidence Yamama F12 Manar 1 Tunis 2092 à rue du Lac Huron, résidence Rahma, Bloc B appartement B1 1053 les Berges du Lac 1.

2018410204SRLB2

Société FLORENTIA CONSULTING SARL

Au capital de 3000 dinars

Siège social : 18 Rue de l'Artisanat Charguia II Ariana

1325487Y/A/M/000

Suivant le PV de l'assemblée générale du 15/9/2018 enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 25/10/2018 sous le N° 8707787 quittance n°110677 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana sous le n°201858216 le 7/12/2018, il a été décidé l'acceptation de la cession des parts entre Mr Franco Accett A et Mr Federico Accetta.

Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

2018410205SRLB2

Avis de dissolution

Société "Maille Fil"

SARL au capital de 4.900.000,000

Siège social : Route de Bizerte, Mnihla – Ariana

M F : 0028646F/A/M/000

R.C : B130111997

Affiliation CNSS : 132514--12

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3/11/2018, enregistré à la recette des finances d'Ettadhamen en date du 28/11/2018, sous le n°18504227, quittance n°M102710.

Il a été décidé à l'unanimité la liquidation anticipée et définitive de la société Maille Fil à compter du 3/11/2018 et de nommer Mr Mokhtar Elfeki liquidateur de la société avec pouvoirs les plus étendus.

Deux exemplaires des dits actes ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de l'Ariana en date du 13/12/2018 sous N° 201859175.

Toutes les oppositions doivent être déposées entre les mains du liquidateur Mr Mokhtar Elfeki à l'adresse suivante : 15 Rue 18 Janvier 1952 - Tunis 1001, et ceci dans un délai ne dépassant pas 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis.

2018410206SRLB2

STE BK CAM (SARL)

3 Rue Amine Abassi Belvédére Tunis

Capital social : dix mille dinars

MF 14676312 Z/A/M/000

Par acte sous seing privé, en date du 1/12/2018, enregistré à la recette des finances Cité el Mahrajene sous le n°18807508 du 4/12/2018 quit n° 87857 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de première instance Tunis le 5/12/2018 n° 201857510.

Il a été décidé ce qui suit :

Démission de la gérante et nomination d'une nouvelle gérante Hajer Ouzghli

Démission du cogérant MR. Karim Barkatiz

2018410207SRLB2

Liquidation de la société

CET INTERNATIONAL

SARL au capital de 12.880 Dinars

Siège social : Centre Misk B12 Montplaisir- Tunis

RC : B2419722005

MF : 916661RAM000

CNSS : 340957-02

Suivant procès verbal de l'AGE du 25/10/2018 enregistré à la recette des finances Montplaisir le 31/10/2018 sous le numéro 18805558 quittance 89825 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 19/11/2018 sous le numéro 201854649, il a été décidé la clôture définitive de la liquidation de la société dont la personne morale cessera d'exister, et de donner quitus au liquidateur.

2018410223SRLB2

Société Boulangerie Pâtisserie Ichbilia – SARL

Capital : 4.000 dinars

Siège social : 177 Avenue Habib Bourguiba Kaalat El Andalous Ariana

M.F : 1360830F/P/M/00

Suivant P.V de cession des parts sociales et suivant PV de l'AGE enregistré à la recette des finances de Kalaat Andalous le 25/10/2018 sous le n°18701377 quittance n°27327, deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana sous le n° D0310202014 le 04/12/2018 il a été décidé ce qui suit :

- Mr Ben Jalb Ali cède 5 parts sociales à Mme Ben Mahmoud Chadliya et 95 parts sociales à Mr Ben Mehrez Abdel Karim.

- Augmentation de capital social d'un montant de 120.000 Dt pour passer d'un montant de 4.000 Dt à 124.000 Dt.

2018410224SRLB2

Société Wifak Metal - SARL

Capital social : 10.000 dt

06 rue Raied Bejaoui - Le Kram 2015- Tunis

Suivant le procès verbal enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société -Tunis le 30/11/2018

sous le n°18807529 quittance n° 9177, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ére instance dé Tunis sous le n° D0123602017 le 11/12/2018, il a été convenu la destitution du gérant Mr Mohamed Wassef Fourati et nomination du nouveau gérant Mr Foued Ben Amir avec les pouvoirs les plus étendus, il a été convenu le changement de l'activité principale qui est devenue «Fonderie» et l'extension d'une activité secondaire «vente en gros des produits métallurgiques ».

2018410229SRLB2

Approbation des états financiers

Renouvellement mandat du gérant

Renouvellement mandat commissaire aux comptes

Société Plasticolor - SARL

Au capital de 300000 dinars

Siège social : Immeuble AMEN EL Bouilaira Rue du Lac Windermer les Berges du Lac-1053-Tunis

RC : B123082003

MF : 0835382V/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2014 enregistré à la recette des finances de Tunis le 5/8/2018 quittance n° M069140 enregistrement n°14706925 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 26/11/2014 sous le n° 201454372.

Les associés ont décidé :

-Approbation des états financiers des exercices 2010, 2011, 2012 et 2013.

-Le renouvellement du mandat du gérant Monsieur Adel Tlili pour les années 2014-2015- 2016.

-Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Monsieur Mourad El Brahmi pour les années 2014-2015-2016.

2018410230SRLB2

Augmentation du capital

Société Plasticolor - SARL

Au capital de 300 000 dinars

Siége social : Immeuble AMEN EL Bouhaira-Rue du Lac Windermer Les Berges Du Lac- 1053-Tunis

RC : B123082003

MF : 0835382V/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2014 enregistrer à la recette des finances de Tunis le 18/08/2018 quittance n° M071067 enregistrement n° 14707102 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 26/11/2014 sous le N° 201454372.

Les associés ont décidé :

- L'augmentation du capital social de 100 000 mille dinars à 300 000 mille dinars.

2018410231SRLB2

Changement l'objet de la société et élimination de l'activité secondaire

Société Veera product SARL

MF : 1460265/R

RC : B03116212016

Du capital : 1.000 DT

Siège social : Rue 18 Janvier Bureau 408 Ariana Center

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date de 7/11/2018 enregistré à la recette des finances de Cité Administrative Ariana le 19/11/2018 sous le numéro 18704907 quittance n° M104261 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de la première instance Ariana le 14/12/2018 sous le numéro 201859502. L'assemblée générale décide de changer l'activité principale de la société : «vente en gros produits divers» et éliminer l'activité secondaire : vente complément alimentaire.

2018410235SRLB2

Changement de la gérance

Société STAR AGRITECH NORTH AFRICA

SARL au capital de : 25.000 dinars

Siège social : Immeuble City Center Bloc B 8ème étage Bureau B8.1 Centre Urbain Nord 1082 – Tunis

MF : 1534621Z/A/M/000

RC : B01199042017

CNSS : 588759-66

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 21/11/2018, enregistré à la recette des finances de La Marsa-Tunis, le 4/12/2018, sous le numéro n° 18706564 quittance n° M141889, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 12/12/2018, il a été décidé la nomination de Melle Sabrine Amiri, en qualité de gérante de la société pour une période d'une année renouvelable avec les pouvoirs les plus étendus en remplacement de M. Husey in Tufenk.

2018410238SRLB2

Centre Laser médical de La Marsa

SARL au capital de 50 000.000 dt

Siège social : 3, rue Imam Ibn Arafa – 2078 La Marsa

Matricule fiscal : 1094478L/A/M/000

Registre de commerce : B0130472009

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 2/6/2018, enregistré à la recette des finances de La Marsa le 24/9/2018, enregistrement n° 18705091 quittance n° 116274, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 31/10/2018 sous le n° 201851036, les associés ont décidé à l'unanimité :

- Cession des parts sociales des associés Nicoline Clara TORTORICI, Feriel Ben Romdhane et Chams Mariem Ben Romdhane.

- Donner pouvoirs d'effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication.

Suivant contrat de cession des parts daté du 4/6/2018, enregistré à la recette des finances de la Marsa le 3/8/2018, quittance n° 100789, enregistrement n° 1518704186, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 201851036 en date du 31/10/2018

Cession de toutes les parts sociales de Mme Nicoline Clara TORTORICI (618 parts), au profit de Monsieur Mohamed Fadhel Ben Romdhane.

Cession de toutes les parts sociales de Madame Feriel Ben Romdhane (1083 parts) au profit de Monsieur Youssef Salim Ben Romdhane.

Cession de toutes les parts sociales de Madame Chams Mariem Ben Romdhane (1083 parts) au profit de Monsieur Mustapha Ismail Ben Romdhane.

2018410242SRLB2

Sté Jebril Travel SARL

Siège social : Km 9, route La Marsa, Sidi Daoued, 2046 – Tunis

Capital social : 150.000 Dinars

MF : 1595695F

Suivant PV en date 12/12/2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bur- Tunis, le 19/12/2018, sous n° 18807937 quittance n° M009669, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 20/12/2018 sous le n° D0133582018, les associés ont décidés : la nomination Melle Chaima Elgharbi, comme deuxième co-gérante et précision des pouvoirs de gestion.

2018410243SRLB2

Cession des parts sociales

Sté Tous Services Bâtiment SARL

Siège social : 10, avenue Habib Bourguiba, résidence Zaphyr Imm. B3-1 2080 Ariana

MF : 1392131W

N°CNSS : 562389-80

Suivant un PV de l'assemblée générale extraordinaire et un acte de cession des parts sociales en date du 20/7/2018, enregistrés à la recette des finances Palais des finances de l'Ariana en date du 30/7/2018, sous les numéros successifs : 18703261 et 18103262, quittances numéros successifs M070845 et M070858, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana sous le n° 201854274 en date du 16/11/2018.

Il a été décidé :

Cession de mille huit cent parts sociales de Mr Selim Soula à Mr Jameleddine Allouche.

2018410244SRLB2

Société DACHRE – SARL

Siège social : n° 32 avenue Mouaouia Ibn Abi Soufien Menzah 8 – Ariana

Capital : 10.000 dinars

MF : 969635M/A/M/000

Suivant P.V de l'AGE du enregistré à la recette des finances Menzah 6 le 9/10/2018, sous le n° 18506539, quittance n° 117119, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana en date du 10/12/2018 sous le n° D033412006 il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des états financiers de l'exercice 2017.

- La cession de 1000 parts sociales de Mr Rajeb Dachraoui à Mlle Imen Dachraoui

- L'augmentation du capital social d'un montant de 90.000 dt pour passer d'un montant de 10.000 dt à 100.000 dt.

2018410246SRLB2

Société «MEDICLEAN»

Société à responsabilité limitée

Capital social : 666.670 DT

Siège social : 33, rue de l'Aéroport - 2036 - La Soukra - Ariana - Tunis

RC : B110601998

MF : 0505226X/A/M/000

Suivant le PV de l'AGO du 26 juillet 2018, enregistré à la recette des finances à rue des Paradis Ariana le 27 juillet 2018, sous n°18705712, quittance n°84553. Dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana le 19 décembre 2018 sous le n° 201860174.

Il a été décidé ce qui suit :

Lecture et approbation des états financiers de l'année 2017.

Contrôle et approbation des actes de gestion de l'exercice 2017 et quitus à la gérance.

Affectation du résultat de l'exercice 2017.

Nomination de la société OAC représentée par Mr. Riadh Mechri en qualité de commissaires aux comptes pour une durée de 3 années (2018, 2019, 2020).

2018410248SRLB2

Société FIXIT SARL

Au capital de : 10.000 dinars

Avenue de l'Indépendance 1100 Zaghouan

1203470M/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7/11/2018, enregistré à la recette des finances à Zaghouan le 7/12/2018, sous n° 18704286 quittance n° M080136, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Zaghouan sous le n° D0614892011 en date du 20/12/2018, ils ont décidés :

- Cession des parts entre anciens et nouveaux associés.

- Approbation des états financiers 2015-2016 et 2017.

- Nomination de Messieurs Adel Wacharine et Saied Cherif gérants de la société ils sont chargés de tous les dossiers de la société et avec le pouvoir les plus étendus.

- L'acceptation de démission de l'ancien gérant Monsieur Khalil Salami.

2018410250SRLB2

Société EVENT BY EVEREST – SARL

Siège social : 14 rue Imem Abou Hanifa La Marsa Tunis

Capital : 4.000 dinars

MF : 1400768 D/A/M/000

Suivant PV de l'AGE enregistré à la recette des finances de La Marsa le 27/11/2018, sous n°18706398, quittance n°139599. Deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D0112722015 le 17/12/2018. Il a été décidé ce qui suit :

La cession de 50 parts sociales de Mme Loubna Taha à Mr Amine Djerbou.

La nomination de Mme Hayat Chekiri en tant que nouvelle gérante et la nomination de Amine Djerbou cogérant.

2018410251SRLB2

Société Professionnels Voyages

SARL au capital de : 100.000 dinars

Siège social : Immeuble Galerie du Lac Constance Local M1- Les Berges du Lac – 1053 Tunis

RC : B0179692013

MF : 1295080J/A/M/000

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22/11/2018, enregistré à la recette des finances Lac le 3/12/2018, sous n° 18709274 suivant quittance n°

M122062, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 201860624 en date de 22/11/2018.

Les associés de la société «PROFESSIONNELS VOYAGES» ont décidé à l'unanimité : Transfert du siège social de la société, extension des pouvoirs du gérant, mise à jour des statuts de la société.

2018410253SRLB2

Cession de parts sociales réalisation d'augmentation de capital

SOCIETE EUROTRANCIATURA TUNISIE SARL

Société à responsabilité limitée au capital de 7 660 000 DT.

Siège social : Z 1 Hammam Zriba Zaghouan

MF : 1097456 S

RC : B2432892009

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 4 décembre 2018 à 9H, enregistré à la recette des finances de Zaghouan, le 5 décembre 2018 sous le n°18704254 quittance n°79756, les associés ont approuvé la cession de 28350 parts sociales de l'associé SIMEST SPA à l'associé EURO GROUP SPA.

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 4 décembre 2018 à 10H, enregistré à la recette des finances de Zaghouan, le 5 décembre 2018 sous le n° 18504256 quittance n° 79762, les associés ont décidé l'augmentation de capital d'un montant de dix neuf millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille dinars (19 485 000) Dinars, pour le porter ainsi à vingt-sept millions cent quarante-cinq mille (27 145 000) Dinars, 194 850 parts sociales nouvelles de Cent Dinars chacune ont été souscrites et libérées de la totalité.

Deux exemplaires des procès-verbaux, ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Zaghouan le 20 décembre 2018 sous le numéro D249392009.

2018410257SRLB2

Entreprise Tuniso- Egyptienne Internationale pour l'échange commercial et

L'investissement Carthage Market

SARL au capital de 200 800.000 D

MF : 0555082 BAM000

RC : B 139231996 Tunis

CNSS : 246996-34

En vertu du PV de l'AGE en date du 22/10/2018 enregistré à la recette des finances Montplaisir sous le n° 18805664 quittance n° M090487 le 05/11/2018, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 27/11/2018 sous le n° 201855825 l'assemblée a décidé à l'unanimité ce qui suit :

- Transfert du siège social de la société - du 5 rue Abderrahmen Azzam Montplaisir 1073 Tunis

- A 11 rue Abderrahmen Azzam Complexe Khaireddine Pacha Bloc B13 Montplaisir 1073 Tunis

- Mise à jour de statuts par la modification de l'article 4.

2018410260SRLB2

Société « ZENIT» Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de 14.808,000 DT

Siège social : 7 Rue Ibn Khaldoun premier étage App n° 6 - 1001 Tunis

RC : B01105292017

MF : 1514751/Y

CNSS : 592133-45

En vertu de l'assemblée Générale Extra-Ordinaire en date de 29 Novembre 2018 enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés Rue Ghandi le 12-12-2018 sous le N° 18804999 quittance N° M100183 dont deux copies ont été déposées au greffe de tribunal de premier instance de Tunis le 18/12/2018 sous le numéro D0114382017.

L'assemblée générale des associés décide de nommer Monsieur Amir Ben Harb un deuxième Associé et cogérant de la société.

2018410435SRLB2

AWT Audit & Conseil

Société à Responsabilité Limitée au capital de 18 000 DT

RCS : B2412512005

MF : 910396A

CNSS 340880-22

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés réunis le 19/11/2018, enregistré à la recette des finances Monplaisir le 21/11/2018 sous le n°18805967 quittance n°M093747, il a été décidé de changer le siège social de la société au : Rue Abdelhamid Ibn Badiss n°4, Cité Jardin Tunis, Tunisie

Deux exemplaires dudit procès-verbal ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 19/12/2018 sous le numéro 201860403.

2018410442SRLB2

P.V de l'assemblée générale extraordinaire

Changement de cogérant

Sté Bahget Anwar Maka Tours

Adress : 36, Rue Iran, Bureau n°5 Lafayette 1002 Tunis

Sté SARL au capital 100.000.000 dt

MF : 1437504/8/A/M/000

Selon acte sous-seing privé de 16 octobre 2018 enregistré à la recette des finances rue Kanada le 28 novembre 2018 quittance n°89134 enregistrement n°18804660 dont les copies ont été déposées au tribunal de première instance de Tunis le 6/12/2018 n° 201857651

L'assemblée générale extraordinaire décidé la nomination de Mme Manel Arfaoui CIN N° 04807045 comme cogérante au lieu de Mr Abdelkader Mourou.

2018410445SRLB2

« CBEST INDUSTRY » Sarl

Société Totalement Exportatrice Non Résidente

Au capital de 40.000 dinars

Siège social : 85 Avenue Mer Méditerranée Raoued Ariana 2073 Tunisie

MF : 1584020F/A/M/000

RC : Bo3195752018

N° CNSS : 602209·33

Suivant le procès-verbal de l'AGE en date du 01/10/2018, enregistré à la

Recette des Finances Raoued le 17/10/2018 sous le N°18703739, quittance N° M082561, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de 1ère instance de Ariana le 16/12/2018 sous le n° 201842754, il a été décidé de transférer le siège social à Sortie Ouest Route Sidi Hsine, Borj Chakir Tunis.

- Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

2018410446SRLB2

Fin de pouvoirs et nomination d'un nouveau directeur

Société Steiff Jouets

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 2.400.000 Dinars

Siège social : Avenue Habib Beurguiba - 9100) Sidi Bouzid - Tunisie

RC : B1122961998

MF : 03469Z/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 23 Novembre 2018 au siège de la Société, enregistré à la recette des finances de Sidi Bouzid, le 20 décembre 2018 N° de quittance M115601 N° d'enregistrement 18709019 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de Sidi Bouzid sous le n° 201861591 en date du 26 Décembre 2018.

Il a été décidé :

- De mettre fin à son mandat Mr Ridha Issaoui vu son départ à la retraite et nommer Mr Nabil GUIZANI entant que directeur général de la société STEIFF Jouets.

2018410447SRLB2

SOCIETE «FERDAOUS ALIMINIUM» SARL

MF : 539117B/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 26 Février 2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés - Ariana le 28 Février 2018 sous le numéro d'enregistrement 18700760 quittance M21607 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ariana le 26 Juillet 2018 sous le numéro D152195, il a été décidé :

- L'approbation des Etats Financiers de l'année 2017

- Affectation des résultats de l'année 2017

- Quitus de gérant

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les années 2018, 2019 et 2020.

- Autorisation de vente d'immeuble situé à 7 avenue Ben Khiar 2ème Etage zone industrielle Tadhamen 2041 pour Mr Wasim Krichen

2018410452SRLB2

Cession de parts sociales et réduction du capital social

AICHA ASSOCIES SARL au capital de 510 664 DT

Siège social : Résidence Lac 2001, B-2-1 rue du lac Leman, les Berges du Lac, Tunis

MF : 1370133D

RC : B01198432014

1) Suivant acte de cession des parts sociales en date du 02 Octobre 2018 enregistré à la Recette Lac- Tunis le 05 Décembre 2018 sous le n° 18109415 Quittance M123424, la société BEN AYED ASSOCIES SARL MF 1368487H, et la société PROPANN MANAGEMENT ASSOCIES SARL MF 1368488J ont cédé deux (2) parts sociales d'une valeur nominale de 1 dinar chacune qu'elles détiennent au capital social de la société AICHA ASSOCIES SARL ci-haut mentionnée au profit de monsieur Mohamed Aziz BEN SLIMEN titulaire de la CIN n° D05456067.

Cette opération de cession a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 Novembre 2018 suivant un P.V enregistré à la Recette des finances Lac le 20 Décembre 2018 sous le N°18709603 Quittance M125005.

2) Suivant AGE du 23 Novembre 2018 susmentionnée, il a décidé de réduire le capital social de la société AICHA ASSOCIES SARL de 509664 Dinars par voie de restitution d'apport en nature pour le ramener de 510664 Dinars à 1 000 Dinars et ce par l'annulation de 509 664 parts sociales de 1 Dinars chacune.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Deux exemplaires de l'acte de cession ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 25 Décembre 2018 sous le n° D0131412014

2018410453SRLB2

Société Cheminter Tunisia Distribution

SARL au capital de 18.000 Dinars

Siège social : Immeuble Ines Appt B2-1 Centre Urbain Nord 1082 - Tunis

Matricule fiscal : 1078263D/A/M/000

RC : B014242009

Suivant PV de l'Assemblée générale ordinaire en date du 25/06/2018, enregistré à la recette des finances Charguia, le 29/11/2018 sous le n° 18706717, quittance M089591, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 201860850, en date du 21/12/2018, il a été décidé ce qui suit :

Mise à jour du registre du commerce pour la nomination du commissaire aux comptes Mme Hajer KETATA TRIKI et approbation des états financiers de l'année 2009 à l'année 2017.

2018410455SRLB2

SOCIETE Ben Arfa Company

SARL capital : 150.000 Dinars

Siége social : 09, Rue Ibn Jazzar, Imm. Amen B2-2, Lafayette Tunis

MF : 1555653/Y/A/M/000

Suivant PV daté de 24/12/2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau, Tunis le 25/12/2018 sous le n° 18808046, q n°9802 dont 2 exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de Tunis sous le n° 201861565 en date du 26/12/2018, il a été décidé la cession de parts sociales.

2018410456SRLB2

Société Bargaoui Zeineb l'Univers de la Décoration SARL

Capital : 1000 dinars

01 rue de Laurier, cité Taieb Mhiri, l'Aouina, Tunis.

MF : 1068252V//A/M/000

Suivant PV enregistré à la recette des finances la Goulette Tunis le

30/04/2018 sous le n°18502907 quittance n° 52423 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère Instance de Tunis sous n° 201861474 le 25/12/2018. il a été décidé l'augmentation du capital social de 25.000 dinars, de ce fait le nouveau capital devient : 26.000 dinars.

2018410457SRLB2

SOCIETE CASA BLANCA DECO

Sarl Capital: 10.000 dinars

Adresse : 37 Rue Mauritanie 2040 Rades Ben Arous

MF : 1471033L/AJ/M/0000

Suivant PV AG Extraordinaire en date de 03/12/2018 enregistré à la recette des finances Tunis 1er bureau le 06/12/2018 sous le n°18807655, q. n°9325 dont 2 exemplaires ont été déposés au Greffe de Tribunal de Ben Arouss en date de 13/12/2018 sous le n° 201859170 Les associés ont décidé ce qui suit :

- Approbation de la cession des parts, La Transformation de la forme juridique de société à une société unipersonnelle à responsabilité limitée et nomination de Mr Haddaki Ahmed nouveau gérant unique de la société.

2018410458SRLB2

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 5 Novembre 2018

Société Sofia Technologies - SARL

Au capital de 60.000,000 dinars

Siège social : 29 Av, de l'indépendance, résidence Mariem Bloc B, 3éme étage, B 315, Ariana 2080

M Fiscal : 1221011P

RC : B24189682011

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 5 Novembre 2018, enregistré à la recette des finances de l'Ariana administrative le 7 Novembre 2018 sous le numéro n°18704726 quittance n°M101009, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana, le 21 Décembre 2018 sous le n°D2429782011 il a décidé ce qui suit :

- Approbation des comptes des exercices 2016 et 2017.

- Affectation des résultats des exercices 2016 et 2017

- Quitus à la gérance pour la gestion des exercices 2016 et 2017

- Transfert du siège social à l'adresse 1er étage, Bloc A,20, Rue des Entrepreneurs Immeuble Hertz-2035 la Charguia 2-Ariana.

- Augmentation du capital social 60.000,000 à 1.200.000,000 dinars par incorporation des résultats reportés des comptes courants associés.

2018410462SRLB2

Location gérance

Société Five Senses Thalasso & Spa

Capital social : 90 000 dinars

RC : 90736912007

MF : 1006167H

Location d'un fonds de commerce Suivant un acte S.S.P rédigé le 20 Juin 2017, enregistré à la recette des finances Hammamet le 17 Août 2017, (quittance M092147 enregistrement n°17303477), la société Hôtel Sindbad - SARL au capital de 6.957.700 dinars, immatriculée au RC sous le n°B171181997, représentée par son président directeur général Mr Hedi Fourati et demeurant à Avenue des nations unies 8050 Hammamet a donné en gérance libre à la société Five Senses Thalasso and Spa. SARL au capital de 90.000 dinars ayant son siège social à "Hôtel Omar Khayem Hammamet, immatriculée au RC n°0736912007 et représentée par son gérant Mr Kais Siala, la totalité du fonds de commerce à usage d'un centre de balnéothérapie, d'esthétique et de vente des produits cosmétiques situé et exploité à l'hôtel Sindbad pour une durée de cinq ans selon les dispositions de l'article 3 du dit contrat. Le présent avis est paru dans le journal le Quotidien du 25/12/2018.

2018410463SRLB2

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 Octobre 2018

Société Dogautos - SARL

Au capital de 5.000 dinars

Siège social : Boutique N° 2 - 50, Rue Abdallah Ibn Zoubeir - Cité Ettahrir -2042- Tunis

M Fiscal : 1289644L

RC : B0152572013

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 Octobre 2018, enregistré à la recette des finances Ksar Said le 9 Octobre 2018 sous le numéro n°18702356 quittances n°M055923, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Tunis, le 14 Novembre 2018 sous le n°D018312013 il a décidé ce qui suit :

- Changement de l'objet social pour devenir: Station de lavage.

- Modification corrélative des statuts.

2018410464SRLB2

Société "BON-GOUT – BARDO" – SARL

Capital : 25 000 000d

Siège social : 35 Av. Bayram Ettounsi Bardo Tunis

MF : 120291/M

RC : B241 8322011

Par assemblée du 11/10/2018 et enregistrée à la recette des financiés Bardo le 30/10/2018 n° M77212, n° d'enregistrement 18804233 deux d'entre elles ont été déposées par écrit auprès du tribunal de première instance de Tunisie le 21/12/2018 sous le numéro 201860968 :

- Nomination d'un nouvel gérant pour la société Mr : Habib Ben-Mabrouk.

2018410465SRLB2

Société Smart UP - SARL

Au capital de 1.700 dt

Siège social : 1 Avenue Habib Bougatfa Bardo 2000

RC : B01172402018

MF : 1579683/H

Selon procès verbal en date du 26/9/2018 enregistré à la recette de des finances Bardo le 26/9/2018 sous le n° 18803741, quittance n°69502, et selon 2ème procès verbal en date du 1/10/2018 enregistré à la recette des finances Bardo le 1/10/2018 sous le n° 18803826, quittance n°70784 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de premier instance de Tunis sous le n°D0122602018 en date du 26/7/2018 il a été décidé ce qui suit :

- Changement d'activité principale du consultant au conseil à l'exportation et ajout d'une activité secondaire «consultant».

2018410467SRLB2

Société Majestic Meuble Industry - SARL

Adresse : El Basatin 2097 Boumhel El Basatine Ben Arous

MF : 1555176P/M/000

Suivant procès verbale enregistré à la recette des finances premier bureau le 24/12/2018 sous le n°18702959 quittance n°M056143 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal première instance Ben Arous sous le n° 0021982018 la date du 25/12/2018 dont les associés décident à l'unanimité désignation d'un nouveau gérant Monsieur Bellafi Hafedh au lieu de Madame Rym Ghanmi.

2018410469SRLB2

SOCIETE CURAGE OUEDS DE BASSINS ET DES TRAVAUX PLUBLICS « COBTP»

SARL au capital de 50.000 DT

Siège social : 16 Av. Béhi Ladghem, Ennasr II- Ariana Tunisie

M.F : 1419282E/A/M/000

CNSS : 596675-28

En vertu d'une résolution d'une assemblée générale extra-ordinaire du 10/1212018, enregistrée à la recette des finances de Menzah 6 le 11/12/2018 sous le n° 18708019 quittance n° M141171, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1 ère instance de Ariana le 28/12/2018 sous le n° 201862076, il a été décidé :

- le changement de la dénomination sociale de la société à la nouvelle dénomination suivante : « Société Grand Maghreb des Travaux Publics «GMTP»

- la mise à jour de l'article 2 des statuts de la société.

2019400001SRLB2

FERMETURE DE DEUX SUCCURSALES

Société KENZA

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 Dinars divisé en 1000 Parts sociales de 10 Dinars chacune

Siège Social : Centre Commercial Tunis City- Kalaat El Andalous

MF : 24033 NAM000

Par décisions collectives extraordinaires des associés en date du 24 décembre 2018, enregistrées à la recette des finances Kalaat Landalous le 27/12/2018 quittance n° M031772 et n° d'enregistrement 18701784, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana le 31/12/ 2018 sous le numéro 201862386, il appert que les deux succursales suivantes de la société ont été fermées :

- Centre Commercial des Berges du Lac Tunis.

- Croisement route GP8 et Route Borj Touil Kalaat El Andalous Ariana.

2019400002SRLB2

Société Qatari Diar Real Estate Investment- Tozeur SARL

Capital social : 12028500 dinars

Siége social : immeuble carthage centre bloc A 2 éme étage- rue du lac de constance- les berges du lac.

RC : B24215472010

MF : 1179884/P/A/M/000

En vertu du procès-verbal de conseil enregistré à la recette des finances le Lac Tunis le 21/12/2018 sous le n°18701653 reçu n° de quittance M115561, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance Tunis le 31/12/2018 n°201861212, a décidé :

- La nomination de Mr Ahmed Mouhamed Nour Mouhamed Taib Gérant de la société.

2019400003SRLB2

Société Qatari Diar projects management Tunisia SARL

Capital social 315000 dinar

Siége social : immeuble Carthage Centre Bloc A 2éme étage - rue du Lac de Constance - les Berges du Lac.

RC : B01120682013

MF : 1303671/B/A/M/000

En vertu du procès-verbal de conseil enregistré à la recette des finances El Lac Tunis le 21/12/2018 sous le n° 187016541 reçu n° de quittance M115562, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance Tunis le 31/12/2018 n° 201862356, a décidé :

- la nomination de Mr Ahmed Mohamed Nour Mohamed Taib Gérant de la société.

2019400004SRLB2

Société SOCOPA

SARL au capital de 900 000 dinars

Siège social : Imm. Venus Appt A-5-1 Centre URB Nord

RC : B01143712017

M F : 1522771Z/P/M/000

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 1 septembre 2018, dont le PV a été enregistré à la recette des finances à Charguia, le 24 septembre 2018, quittance n°87932, enregistrement n°072338, sous le numéro 18705196 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 5 décembre 2018 sous le n° 201857536, il a été décidé ce qui suit :

1. Approbation de cession des parts sociales à un associé et à un associé étranger.

2019400009SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société JOLIESSE NEGOCE Suarl

Capital social : 600.000TND

LE PALMARIUM 101.102 et 103/1 Beb Bhar 1000 - Tunis

MF : 514302S/A/M/000

CNSS : 226486-88

Suivant PV de l'AGE du 8 septembre 2017, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 18/09/2017, Quittance n°080774, Enregistrement n°17804224, et suivant PV de l'AGE du 7 novembre 2018, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 21/11/2018, Quittance n°094933, Enregistrement n°18804653 dont deux copies de chaqu'un ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 3/12/2018, sous le n°201856929, il a été décidé à l'unanimité :

- La fermeture de deux points de vente, le premier situé à n°152, Le palmarium - Tunis et le deuxième situé au rez-de-chaussée, Immeuble Chrouda - Avenue 5 Août - Sfax.

2018T03261SRUB2

Société Moderne de Distribution

SUARL au capital de 30.000DT

Siège social : Av Hamda Zine El Abidine Khezama Est 4051 Sousse

MF : 1299958H/A/M/000

En vertu du pv de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la

recette des finances de Sousse le 22/10/2018 sous le n° 18803128 quittance n° M057557 dont deux exemplaires de Sousse le 25/12/2018 sous le n° 201861396.

Mme Chourouk Bent Slah Ben Abdelaziz Sassi est désormais la gérante de la société et son unique représentante légale.

2018S03411SRUB2

Sté Sud Travaux

SUARL au capital de 100.000DT

Rue Ali Bach Hamba Sakiet Ezzit

3021 Sfax

M.F : 579987P/A/M/000

Suivant P.V de l'A.G.E tenue, le 27 octobre 2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax, le 29 octobre 2018, quittance n° M005756, enregistrement n° 18505300, il a été décidé ce qui suit :

- changement de l'adresse social du 116, rue Ali Bah Hamba Sakiet Ezzit Sfax route Teniour Km 11 Sfax.

- augmentation du capital social de 100.000 dinars à 200.000 dinars, et ce, par incorporation des résultats reportés.

- Mise à jour des articles 4 et 7 des statuts.

Deux exemplaires de ce P.V ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax, en date du 27 décembre 2018, sous le n° 201861754.

2018X02499SRUB2

Société Think Power

Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Au Capital de : 5.000 Dinars

Siège social : Route Sidi Mansour km 5 - Sfax

MF : 1414139B /A/E/000

Suivant procès verbal d'une assemblée générale extraordinaire en date du 11 juin 2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 1 novembre 2018 sous le n°18805371, quittance n°M005833, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 11 décembre 2018 sous le n°201858569.

Les associés ont décidé de créer un point de vente sis ◦avenue Majida Boulila residence Baya Bloc A Megrine Sfax.

2019B00008SRUB2

Société Sghaier Services

RC : B20280192018

M.F : 1599744/P/A/M/000

En vertu du PV en date du 27/12/2018 enregistré à la recette de finances de Médenine le 27/12/2018, sous le numéro d'enregistrement n°18504378, quittance n° MI09818, dont deux exemplaires ont été déposés auprès du greffe du tribunal de la première instance de Medenine sous le n°D204452018 le 27/12/2018.

Il a été décidé ce qui suit :

- Changement de la forme juridique de la société en une société à responsabilité limitée et l'entrée du Mr Mohamed Gammoudi en tant que nouvel associé.

- Modification de l'objet de la société à inclure le groupement du lait, production d'alimentation, récolte groupement et vente des olives et généralement toutes les activités saisonnières relatives à ces activités.

- Nomination du MR Musbah Gammoudi premier gérant de la société avec tous les pouvoirs de signature des chèques et actes pécuniaires.

- Nomination du maître Mohamed Zaghdoud avocat de la société dans toutes ses affaires juridiques.

2018M01302SRUB2

Modification

Société Mordem Import Export

MF : 1584375G/A/M/000

Suivant PV daté du 24/9/2018, enregistré à la recette des finances El Khawarizmi Kirouan en date du 2/10/2018, quittance n° M079499, numéro d'enregistrement n° 18705299, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de kairouan le 2/10/2018, sou le n° 201845455.

Il a été modifié ce qui suit :

La vente de Mr Talbi Sofien 100 pour cent de sa part sociale à Mr Mohamed Ali Khlifi.

2018H00502SRUB2

Changement de siège social

H3D environnent SUARL

HAFER MHOR CHABOUHIA

Route Menzel Bourguiba Bizerte

R.C : B0432162015

M.F : 1387846/S/A/M/000

CN55 : 350575-82

Suivant P.V de L'assemblée générale ordinaire en date du 5 Janvier 2018, enregistré à la recette des finances de BIZERTE, le 6 AVRIL 2018 sous le n° 1880082, quittance n° MD14496, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de BIZERTE le 28/12/2018 sous le n° 201861569.

Il a été décidé :

Changement de siège social de Hafer Mhor Chabouhia Route Menzel Bourguiba Bizerte à l'adresse zone industrielle Menzel Jemil Bizerte.

2018W01059SRUB2

Dissolution d'une SUARL

Société générale de commerce du Sahel

S.U.A.R.L au capital de 5.000 dinars

Siège social : Route 14 janvier 5021 Bembla-Monastir

MF : 1453742 HNM 000

RC : B15122682016

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24/12/2018 enregistré à la recette des finances de Bembla le 25/12/2018, quittance n° M033466, enregistrement n° 18501060. Dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir sous le n° 201861736 en date du 27/12/2018 Il a été décidé la dissolution de la société et nommé Mr Mohsen Berrima liquidateur de la société.

2018P01877SRUB2

Société Sotufab Distribution

SUARL au capital de : 10 000 DT

40, Rue Elhoudaibia -Soukra

MF : 598227 K/A/M 000

CNSS : 232116-92

RC : B118421998

Suivant PV des décisions ordinaires prises par l'associé unique tenues le 5/11/2018, enregistré à la recette des

finances de rue Fredj Limem à Ksar Helel le 23/11/2018, sous le numéro 18702223, quittance n° Mo68307, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance d'Ariana le 6/12/2018 sous le numéro 2049 il a été décidé :

- L'ouverture d'un établissement secondaire sis à Résidence Sghaier 16 Khézama Ouest, Route Nationale n° 1, Rue Grand Maghreb Arabe, Sousse.

2018P01878SRUB2

Dissolution anticipée et liquidation

Nomination liquidateur

Société CHAHDE DE BATIMENT SUARL

M.F : 1568470LAM000

Suivant PV d'assemblée générale extraordinaire du 24/12/2018, enregistré à la recette des finances à Bembla, le 28/12/2018 sous le n° 18501084, quittance n° M033835, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 28/12/2018 sous le n° 201862063.

Il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa liquidation et la nomination de Monsieur ABDEL KADER JAZAR liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.

2018P01902SRUB2

SOCIETE «CHEMS TRADING COMPANY»

Adresse : 95, rue Annissaii, Menzeh 5, Ariana 2037

MF : 1244188P/A/M/000

Suivant le PV d'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances Menzeh 6, le 17/7/2018 sous le n°18504782 quittance n°091226, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance Ariana le 17/7/2018, sous le n°D2410012012, il a été décidé la cessation d'activité totale et définitive et la liquidation de la société et la nomination de Monsieur Chems Eddine Baccouche en tant que liquidateur de la société.

2018410190SRUB2

Avis de dissolution

Star Textile - SUARL

Au capital de 100 000 DT

Siège social : 15 Rue de metaux 2036 Soukra Ariana

MF : 1466421L/M/A/000

RC : B03141742018

Affiliation CNSS 567919-81

Il appert du PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 27/1012018 enregistré à la recette des finances Rue de paradis Ariana le 5/1212018 sous le numéro 18708933 quittance n° M01232394 qui a été décidé la dissolution volontaire et anticipée de la société et la nomination de Mr Morsi Feki titulaire de la carte d'identité nationale N° 07162239 comme liquidateur. Deux exemplaires du PV, ont été déposés au tribunal de première instance d'Ariana sous le N° 201859209.

A cet effet le Liquidateur invite tous les créanciers à produire leur créance dans un délai d'un mois à partir de la parution de cet avis à l'adresse suivante :

1 Rue Chatt Mariem par Avenue Kheireddine Pacha- Immeuble Narimane Bloc B - 3ème Etage Appt B3-4 Montplaisir 1073 Tunis.

2018410225SRUB2

TNF Telecommunications - SUARL

Capital : 2500 dt

161, rue Mustapha Khaznadar, Bouchoucha, Le Bardo, Tunis

RC : B0198002017

MF : 1513022/Q

Suivant PV de l'AGE enregistré à la recette des finances le Bardo le 4/12/2018 sous le n°18504747, quittance n°84465, dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 20/12/2018 sous le n°201860529, Il a été décidé l'approbation de la cession de 75 parts sociales de Mme. Wiam Tanfouri à Mr. Rafik Azizi, la transformation de la forme juridique de la société de SUARL à SARL et la nomination de Mr. Rafik Azizi en qualité de cogérant.

2018410237SRUB2

SOCIETE TUNCOMPTE - SARL

Capital : 10.000 DT

Siège Social : Omega Center Rue de la Feuille d'Erable Bloc C

Bureau C32 Les Jardins du Lac 2- Tunis

MF : 1552188/F/A/M/000

Suivant PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire enregistré à la recette des Finances Lac le 08/11/2018 sous le n° 18708607 quittances n° 115394 , dont deux copies ont été déposées aux greffe du tribunal de 1eère instance de Tunis le 29/11/2018 sous le n° D 013742018 il a été décidé ce qui suit :

1- Le transfert du siège social à : Tanit Business, Rue de la Feuille d'Erable 2èmc Etage Bureau n° 201 Les Jardins du Lac 2 - Tunis.

2- Mr Boubaker Hedia cède la totalité de parts sociales soit 50 parts sociales à Mr Ahmed Tijani Hedia .

3- Le changement de la forme juridique de la société d'une SARL à une SUARL.

4- La nomination de Mr Ahmed Tijani Hedia en tant que associé unique .

2018410432SRUB2

Société MADAR CONSULTING

S.U.A.R.L au capital de 1.000D

Lot 122 Technopark El Ghazala

MF : 13970908/A/M/000

Suivant acte S.S.P du 13/10/2018 enregistré à la recette des finances Raoued le 8/11/2018 sous le n°18704010 Quittance M088159 dans deux exemplaires ont été déposés auprès de greffe de 1ère instance de Tunis sous le n°D0110732015 du 20/12/2018 l'associe unique décide de transférer le siège de la société du lot 122 Technopark El Ghazala au appartement 2·3 Résidence INES 3ème étage centre urbain nord.

2018410438SRUB2

SOCIETE MULTI ESTHETIQUE-SUARL

Siège Social : Résidence Les Jardins Ediwen RDC - Les RRRGES du Lac Tunis

Capital 1.000 Dinars

M.F : 1264968X

Suivants actes ss privé enregistrés à la recette des finances des actes des

sociétés 1er bureau, sous les numéros 18808090 quittance n° 9847, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis 27/12/2018 sous le n° D0126152012 il a été décidé la démission de la gérance de /Mademoiselle Zahra Banneni, la cession de toute la société au profit de Madame Arbia TRABELSI CIN 07146811 délivrée à Tunis le 9/01/2017 la totalité de la société Multi Esthétique Suarl ainsi que tous les actifs et passifs de la société et plus précisément le contentieux avec la direction des impôts des berges du lac et le contentieux avec Tunisie Télécom.

Mademoiselle Zahra Banneni reçoit quitus complet et définitif de la part de Madame Arbia TRABELSI, nouvelle gérante et actionnaire unique de la société Multi Esthétique.

2018410450SRUB2

Société Yosra de Services 2 - SUARL

Av Med V - Immeuble Sahra Confort app 5 le Kram

MF : 1394210 C

RC : N°B0161512015

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 6/2/2018, enregistré à la recette des finances la Goulette, le 4/10/2018 sous le n°18506000, quittance n° 99955, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis, sous le n°201860693, le 20/12/2018 il a été décidé :

- la cessation de l'activité de la société et nomination de Mme Yosra el Atti liquidateur.

2018410461SRUB2

Augmentation du capital social

Société MADHRANOU TRADING

SUARL au capital social de 170 Milles Dinars

Siége social : Resistence Golf Soukra 2036 la Soukra

M F : 1320190L/B/M/000

Suivant P V d'A. G.E.O en date du 4/12/2018, enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana sous le n°18508916 quittance n° M123042 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de l'Ariana le 20/12/2018, sous le n° D201860494.

L'augmentation du capital social de la société de Vingt Mille Dinars (20000dt) pour le porter à Cent Soixante Dix Mille Dinars (170000dt).

2019400005SRUB2

Changement d'adresse, Changement de nationalité du gérant et correction son nom

Sté « CRITE» SUARL

MF : 1209652S

Par acte sous seing privé, en date du 1/08/2018, enregistré à la recette des finances de Raoued le 29/10/2018 n° d'enregistrement 18703889 quittance n° M085664 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Ariana le 14/12/2018 sous le n° 201859435

Il a été décidé de changer l'adresse du siège social à 84 Avenue Habib Bourguiba Immb Salama B11 Ariana Ville

Il a été décidé de changer la nationalité du gérant de la nationalité Française vers la nationalité Mauritanienne et de corriger le nom du gérant de Mr El Khalil Ahmed Kahlifa au lieu Mr el Khalil Ould Ahmed Kahlifa.

2019400006SRUB2

NEC BUREAU DE PROJETS DE TUNIS

Etablissement Stable en Tunisie

Adresse : 19, Rue Mouaouia Ibn Abi Soufiène Belvedère- 1002 Tunis

MF : 9689751B

CNSS : 00252939-60

Suivant contrat conclu entre NEC Corporation et Tunisie Télécom le 18 septembre 2018 enregistré à la recette des finances de cité Mahrajène le 25 septembre 2018 sous le n°18405866, quittance n°72597 et suivant décision de directeur général de NEC corporation du 2 octobre 2018 enregistrée à la même recette des finances le 18 octobre 2018 sous le n° 18806406, quittance n°78380, dont deux exemplaires de chaque ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Tunis le 10 décembre 2018 sous le n° 201858457, il a été décidé de confier à NEC corporation la fourniture, l'installation et la mise en service d'extensions de capacité des faisceaux Hertziens Hybrides des réseaux mobiles de Tunisie Télécom et la nomination de Mr Hideki Okamoto en qualité de directeur de ce marché.

2018410202SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé et légalisé le 21/12/2018 à la Municipalité de Grombalia enregistré à la recette des finances Grombalia le 24/12/2018 Quittance n°M088876, n° d'enregistrement 18200640 Monsieur Mohamed Najib Ben Mohsen Haded (C.I.N n°01708379) Domicilié Résidence Dalia Cité olympique Grombalia A vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels à Madame Aouicha Ben Mohamed Ben Brahim Mehadheb (C.I.N n° 05121920) épouse Jilani Dridi Domiciliée Cité Mandra Grombalia sis Rue Hédi Chaker Grombalia exploité «Vendre des vêtements et des chaussures tout prêts».

Toute opposition doit être déposée à l'adresse de chacun qui dessus dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

2018T03262FCCC2

Avis

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances el Menzeh 6 le 19/11/2018 sous le n°18207510, quittance n°133563 Mme Hejer Bent Ahmed Ben Eljilani Eshili ép Ben Mahmoud titulaire de la carte d'identité nationale n°04754863 délivrée le 9/01/1996 demeurant à Rue Sanhaja n°18 Mutuelle ville a vendu à Mme Sihem Bent Hamad Ben Elweldi Arbi titulaire de la carte d'identité nationale n°08712818 délivrée le 6/8/2016 demeurant à Rue Elibkalta Sidi Amor Rawed Ariana le fonds de commerce destiné à toute activité commerciale situé magasin

commerciale n°22 nouvelle agence commerciale cité Jemil Elmenzeh 6 non enregistré au registre commercial de tribunal de Tunis au prix de quinze mille dinars à partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne et jusqu'à un délai de 20 jours, toute opposition doit se faire au domicile élu : adresse du fonds du commerce sus-indiqué.

Cette annonce a été publiée au journal le Temps le 27/12/2018.

2018T03271FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé date du 27/08/2014 et enregistré à la recette des finances Hammamet le 28/08/2014 sous le n° M075798 reçu n° 14203621, Mr Salem Ben Bechirine Boussnoune CIN 06552940 demeurant à Chenini Tataouine a vendu à M. Salem Ben Mohamed Boussnoune demeurant Cité Edihar n° 222 Gabès.

La totalité du fonds de commerce du local sis avenue Moncef Bey Hammamet avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront recevable dans les vingt jpours de la publication du présent avis au JORT entre les mains du vendeur M. Salem Ben Bechirine Boussnoune avenue Moncef Bey Hammamet.

2018T03275FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances Hammam Chatt le 24/12/2018 n° du reçu M035645 n° d'enregistrement 18201981 Mr Salem Toumi, CIN n° 00491756 a vendu la totalité du fonds de commerce (Café) sis au lot 502 Avenue de la Terre n°30 Borj Cedria Hammem Chatt à Mr Slah Larabi, CIN n° 02188962.

Les oppositions sont reçues entre les mains de l'Avocat Maître Sadok Rahmouni a son Cabinet au 39 Av Habib Bourguiba Tunis (Matricule fiscal n° 0293024J) et ce à l'expiration des 20 jours de la publication de la présente annonce.

La présente annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 28/12/2018.

2018T03278FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré le 25 décembre 2018 à la recette des finances de Bardo quittance n° M089199 sous le n° 18205072. M. Riadh Bou Amor demeurant Bardo Tunis, a vendu à M. Ahmed Hannachi demeurant rue Ghofrane cité assil Boumhel Bassatine, La totalité du fonds de commerce vente produit cosmétiques et merceries situé à Bardo rue Habib Bou Ghatfa.

Les oppositions seront reçues au prêt de l'acheteur. Publication du présent au journal Essahafa du 28/12/2018.

2018T03281FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s privé enregistré à la recette des finances le 12/12/2018 reçu M054365 sous le n°18201983 Mr Faicel Ben Mouhamed CIN n°07037313 vend la totalité de fonds de commerce sis au rue 10199 immeuble Saada Wardia 2 Tunis à Mr Lotfi el Khalfi CIN n°05039280

Toutes les oppositions devront parvenir auprès de l'acheteur au domicile de fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2019R00035FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Nous soussignés maître Abdelwahed Hagui titulaire du C.I.N° 02782717 et Maître Adel Ben Ameur titulaire de la C.I.N °08478384, deux notaires à la circonscription du tribunal de première instance de Sousse 2, notre bureau situé à Akouda Sousse, nous avons conclu un contrat de don de fonds du commerce le 19/12/2018 enregistré à la recette des finances Akouda, le 20/12/2018 quittance n° M0335114, dans lequel Monsieur Karim ben Mohamed ben Taher Elbazazi a donné à sa mère Madame Dalloula Bent njimi ben Ahmad Kefi ép. Mohamed ELBazazi la totalité du fonds de commerce dont son activité est le commerce des épices et salaisons situé avenue de Habib Bourguiba Akouda Sousse avec le numéro d'identification fiscal numéro 861763/D et le registre de commerce numéro A0918712004, acquis à l'exploitation permanenta en vertu d'un contrat de location légalisé à la municipalité Kalaa Kebira Sousse le 4/12/2003 et enregistré à la recette des finances Akouda le 2/1/2004 quittance numéro 37 enregistrement numéro 04300001.

2018S03389FCCC2

Location d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances Hamem chatt en date du 12/12/2018 sous le n° 18301937q uittance M034648. Mr Mounir Wartani en tant que propriétaire de fonds de commerce, a loué à Mme Jamila Kaddachi la totalité du fonds de commerce, son adresse corail 2 nozhet soltan borj cedria Ben Arous pour une activité salon de thé et Pizzeria toute opposition sera reçue chez la locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir du publication au JORT.

Cette annonce publiée aux journaux Quotidien et Chourouk le 3/01/2019.

2019R00023FCCC3

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte du 17/12/2018 enregistré à Monastir 20/12/2018 sous le n°18206777 quittance n° M075376, société international de loisirs résidant à Monastir à vendu à la société Montasar - Naouar des travaux publique RC de Sousse : B 1552002014, MF : 1338839W/A/M/000, code CNSS n°535650-16 résidant à rue Rayed Bjeoui Immeuble Hafyen, Bou Hsina Sousse le fonds de commerce sis rue Habib Bourguiba Monastir exploité Hôtel el fateh RC Monastir n°B114872001. Les oppositions se font à l'adresse de l'avocat Maître Samir Naouar situé à résidence Bab El Kram, Monastir 5000 dans un délai de 20 jours de cette publication. Cette cession a été publiée au journal «Essabeh» et «le quotidien» le 25/12/2018.

2018S03392FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 07/12/2018 sous le n° 18202765 quittance n° M036664 Monsieur Habib Ben Elbachir Ben Hassan Ebn

Elhadj Amor CIN° 07132955 a vendu le fonds de commerce à Monsieur Nizar Ben Wannes Ben Mohamed Chafter CIN° 05576275 et Monsieur Imed Ben Wannes Ben Mohamed Chafter CIN° 05599177 part égale demeurant à Rue Torkya N°14 Sahloule n° 1 Sousse.

Les oppositions sont reçues entre les mains du rédacteur de l'acte de vente Maitre Mounir JRAD Avocat demeurant à rue Sengor immeuble EL YOMN SOUSSE. Un extrait de la vente a été publié au journal «Echourouk »le 19/12/2018.

2018S03404FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances de Djemmel le 7/12/2018 sous le numéro d'enregistrement 18202582 et sous le numéro de quittance M075052 Mme Hamida Bent Hamed Said titulaire de la C.I.N. n°04137597 a vendu à Mr Oussema Ben Salem Ben Abdallah Ghnédi titulaire de la C.I.N. n°06893183 délivré en date du 27/04/2017 la totalité du fonds de commerce d'un local exploité pour la vente des vêtements en détail sis Rue Habib Bourguiba Djemmel.

La vente comprend les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront faites dans un délai de 20 jours à compter de la date de la publication au J.O.R.T au domicile de cabinet Maître Akermi Radhiy avocate auprès de cour de cassation sis à cité Trabilsia Monastir.

L'extrait a été publié au journal Asabah le samedi 22/12/2018.

2018S03410FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 20/12/2018 et enregistré à la recette des finances Abou El Kacem Echebbi Sfax le 21/12/2018 sous le numéro 18204587 quittance n° M132769, Monsieur Alaâeddine Souissi, titulaire de la C.I.N. n° 11023883, demeurant à la route de Lsfrans Km 1.5 Rue n° 401 Sfax, a vendu à Madame Naziha Missaoui titulaire de la C.I.N. n° 07607803 demeurante à Ouled Farjallah Bouhajla Kairouan, la totalité de son fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente de vêtements de Fripe sis au n° 1 du 1er étage du complexe Sfax 2000 Sfax.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à son adresse sus-mentionnée, dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 25/12/2018.

2018X02473FCCC2

Vente d'une part dans l'indivis d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 10/12/2018 enregistré à la recette des finances Diar El Wafaa Sfax à la date 25/12/2018 enregistré sous le numéro M111379 ET SERIE N 18206593, Walid Ben Zouhair Ben Ameur Eleuch CIN 08193829 qui habite à la rue Mahdia klm 4 centre Kaanich Sfax, a vendu à Mohamed Ben Abdeslem Elmhersi situé à Madina Atikaa Aveune Makaa après boulangerie kwiaa Sfax CIN 05246897 la totalité de sa part dans l'indivis d'un fonds de commerce exploité en tant que café sis à Sfax route El Ain Km 1 Avenue Marrekchi Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez et entre les mains sis à rue Mahdia klm 4 centre Kaanich Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal «Chourouk», en date 28/12/2018.

2018X02480FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte légalisé le 11 et 18 décembre 2018 et enregistré à la recette des finances Abou Kacem Chebbi Sfax le 24/12/2018 quittance n° M133174 n° d'enregistrement 18204598, Monsieur Mohamed Ben Elmouldi Benrhayem titulaire de CIN n° 01091859, a vendu et cédé le fonds de commerce composé d'un local dont l'activité vente des chaussures et les vêtements sportifs sis rue Habib Maazoun n° 8 Sfax, son registre de commerce enregistré au tribunal de 1ère instance de Sfax sous N° A1402641997, à Madame Farah Bent Tarak Elghrab, titulaire de CIN n° 11019514 demeurante route de Gremda km 0.5 immeuble Elmajd 7è app. n° 8 Sfax.

Toute opposition doit être adressée à Maître Moncef Benhamed demeurant immeuble el Manar escalier A 4ème étage bureau n° 26 Sfax, dans un délai ne dépassant pas vingt jours de la date de publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annone a été publiée au journal «Elchourouk» le 27/12/2018 page 28.

2018X02482FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 21/12/2018 enregistré à la recette des finances Diar EL Wafa le 24/12/2018 quittance n° M111047, enregistrement n° 18206571 la société «Toutes Les Pieces De Rechange USIZI» société unipersonnelle à responsabilité limitée n° de RC B145251997 a cédé à la société «De Maintenance et Automatisation Ben Rekhissa (SOMAB)» n° RC B2540392012 le fonds de commerce exploité dans le local sis à la Rue Aziza Othmana n 31, Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition sur le prix de vente doit être adressée à l'acquéreuse ayant élu domicile au cabinet de maître Abderrazek Bellaj, 16 rue Taher Sfar 3000 Sfax dans un délai de 20 jours à dater de la publication de cet avis au Journal Officiel.

Les oppositions formulères après ce délai sont irrecevables.

Un extrait du dit contrat a été inséré au quotidien Essabeh du 27/12/2018.

2018X02492FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 10/12/2018 et enregistré à la recette de finances Abou El Kacem Echebbi Sfax le 14/12/2018 sous le numéro 18204496 quittance n° M129561 Madame Ayda Hamza titulaire de la C.I.N. n° 11060942 demeurante Route de Teniour km 16 Sfax a vendu à Monsieur Slim Jarraya titulaire de la C.I.N. n° 08404068, demeurant Rue Khalifa n° 1 Impasse 34 La Médina Sfax. La totalité de son fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de vente d'électro-ménager en détail sis au n° 114 Rue des Notaires La Médina Sfax.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à son adresse sus mentionnée dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 29/12/2018.

2018X02508FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé signé le 10/12/2018 et enregistré à la recette de finances Abou El Kacem Echebbi Sfax le 19/12/2018 sous le numéro 18204546 quittance n° M131646 Monsieur Slim Jarraya, titulaire de la C.I.N. n° 08404068 demeurant à la Rue Khalifa n° 1 Impasse 34 La Médina Sfax, a vendu à Monsieur Maâtoug Hamza, titulaire de la C.I.N. n° 08401504 demeurant à la route de Teniour km 16 Sfax, la totalité de son fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente de chaussure sis au n° 112 Rue de notaires La Médina Sfax.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à son adresse sus mentionnée, dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 29/12/2018.

2018X02509FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte authentique, signé le 19 /12/2018, enregistré à Sfax le 20/12/2018, sous le n° 18201396, quittance n° M052652, Mr Wassim Ben Ameur Haddar a vendu à Mr Mahdi Bouaziz la totalité du fonds de commerce sis à la route d'El Ain Km 6.5 Sfax destiné vente Fast Food avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées au lieu du fonds de commerce dans un délai de vingt (20) jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Assabeh le 28/12/2018.

2018X02513FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'acte sous seing privé enregistré à la recette des finances gremda à Sfax en date du 27 décembre 2018, enregistrement n°18202963, quittance n° MO95415, Monsieur jawhar Ben Mbarek, titulaire de la carte d'identité nationale N° 05299709 a vendu à monsieur ghazi Jlassi titulaire de la carte d'identité nationale N° 01292862 la totalité du fonds de commerce exploité comme café sous le nom « EDDOUAR » avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au local situé à immeuble bouhamed; route lafrane km 1.5 à Sfax. Les oppositions doivent être faites au cabinet du maître Mohamed Seif Eddine Souissi avocat à la cour d'appel sis à immeuble Skandar avenue Ahmed Aloulou ; en face du tribunal du premier instance Sfax 2 à Sfax, Et ce dans les vingt jours de la date de l'insertion de cet avis au JORT sous peine de forclusion.

Cet avis a été publié au journal quotidien « Assabeh الصباح » en date de 1er janvier 2019 page 12.

2019X00002FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par Acte sous seing privé daté Le 18/12/2018 et enregistré à la recette des finances " Avenue Abou el Kassem Echebbi " a Sfax le 21/12/2018 sous le numéro 18204589 quittance n° M132822 Monsieur Ridha Ben Mahmoud Ben Mohaded Ben Garsallal demeurant Elmovisset Bou Hajlah Kourwaine à cédé à Mme Ines Kammoun demeurant avenue Bourguiba Boulvard Ebadr n 197 elaiin Sfax la totalité du fond de commerce « boutique» située au complexe Elarwika boutique n° 193 Rez-de-Chaussee Sfax. Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cette annonce au J.O.R.T entre les mains de L Avocate Soumaya Ben Romdan a son bureau situé immeuble elmanar 5 etage sfax.

Le même avis a été public au journal «le quotidien» du 29/12/2018.

2019X00003FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 25/09/2018 enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 10/12/2018 sous le n° 18202752 quittance n° M090589, Mr Mohamed Ali Bou Jelben titulaire de la CIN n°11095818, a acheté de la part de Mme Ramdhana Hamdaoui titulaire de la CIN n°07526229, la totalité du fonds de commerce exploité entant que : boucherie sis à route Gremda Km 7 Immeuble Rayhana, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Toutes les oppositions seront admises dans un délai de 20 jours à la date de l'insertion de cette vente au journal officiel de la république Tunisienne au bureau de l'avocat Maître Lotfi Maazoun sis à rue Enassria immeuble TEJ bloc B 5 éme étage bureau 4 Sfax El jadida.

Cette vente a fait l'objet de publication au journal quotidien «ESSABEH» sous le n° 22303 on date de 29/12/2018.

2019X00005FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 25/10/2018, enregistré à la recette des finances Abou Kacem Chebbi Sfax le 19/12/2018 sous le n° 18204566 quittance n° M132127, Mr Neji Amara a vendu à Mr Mourad Amara la totalité du fonds de commerce exploité dans la photographie de tous genre au local sis rue Mokhtar Gharbi houmet les gendarmes Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites dans les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au journal Officiel de la Republication tunisienne entre les mains de l'acheteur à son domicile sus indiqué.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 25/12/2018.

2019X00007FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 14/12/2018, enregistré à la recette des finances Habib Bourguiba Sfax le 18/12/2018 sous le n°18204628 quittance n°M087010, Mr Ahmad, Riad et Hichem fils du défunt Mounir Mtibaa ont vendu à Dalel Chakroun la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente des produits alimentaires au local sis au complexe commerciale cité bahri 1 route l'aérodrome Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites dans les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au journal Officielle la Republique tunisienne entre les mains de l'acheteur à son domicile sus-indiqué

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 25/12/2018.

2019X00008FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date 2/6/2018 enregistré à la recette des finances El Menzah le 19/6/2018 quittance n° M080213 Me Mariem Zakour et Rania Zakour ont vendu à Mr Saif Allah Elkachin la totalité du fonds de commerce exploité dans le local à la vente de Pizza Crêperie Sandwich, et ses dérivés situé à 98 bis Rue Dafrik Ariena. Le prix a été déposé entre les mains du maître Kammoun Rim.

Les oppositions doivent être faite auprès du domicile élu au bureau de maître Kammoun Rim Bis rue Hafouz Immeuble Intilaka au 3 3ème étage Sfax dans 20 jours de la date de la publication de ce avis.

Le présent avis a été publié au journal Le temps du 26/6/2018.

2019X00023FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de la renonciation d'un fonds de commerce sous seing privé en date du 13/11/2018 enregistré à la recette de finances «Elfahs» le 26/11/2018 quittance n° 18201661 reçu n°3700 Mm Massouda Bent Housin Tisia, Mr Mounir Ben Mokthar Ettis, Mr Ali Ben Mokthar Ettis, Mm Anisa Bent Mokthar Ettis, Mm Jalila Bent Mokthar Ettis, Mm Afef Bent Mokthar Ettis, Mr Omar Ben Khalifa Ettis, Mm Mariem Bent Khalifa Ettis, Mm Jazia Bent Khalifa Ettis, Mr Mouhammed Ben Taher Ettis, Mr Nourdinne Ben Taher Ettis, Mr Rachid Ben Taher Ettis, Mm Mabrouka Bent Taher Ettis, Mm Radia Bent Taher Tisia

Ont renonce au fonds de commerce destiné à « vendre des fruits secs » situe avenue Habib Bourgiba Elfahs Zagouhane à Mr Housin Ben Mokthar Ettis titulaire de C.I.N. n°06508752 delivrée à Tunis le 10/3/2005.

Les oppositions auront lieu a l'acheteur au siège d'origine à l'avenue Habib Bourguiba Elfahs Zagouhane durant les 20 jours suivant la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié le 20/12/2018 au journal « El-chourouk ».

2018M01300FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Société « Le Petit Pacha»

CNSS : 547220-43

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances avenue Taieb Mhiri Nabeul en date du 19 Décembre 2018 sous le n°18203864 n°Q°M095576la société Le Petit Pacha régulièrement représentée par son gérant, siège social sis à Nabeul avenue Mohamed V, inscrite au registre de commerce auprès du tribunal de nabeul sous le n° B5162022014, matricule fiscal 1340964W a vendu la totalité de son fonds de commerce avec les éléments corporels et incorporels sis au 82, avenue Mongi Slim 8000 Nabeul exploité comme restaurant au profit de la société Pacha Drink & Food société à responsabilité limitée en cours de constitution représenté par son gérant Mr Montassar Ben Brahem titulaire de la CIN n°06416816 délivrée à Tunis le 3 octobre 2018. Les oppositions sont acceptées à l'étude de l'avocat rédacteur de l'acte de vente du fonds du commerce Mr Fathi khmiri sis 28, avenue Bab Bnet 1006 Tunis dans les délais réglementaires.

Cette annonce a été publiée dans les quotidiens «La Presse» et «Essahafa du 25/12/2018.

2018N02075FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 13 décembre 2018, enregistré à la recette des finances de Ksibet El Mediouni, le 19/12/2018, n° d'enregistrement 18201237, n° de quittance M034145, Khdija LABIDI et Afef BOUBAKER vendent et cèdent à Fathi BOUBAKER, la totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels affecté au commerce des équipements de domicile, quatre locaux commerciaux ouverts les uns aux autres, sises au marché central de Bennane.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce citée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 29 décembre 2018.

2018P01900FCCC2

Avis

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Monastir le 25/12/2018 sous le n° 18206915, sous quittance M076494. St RAHMA sarl, registre de commerce

B15157872014, Matricule fiscal E1361942, a vendu à AMINE MHAMLI, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme point de vente et produit divers sise rue de Golfe Arabe route G 5000 Monastir.

Les oppositions éventuelles sont recevables à l'adresse sus indiqué dans un délai légal.

2018P01903FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé date du 8/11/2018 enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI le 19/11/2018 nméro d'enregistrement 18207558, la société Sonia de prêt à porter « AMOUAGE »représentée par sa gérante, cède à Madame Nozha Ben Romdhane tout le fonds de commerce sis au magasin n° 29 -cité Jamil -El Menzah VI - l'Ariana destiné au commerce de prêt à porter.

Toutes mes oppositions auront lieu chez Maître Imen Ayat, avocate, ayant son bureau au N°34 Avenue Louis Braille résidence les jardins de l'ile Bureau n°2-3 le Belvédère Tunis cette annonce est apparue au quotidien la presse le 5/12/2018

2018410184FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, en date du 13/12/2018, enregistré à la recette des finances nouvelle Madina Ben Arous le 15/12/2018 n°d'enreg 27385 quittance n° M012165 Sté ARIJ de pièce de rechange Titulaire du MF 1317531/M/N/M/000 a vendu et cédé

à la Sté Espace commercial des pièces de rechange, Titulaire des MF 1378378/J/A/M/000 la totalité du deux fonds de commerce au 20 Av de France Ben Arous 2013 avec tous ses éléments corporels et incorporels, les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au 19 av Habib Bourguiba l'Aouina Tunis, dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au JORT

Le présent avis a été publié au journal « Le Quotidien » en date du 20/12/2018

2018410198FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 26/10/2018 enregistré la recette des finances de rue Ghandi le 31/10/2018 sous le n°18204357 quittance n° 89959 société SOTACVET SUARL représenté par Mr Taher Ben Bechir Ben Taher Channouf « RC: B01112842009 et M.F : 1103106/M/N/000» la totalité du fonds de commerce à Mr Walid Ben Mohsen Ben Mohamed Saassouki sis au 374 Palmarium 2ème Etage Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels et pour exercer l'activité de vente prêt à porter.

Les oppositions sont acceptées chez Mr Walid Ben Mohsen Ben Mohamed Saassouki à son adresse sise au Rue 3002 Cité Hilel Tunis et ce dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis dans le JORT.

Cette annonce a été publiée au journal « Chourouk » en date du 19/12/2018.

2018410208FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente d'un fonds de commerce signé le 26 novembre et le 14 décembre 2018 et enregistré à la recette des finances à Béja en date du 19/12/2018 sous reçu 02070772 et enregistrement 18207150, les deux mineures Sheima et Ismahene filles de Kheireddine Belgaroui à Monsieur Hamed Ben Hamed la totalité de leurs parts dans le fonds de commerce de la pharmacie de nuit sise à cité Andalouss, Route GP6, Maagoula, Béja. Les oppositions seront entre les mains de l'Avocat Maître Abdelmoneem Kioua, à son étude sise à Résidence Maya, 7eme étage, Avenue Hédi Nouira, Nasr 2, 2001 Ariana, et ce dans les délais légaux à partir de la date de publication de la présente annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal Quotidien le 21/12/2018et dans le journal Chourouk le 21/12/2018.

2018410226FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 20 décembre 2018 enregistré à la recette des Finances Ezzahra le 21 décembre 2018 reçu n°M 047998 sous le numéro 18202494 monsieur Mohamed EL Guarbi a vendu à monsieur Ahmed Bouassida le fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba n° 61 Ezzahra qui consiste à un café, un avis de cette vente a paru au journal Essabeh le 27 décembre 2018. Les oppositions sont acceptées dans un délai de vingt jours à partir de cette publication au jort entre les mains de Maître Manel Krichen à son cabinet sis au 18 rue d'Egypte Lafayette Tunis.

2018410444FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistre à la recette des finances bardo le 25112/2018 sous le N° 89233 quittance N°182ü5079 Monsieur Miled Ben Mabrouk Ben Ibrahim Elhedhli; domicilié à Hached Gazella Bizerte a vendu à Monsieur Ramzi Ben Salah Ben Ayed Elzanegui domicilié à Aredh Elretimi Mnihla Ariana. La totalité du fonds de commerce " Fast - food" situé à Avenue bayram Ettounsi N° 51 Bardo Tunis.

Cet Avis a été publié à la page 11 journal « Le Temps» du 27/12/2018

Les oppositions au paiement du prix doivent être formulées au domicile du fonds de commerce domicilié à Avenue bayram Ettounsi N° 51 Bardo Tunis dans les 20 jours au plus tard suivant l'insertion de cet avis au journal officiel de république tunisienne.

2018410454FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente daté 5/11/2018 enr R.F rue El Jazira n°18203758 QT.M066498. Mohamed Benzarti CIN 07267317 du 24/10/2017 a vendu le fonds de commerce "buvette" sis rue Abdelaziz El Aroui n°8 Montfleury à Mohamed Firas Yahyaoui CIN 14763194 du 3/10/2017.

Toute opposition doit être adressée au nom de l'acheteur à l'adresse du local dans les délais de 20 jours de la publication au J.O.R.T tout dépassement sera caduque.

Cette annonce apparaît à Achourok et le Quotidien le 26/12/2018.

2018410468FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date de 17/12/2018, enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 20/12/2018 sous le n°M103066 quittance n°1835172. La Société FUTURE TECH a loué à La Société Gs computer Tunisie société en cours de constitution le fonds de commerce avec tous éléments exploité au 66 avenue Jeau Jaurès boutique n°9 centre meriyam. Cette annonce a été publiée au journal La Presse en date du 24/12/2018.

2018T03272FCCC3

Location d'un fonds de commerce

« Gérance Libre»

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des finances de Sidi Bou Ali le 12/11/2018 sous n°18301407 quittance n°M025897 Mr Abdelmomen Ben Salah Ammar, titulaire de la CIN n°02823464, a loué à Mme Ferjania Ben Aberazek Abbassi, titulaire de la CIN n°09329695, la totalité du fonds de commerce du local destiné vente produits alimentaire dénommé « Cocktails Food» (MF: 1594930/S/N/C/000) sis rue Bizerte à Hergla, avec leurs éléments corporels et incorporels pour la période du 12/11/2018 au 31/12/2019 non renouvelable. Les oppositions se font aux mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2018S03395FCCC3

Dissolution du contrat de location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 19/03/2018, enregistré à la recette des finances de Mansoura Kairouan n° d'enregistrement 18300694, n° de quittance M023733, Monsieur Hichem Alouini et Monsieur Hatem El Kamel ont convenu de résilier le contrat de location de fonds de commerce destiné à la vente (quincaillerie) situé à la rue Salah al-Din Al- Ayyoubi route Hafouz Kairouan.

2018H00506FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous signé privé rédigé par maître Nesrine Mahmoud le 16/11/2018 enregistré à la recette des finances de Menzel Jemil le 26/11/2018 sous le n° 18301425 quittance n° M043080; messieurs Hichem Taieb et Balsam Taieib ont loué la totalité de leurs fonds de commerce exploités en vente alimentation générale et produits divers, respectivement au local sise à Rue Farhat Hached Et Avenue Habib Bourguiba 7080 Menzel Jemil à la société Balsam et Frères sise à Avenue Habib Bourguiba 7080 Menzel Jemil.

Toutes les oppositions seront acceptées à l'adresse indiquée ci-dessus dans le délai légal.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Essahafa le 26/12/2018.

2018W01051FCCC3

Location d'un fonds de commerce

STE AYLOUJ-ALU

M.F : 1508603Y/B/M 000

Suivant un vertu d'un acte sous seing privé du 25/10/2018, enregistré à la recette des finances de MAHDIA sous le n° 18303448, Quittance n° M052920, Monsieur MOHAMED BEN HSSEN BEN MOHAMED KHALIFA MANSOUR a loué à STE AYLOUJ-ALU S.A.R.L, registre de commerce n° B1582322017, représentée par son gérant Monsieur MOURAD BEN ABDALLAH BEN YOUSSEF KRIFA tout le fonds de commerce dont il est propriétaire existant à avenue de la République Mahdia, et ce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, pour une durée de 6 ans renouvelable commençant à partir du 01-07-2018, cette location est consentie à usage commercial.

Les oppositions seraient faites dans un délai de 20 jours de la publication de cet avis au JORT au domicile de l'acheteuse.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk» et «le Quotidien» qui apparaîtra le 26-12-2018.

2018P01896FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 20/04/2018 enregistré à la recette des finances Raoued le 26/9/2018 sous le n°18303495, Mme Habiba Barboura, demeurant au 20 Av Habib Bourguiba Cité La Gazelle Ariana, donne en gérance libre à Mr Lazhar Kerid, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis au 20 Av Habib Bourguiba Cité La Gazelle Ariana.

Les oppositions seront reçues entre les mains du bailleur, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» du 21-12-2018.

2018410228FCCC3

Location – gérance d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Menzah 9, Tunis le 4/12/2018, quittance n° 77495, enregistrement n° 18304195, la société «TRIKI», SUARL, RC n° B01137632016, élisant domicile à l'immeuble «Ettachiid», résidence «El Khansa», Appt. K1C4, Jardins de Carthage, a donné en location-gérance à la société «POMME D'AMOUR EL MANAR», SARL en cours de constitution, domiciliée au 46 avenue Habib Bourguiba, Sfax, représentée par son gérant Anis Triki, la totalité du fonds de commerce non inscrit au registre de commerce, affecté à l'activité de la commercialisation des produits de pâtisserie, de confiserie, et de glace, situé et exploité dans le Box sis dans le hall au 3ème étage du Centre commercial «Manar City», sis à l'avenue Abdelaziz Al Saoud, El Manar III, Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Chourouk et Le Quotidien, parus le 14/12/2018.

2018410247FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une amicale

Titre de l'association : Amicale des cadres et des agents du centre informatique ministère de l'intérieur.

Local : Avenue 20 mars Bouchoucha Bardo.

Sujet : Amicale.

Objectifs :

- Renforcer et consolider les relations d'amitiées entre ses adhérents et les associations similaires.

- Organiser des workshops et des activités civiles au profit de ses adhérents.

- Oeuvrer pour le développement et l'amélioration des connaissances professionnelles et générales de ses adhérents.

- Organiser des activités culturelles, sociales et de loisir.

Fondateurs :

Président : Abdelkader Belghith

Secrétaire Général : Leila Hammami

Trésorier : Radhia Hammami .

2019R00009APSF1

Constitution d'un syndicat

Suite du PV de l'assemblée générale constitutionnelle du 8/12/2018 enregistrée a la recette des finances de Soliman sous n°2698 quittance n°M052207 a été constitué le bureau de syndicat résident à Ezar de Soliman Eriadh.

Président : Abderazek El Karkni

Trésorier : El Khazouri Ibrahim

Les Membres :

- Karim Nabli

- Belhareth Adel

- Chargui Hatem.

2019R00039APSF1

Constitution d'une association

Nom : Forum du développement et de l'investissement dans le gouvernorat de Médenine (FDIM)

Siège : Houmet Souk, Jerba

Membres :

Président : Mr Lazhar Ben Younes

Vice président : Dr Ridha Chkoundali

Secrétaire général : Mr. Mohamed Sacrafi.

Trésorier : Mr. Maher Hagui.

Objectifs :

- Attirer des investisseurs tunisiens et étrangers dans la région créer une dynamique de l'investissement dans la région.

2019R00040APSF1

Constitution d'une association

Nom : Carrefour des générations femme.

Adresse : 41 Rue Ibn Dhiaf Megrine.

N° de dépôt de la correspondance : RR 253935076

Buts : Tisser des liens entre les générations; prendre soin des femmes retraitées; consacrer à la culture de la citoyenneté.

Président : Hassan Aida

S.Général : Jawida Guiga

Trésorier : Elloumi Mounira

2019R00042APSF1

Constitution d'un syndicat résidentiel

Par la loi n° 33 du 14 mai 1975 et la loi fondamentale n° 48 de l'année 2006 du 17 juillet 2006 et par la loi n° 122 de l'année 1994 du 28 novembre 1994.

Le 19 décembre 2018, un syndicat du logement a été constitué nommé " Syndicat des propriétaires Al Ahmadi 6 " situé rue de la république nouvelle médina Ben Arous.

Membres :

Mr. Wajdi Bedoui président du syndicat

Mr. Mohamed Radhwani Trésorier du syndicat

Mr. Mohamed Mahfoudh membre

Mr. Ameur Fatmi membre

Mme. Manal Zaouali membre.

2019R00054APSF1

Constitution du syndic de l'immeuble «Beja Garden»

En vertu du procès-verbal du 13 juin 2015 et enregistré à la recette des finances Beja sous le n° M001127 le 5 janvier 2018, il a été décidé de constituer un syndic des habitants de l'immeuble «Béja Garden» soie à route Tabarka 9000 Beja et il a été élu les membres comme suit :

- Mr Iskander Saiid (président).

- Mr Chedli Maati (vice président).

- Mr Faouzi Dridi (trésorier).

- Sofien Tojani (membre).

- Lotfi Rajhi (membre).

2018J00288APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Adhara de culture et l'héritage.

Type : Association culturelle.

Objectifs :

- Participation dans le rassemblement de l'héritage matériel et non matériel de la région .

- Essayer de rassembler l'histoire d'Adhara.

- Valorisation de l'héritage culturel de la région.

Siège social : Zaafrane Douz Kébili.

Bulletin de dépôt N° : RR055007839TN le 6/4/2016.

La structure administrative :

- Le président : Mohamed Ihadi Belguith.

- Le secrétaire général : Abdallah Marzoug.

- Le trésorier : Mabrouk Garira.

2019O00001APSF1

Constitution d'une association

Nom : l'association tunisienne de législation

Siège : 5, rue el basra, cité el Ghazela, Ariana 2083.

Objet et objectifs : Association d'intérêt général visant à améliorer la qualité de la législation.

Bureau : Président Nasreddine Nsibi, Secrétaire général Mohamed Taieb Ghozzi, Trésorier Farhat Bouzomitta.

2018410557APSF1

Homologation de résolutions

Avis de nomination de liquidateur

Association Diar Errahma

M.F : 1573549/BIN/P/000

Siège social : 9 Bis, Rue Niger 1er étage 1002 Tunis

En vertu de l'ordonnance sur requête n° 28116 émanant de tribunal de première instance de Tunis en date du 26/12/2018, il a été décidé la nomination de Madame Faouzia ABBES liquidateur de l'Association Diar Errahma.

Les créanciers de l'association sont invités à remettre leurs titres de créances au cabinet du liquidateur sis au 18, Avenue de Londres 3ème étage Tunis - Tél. : 31.573.977 dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cette annonce au JORT.

2018410419APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Après déduction de 40 %

Maître Mustapha Boughazli

Avocat à la cour de cassation

3.. Rue Abderrahmen Ibn Aouf Menzah 5 - Ariana

Tél 98-314-410

M.F : 222720 KAP 000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n°182331996, Représentée par son P.D.G, siège social sise au rue Hédi Nouira - Tunis

2) La Débitrice principale : la Sté VIOLETTE TRAVEL, S.A.R.L, R.C B078032005, représentée par son gérant, S.S. Avenue Hedi Nouira Hammamet - Gouvernorat de Nabeul

3) Débitrice saisie : Khadija Bent Fredj Ouaili épouse Khemais Ouaili, cin 01669182 sise Borj Hefaiedh, Bouargoub, Nabeul.

4) Avocat poursuivant : M. Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana. M.F : 222720 KAP000

5) L'immeuble mis en vente :

C'est un immeuble immatriculé objet du T.F 507008 Tunis 2 S2 qui est devenu 586313 Nabeul dénommé "Khadija 76" situé à bani wael situé au banlieue sud du centre ville de Hammamet et on peut y accéder par la route reliant Bir Bouragba à Borj Hafaith d'une superficie de 606 m², c'est un terrain nu non exploité A vocation. Agricole entouré par des figues et maintenant on trouve des travaux d'aménagement pour qu'elle sera à la hauteur de la route. L'immeuble s'ouvre du coté est à la route goudronne, qui y traverse le courant électrique et limitrophe des autres cotés par des terrains agricoles de la propriété des tiers.

6) Le prix de l'immeuble mis en vente : le prix de l'immeuble mis en vente est fixés à 47.268.000 dt outre les frais les dépenses qui seront fixé par le tribunal le jour de l'audience.

7) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Grombalia le lundi 4 février 2019 (4-2-2019) à 9 h du matin.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2019T00028VEPA1

Vente aux enchères

(Apres réduction du prix introductif de 40%)

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque Amen Bank, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce relevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n° 176041996B, son siège social sis à Av. Mohamed V – Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

2/ Le débiteur assigné de la saisie : «Ste Tunisie Hôtelière», en la personne de son représentant légal; société anonyme, ayant son siège social à l'Hôtel Kelma -Hammamet, inscrite au registre de commerce sous le n°145771996B, en cas de besoin à son siège sis à l'Hôtel CW Venus Beatch, avenue de la paix-Hammamet Sud BP 162 (en sa qualité de débiteur hypothécaire).

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Mr Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à av de la république Grombalia Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente est un terrain d'une superficie de 34610 m2, objet du titre foncier n° 540833 Nabeul, sis à Hammamet Sud, sur lequel est bâtie l'Hôtel Kelma à trois étoiles. Cet immeuble est composé d'une cave un rez-de-chaussée réservé aux locaux destinés aux équipement de base, un rez-de-chaussée réservé aux locaux généraux, un hall de réception, une administration, des restaurants, des bars, des boutiques commerciales, des salles de différentes activités de différents complexes, y compris des restaurants, un complexe de douche et de loisirs, une piscine couverte, des piscines externes, des terrains d'animation sportives, une buvette et des jardins. Alors que les étages supérieurs sont réservés aux chambres et le service d'hébergement avec tous ses éléments.

5/ Le prix d'ouverture des biens immobiliers à vendre: Le prix est fixé à huit millions et cinq cent quatre vingt dix huit mille trois cent quatre vingt dix dinars(8 598 390 ,000) ainsi que les frais légaux pour la première audience et le frais de la deuxième audience.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le lundi correspondant au onze février deux mille dix- neuf (11/2/2019) à l'arrondissement des ventes immobilières du tribunal de première instance de Grombalia à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie : Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du tribunal de première instance de Grombalia ou l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2019R00010VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Il sera mis en vente par adjudication à l'issue d'un jugement de défaut de partage, le bien ci-dessous :

Poursuivante :

Dame Thouraya Rhayem, épouse Hassène Haloui. Propriétaire à l'indivision. Domiciliée en Algérie, élisant domicile à l'étude de Maître Badi Ben Mabrouk à Tunis.

Partie Adverse :

Le reste des propriétaires à l'indivision :

1) Malika Rhayem ép Diboub. 2) Louisa Rrayem. 3) Fethi Rhayem 4) Faouzi Rhayem.

Demeurant en France et élisant tous, domicile auprès de Me Mabrouk Kerchaoui n°12 Rue Cyrus Le Grand Tunis

5- Hedia Rhayem. Ep. Hilali. 6- Kamel Rhayem. Les deux demeurant Rue du 20 Mars à Zarmdine.

Avocat poursuivant

Maître Badi Ben Mabrouk dont étude sise à l'immeuble Misk-A-19 Montplaisir - Tunis.

Désignation de l'immeuble saisi :

Il s'agit d'un terrain nu sis à Sidi Hassine Sedjoumi d'une surface de 497.50 m² inscrit à l'indivision sur le TF 125641 Tunis.

Il est clôturé de forme rectangulaire délimité nord est par Moheieddine Chehidi sud ouest des tiers nord ouest par la rue d'Alep n°9 au sud ouest bien revenant à Chouaib Aiffi.

Mise à prix : 99500, dinars outre les frais et charges.

Date et lieu et heure de l'adjudication :

La vente aura lieu aux enchères publiques à la chambre des criées du Tribunal de première instance de Tunis II Route de Beja Sedjoumi le 28 Janvier 2019 à partir de 9 heures.

L'immeuble saisi peut être visité tous les jours durant les heures ouvrables sur R.D.V.

Toute personne désirant se porter enchérisseur doit consigner le tiers de la mise à prix.

Les étrangers doivent être munis des autorisations administratives de rigueur. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Tunis II où le cahier des charges a été déposé ou au cabinet de Maître Badi Ben Mabrouk Imm Misk-A-19 Montplaisir. Tunis; tel : 71950428.

2019R00059VEPA1

Vente aux enchères publiques sur licitation

Licitants : 1- Les héritiers de Mohamed Sassi Tkourri qui sont : - Sa femme Ghdhipha Tkourri, El Monji Tkourri, El Salha Tkourri, Om Ezzine Tkourri, El Hbib Tkourri, Jamel Tkourri, Mohamed Tkourri, Khmyes Tkourri, sont tous fonctionnaires, résidents à Hkeyma Mahdia.

2- Les héritiers Souiyi Tkourri qui sont :

- les héritiers de sa femme Maryem Zwawi qui sont : *-Maaoui Mjahed, *- héritiers Abdallah Mjahed qui sont : - sa femme Sassia Abdesselem et ses fils : Mohamed Mjahed, -héritiers Radhia Mjahed : sa mère Saseia Abdesselem, son frère Mohamed Mjahed, ses deux frères de la mère Sami Haj Masaoud, Mahmoud Haj Masaoud, ses fils de sa veuve Aicha Ben Salah : Salma Mjahed, Salha Mjahed, * héritiers Mohamed Mjahed : son frère Maaoui Mjahed, héritiers de son frère Hssine Mjahed : les héritiers de sa femme Khadija Ben Aswed de son mari décédé Mohamed Maalel : Fatma Maalel, Om Ezzine Maallel, Sallem Maalel, Wided Maalel, Wahida Maalel, Kamra Maalel, les héritier de sa femme Arbia Mathlouthi : Ali Mjahed, Meftah Mjahed, héritier Romdhane Mjahed : sa femme Salma Mjahed et ses fils Ferid Mjahed, Fathi Mjahed, Arbia Mjahed, Samia Mjahed, Hssine Mjahed, Mouez Mjahed,* - héritiers de son frère Hssine Mjahed : les héritiers de sa femme Khadija Ben Aswed de son mari décédé Mohamed Maalel : Fatma Maalel, Dm Ezzine Maalel, Sallem Maalel, Wided Maalel, Wahida Maalel, Kamra Maalel, les héritier de sa femme Arbia Mathlouthi : Ali Mjahed, Meftah Mjahed, héritier Romdhane Mjahed : sa femme Salma Mjahed et ses fils Ferid Mjahed, Fathi Mjahed, Arbia Mjahed, Sarnia Mjahed, Hssine Mjahed, Mouez Mjahedh, sont tous fonctionnaires, résidents à Khrarcha Saed Mahdia.

3- Les héritiers de Abid Tkourri qui sont : *-sa femme Om Khir Ben Amor et ses fils : Asaad Tkourri, Rachida Tkourri, Samir Tkourri, Hayet Tkourri, Souad Tkourri, Hamida Tkourri, sont tous fonctionnaires, résidents à Khrarcha Saed Mahdia.

Lolicitants : le reste des héritiers Souiyi Tkourri qui sont :

1- le reste des héritiers de sa femme Maryem Zwawi qui sont :

*- héritiers Hnia Zouaoui : Mohamed Ben Maryem, Mustapha Ben Maryem, sont tous fonctionnaires, résidents à Khrarcha Saed Mahdia.

2- Le reste des héritiers de Abid Tkourri qui sont : *- ses fils de sa femme décédé Amna Ben Fradj : Mohamed Salah Tkourri, Ayada Tkourri, héritiers Salah Tkourri : Khira Zouaoui, Mouez Tkourri, Fathia Tkourri, Lotfi Tkourri, Moldi Tkourri, Monjia Tkourri, Sabiha Tkourri, Ramzi Tkourri, sont tous fonctionnaires, résidents à Hkaima Ouest Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Charhen Zaouali, avocat, matricule fiscal 547992/L sis à l'avenue Bechir Sfar Mahdia.

Immeuble à vendre :

1) Un terrain agricole d'une superficie de 2136 m² situé au Maghba Hkeima Ouest Mahdia délimité du coté sud par Salha Chleifa, Salha Takourri et héritier Abid Takourri, et du coté Est par héritier Souiyi Takourri et du coté Nord par Hssine Zouaoui et du coté Ouest Salha Chleifa.

2) Un terrain agricole planté en oliviers et quelques amandiers contenant 29 oliviers situe au Maghba Hkeima Ouest Mahdia délimité du coté Sud par Mohamed Ben Salah Ammar et du coté Est par Mohamed Ben Salah Ammar et du coté Nord par Guider Ben Ammar et Alaya Ben Ammar et du coté Ouest Mohamed Ghalem.

3) Un terrain agricole desservi d'un sentier rural situé à Saniet Ennajar Hkaima Ouest planté de 33 vieux oliviers délimité du coté sud par Salah Ben Abid Ben Ammar et Abid Ben Souiyi Tküurri et du coté Est d'une route goudronne et du coté Nord Salah Ben Abid Ben Ammar et du coté Ouest Salah Tkourri.

4) Une maison de type rurale orientée sud située à Douar Tkourri Hkaima Ouest contenant 3 pièces, une cuisine, une toilette, un débarras et un patio avec un terrain nu constructible du coté Est de la résidence d'une superficie de 72 m² soit d'une superficie total de 615 m² délimité du coté Sud d'une rue commune aux héritier et du coté Est par les héritiers de Mohamed Tkourri et du coté Nord par Mohamed Khlifa Tkourri et son frère Omar et les héritiers de Souiyi Tkourri du coté Ouest par Salah Tkourri.

Mise à prix : selon évaluation de l'expert Mohamed Dhahbi et Noureddine Bayoudh datée du 22/02/2018.

Le bien n°1 évalué à une somme de 21360D.000

Le bien n°2 évalué à une somme de 11600D.000

Le bien n°3 évalué à une somme de 16500D.000

Le bien n°4 évalué à 40690d.000 plus les frais de la procédure évaluée à la première ;

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu le lundi 4/02/2019 à 9h et suivant du matin devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Mahdia.

Remarque : la visite de l'immeuble peut s'effectuer tout les jours pendant les heures de travail. La participation à l'adjudication se fait seulement par un avocat après dépôt du 1/3 de mise à prix ou présentation d'un chèque certifié.

2019S00022VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son représentant légal demeurant avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis immatriculée aux registre de commerce sous le n°B187881996 code TVA 000110F en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Salem Ben Mohamed Kraiem titulaire de la CIN n°04141227 demeurant à Ras El Oued Moknine Monastir.

Avocat poursuivant :

Maitre Imad Eddine Chebaane avocat à la cour de cassation boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse code TVA 373343S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété objet du titre foncier n°51342 Monastir située à Moknine d'une superficie de 286 m² consistant en terrain commercial.

Date et lieu de l'adjucation :

Tribunal de première instance de Monastir le 6/2/2019 à 9H.

Mise à prix :

Deux cent quatre vingt six mille dinars (286.000.000d).

Observation:

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heurs.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2019S00056VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Guizani Adel

Avocat prés la cour de cassation

tél :73202926/Fax:73212278

MF : 798582Q

1/ poursuivant : Houssine ben Abdelkabir élisant son domicile au bureau de son avocat Guizani Adel mentionné ci-dessus.

2/ partie saisie : Monsieur Kaiss Ben Naji Mhadbi demeurant à rue Elchanbi Cité Tahrire en face mosquée Ibrahim Kalile Enfidha Gouvernerat de Sousse

3/ Avocat poursuivant : Maitre Guizani Adel avocat prés la cour -de cassation, bureau n°10 3ème étage immeuble chaouche 36 boulevard de la République Trocadero Sousse

4/ immeuble saisi : l'immeuble objet de la présente vente consiste en deux appartements neufs au premier étage liée les deux par une cage d'escaliers qui s' ouvre au rez- de -chaussée de l'immeuble sis à rue elchanbi cité tahrire en face mosquée Ibrahim kalile enfidha gouvernorat de sousse

- Le 1er appartement se compose d'une entrée, salle de réception, salle de séjour, 3 pièces de couchée, une cuisine, une salle de bain, deux balcon l'appartement est bien équipé.

- Le 2ème appartement se compose aussi d'une entrée salle de réception, salle de séjour, 3 pièces a couchée, une cuisine, une salle de bain, trois balcons l'appartement est bien équipée.

Les deux appartements d'une superficie bâtie de 262 m2 avec 45 m² autre couvert et aussi 32 m² non couvert

5/ Mise à prix : fixée à 357.090 ,000 dinars sans les frais

6/ Visite de l'immeuble : tous le jours pour de plus amples Information , prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du tribunal de première instance de sousse 2 et à l'étude de l'avocat poursuivant

7/ Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le (5/2/2019) à partir de 9 h à la chambre des criées du tribunal de première instance de sousse 2

8/ Observations: ne peuvent prendre part aux enchère que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise prix à la caisse des dépôts et consignations ou ayant présenté à cet effet un chéque certifié ou une garantie bancaire irrévocable les étrangers doivent être menu en plus des autorisation administratives nécessaires.

2019S00060VEPA1

Vente aux enchères publiques après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Poursuivant : la compagnie internationale arabe de Recouvrement-cessionnaire de la BIAT- en vertu de la convention de cession inscrite au titre foncier 25257 Sfax en date du 7/11/2017 volume 01/2017 numéro 9502 - Société Anonyme dont le siége social est à 3 rue Hollande Tunis, inscrite au R.C sous le n° B193222000 et à Sfax en sa succursale à rue Salem Harzallah Sfax.

Partie saisie : la société industrielle de réfrigération du sud «SIRUS», SARL, M.F 34381Y, RC B120291996 dont le siège social est à Sfax route Téniour km 9 , ayant son domicile élu à l'étude de son avocat Barkia Sofiene sis à Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah ayant son étude rue kairouan immeuble les 4 saisons bloc D Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

29552 parts indivises de la totalité de 52388, parts (29552/52388) dans l'immeuble objet du titre foncier N° 25257 Sfax d'une superficie totale de 52388 m² sis à Skhira Sfax à gauche de la route principale en direction de Gabés à environ 600m de la route principale n°1.

Le terrain est limité de l'Est par la parcelle n° 76 du plan cadastral de Skhira zone H, de l'ouest par une rue goudronnée dérivée de la route nationale n°1 d'où son accès et la parcelle n° 2 du même plan, du sud par la parcelle n°1 et la parcelle n° 63 du même plan.

Remarque concernant le titre foncier 25257 Sfax :

Suivant le rapport d'expertise, il est édifié sur le terrain objet du titre foncier, un lycée secondaire « Al Ahd Jadid» entraînant la division du terrain en trois lots: Le premier lot, de forme triangulaire et d'une superficie de 6932 m² se trouvant hors de la superficie du lycée et inexploitable dans sa situation actuelle. Le second lot, clôturé, représentant la superficie du lycée de 22144 m². Ce lot n'est pas distrait du titre foncier 25257 Sfax. Le troisième lot, consistant en une terre nue délimitée du sud par le lycée et de l'ouest par une voie publique.

La grande partie de terrain se situe dans la zone urbaine suivant le plan d'urbanisme de la municipalité de Skhira. Vue le démembrement projeté du titre d'une superficie de 4150 m² réservée pour l'élargissement de la voie publique, le dit titre sera divisé en 5 lots; Le 1er, d'une superficie de 692 m² et de forme triangulaire est situé en dehors du lycée, Le second d'une superficie de 22144m², représentant le lycée. Le troisième lot, d'une superficie de 15933 m2. se situant dans la zone urbaine est constructible. Le quatrième, d'une superficie de 9496 m², est situé hors de la zone urbaine. Le cinquième, de 4150 m², représente la superficie qui sera démembré en vue de l'élargissement de la voie publique.

La mise à prix : 212.213.912D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente :l'adjudication aura lieu mercredi le 6/2/2019 à 9 h et les heures qui suivent la chambre des criés du tribunal de première instance de Sfax 2 sis 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2018X02494VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie :

1/ Mokhles Ben Ali Ben Hatab Ben Saaid CIN 05248496, gérant, demeurant à cité Elfateh Bir Ali Sfax.

2/ Mohamed Ben Slim Ben Ali Ben Saaid CIN 08888784, étudiant, demeurant à Wed Echikh Bir Ben Khalifa Sfax.

3/ Yassine Ben Mokhles Ben Ali Ben Saaid CIN 11087499, demeurant à cité elfath Bir Ali Ben Khalifa Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 543 parts dans l'Immeuble dénommé «mokhles et Mohamed» objet du TF n°123709 Sfax six à wed echikh délégation bir ali gouvernorat de Sfax au bord de la route nationale n°14 km63 correspond à la parcelle n°18 d'une contenance de 534 m² délimité du coté sud, est et nord par la route nationale n°14, du coté ouest par un terrain nu et du ce té nord par la route nationale n°14.

Mise à prix : (45.390.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 6/02/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2018X02510VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à la surenchère d'un sixième

A la demande du surenchérisseur : M. Youssef Ben Béchir Hariz, gérant d'une société, ayant son domicile avenue Ahmed Aloulou, Résidence «Elmokhtar» deuxième étage bureau n°2-2 Sfax.

Partie poursuivante :

1* Héritiers Mohamed Sahnoun : son épouse Najoua Derbel, son fils Wassim Sahnoun et sa fille Iness Sahnoun. 2* Nedra Chakroun en son nom et au nom des ses fils et fille mineurs Achraf et Abir et Faten. 3* Mahmoud Sahnoun. 4* Habib Sahnoun. 5* Abdelhamid Sahnoun. 6* Sadok Sahnoun. 7* Abdelkader Sahnoun. 8* Héritiers Mustapha Sahnoun : Sabeh Ben Maalem en son nom et au nom des ses fils et fille mineurs Maroua et Kais.

Avocat poursuivant :

Maître Ismail Ben Massoud, avocat à la cour dont l'étude est sise à 3 Rue Patrice Lumumba, Immeuble Sfax city 6ème étage n°37 Sfax.

Partie saisie :

1* Héritiers Nabiha Sahnoun : son mari Ali Sahnoun et ses fils Fatma Sahnoun et Samira Sahnoun et Mouna Sahnoun et Monia Sahnoun et Mohamed Amin Sahnoun. 2* Héritiers Sarra Sahnoun : Son mari Hssan Jamoussi au nom de son fils mineur Youssef et son fils majeur Aymen Jamoussi.

Partie adjudicataire :

M. Ezzedine Ben Ali Regaieg, gérant d'une société, ayant son domicile avenue Zayatine rue Romman n°3 Chihia Sfax.

Avocat poursuivant les procédures de la surenchère d'un sixième :

Maître Kamel Maazoun, avocat à la cour dont l'étude est sise immeuble Intilaka bloc A4 2ème étage Sfax.

Immeuble à vendre :

L'immeuble cité en premier au jugement civil du tribunal de première instance de Sfax 2 du 24/9/2018 n° 1109 sis à Tboulbi klm 8 qui consiste en un terrain d'une superficie de 5263.80 m². Ses mesures : 84.60m du coté nord, 85.20 m du coté sud, 64.50m du coté Ouest, 59.50m du coté Est. Il est délimitée du coté nord par Essia Sahnoun du coté sud par Ben Rhouma, du coté ouest par Louati et du coté Est par la voie publique.

Mise à prix après la surenchère d'une sixième :

Huit cent onze mille trois cent soixante dinars 392 millimes après la surenchère du 1/6 du prix auquel s'ajoute les frais de poursuite.

Date et lieu de l'adjudication : Mercredi six Février deux mille dix neuf (6/02/2019) à partir de neuf heures (9h) du matin à la salle des ventes Immobilières au tribunal de 1ère instance de Sfax 2, Rue Ahmed Aloulou Sfax.

Visite de l'immeuble : Elle est possible au cours de la semaine pendant l'horaire administratif. Pour plus de renseignements s'adresser au greffe du tribunal de première instance de

Sfax2 où est déposé le cahier des charges ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Ismail Ben Massoud.

Nul ne peut participer aux enchères qu'après avoir consignés le tiers du montant de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir les autorisations exigées.

2019X00006VEPA1

Avis de vente

Le saisissant : Maher Ben Mohamed Ben Hassen Ben Salah chauffeur de taxi titulaire de la carte d'identité nationale n°01302509 domicilié route de l'Afrane km 3 station Siala Sfax.

Partie saisie / Hassen Ben taher ben Mahmoud kammoun propriétaire d'une boulangerie domicilié route de l'afrane km 2 merkez Mnif sfax titulaire de la carte d'identité nationale n°1256413.

Avocat poursuivant : Maître Nejib Feki, Avocat à la cour de cassation 11 RueTaieb Mhiri 3000 Sfax.

Immeuble à vendre : l'ensemble d'un tiers à l'individus (1/3) de la totalité de l'immeuble qui comporte une boulangerie sise route de l'afrane km 2 sfax à gauche en direction de la ville de Sfax.

Limites d'immeuble :

• Au Sud : Ridha Ghorbel.

• A l'est : Hassen Kanoun et compagnies.

• A l'Ouest : Route de l'Afrane où se trouve la façade de l'immeuble et son accès.

• Au Nord : Rue Salma El Malaika.

Il se compose d'une boulangerie ayant une superficie totale couverte de 160 m² avec un espace d'accueil des clients pour la vente du pain, l'entrée de la boulangerie comporte un comptoir, et un espace pour la préparation de la pâte du pain, un espace pour la fermentation de la pâte, un four de type traditionnel (4.55 x 4.15) avec un dépôt à l'angle Sud Ouest de l'immeuble réservé pour le stockage de la farine, une salle pour l'habillement, elle comporte une salle d'eau dont les murs sont revêtus en faience.

Date et lieu des enchères : La vente de l'immeuble précité aura lieu à la salle des ventes immobilières du tribunal de Première instance de Sfax au palais de la justice Rue Abou kacem chebbi Sfax et ce lundi Le quatre février deux mille dix neuf (4/2/2019) neuf heures du matin et heures suivants.

Mise à prix : En vertu de l'ordonnance sur requête n° 8263/8 du 04/10/2018 l'expert judiciaire commis Mohamed Walha a évalué à trente trois mille six cent dinars représentant le tiers à l'individus de l'immeuble décrit (33.600.000d) en sus des frais et des divers droits.

La visite de l'immeuble à vendre est possible chaque jour durant l'horaire de travail.

Pour d'amples renseignement contacter greffe, du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges où le bureau de Maître Nejib avocat à la cour de cassation 11 Rue Taieb Mhiri 3000 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2019X00010VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction du prix de 40 %

Etude Maître Abdelkafi Fatma

Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax

MF : 000PA580954W

Créancier saisissant :

TUNISIAN SAUDI BANK, société anonyme, dont le siège social est à Tunis 32 Avenue Hédi Karray – 1082 Tunis Cité El Mahrajane 1002 Tunis, immatriculée au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B16641997, matricule fiscal 013026/E/P/M/000, ayant élu son domicile auprès de son avocat Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax.

Débiteur saisi :

Tarak Ben Mostfa Fourati, gérant de société, demeurant route el Ain km 2 station kriaa Sfax titulaire de la CIN 01174630.

Avocat poursuivant : Maître Abdelkafi Fatma Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax.

Immeubles saisis et mise à prix :

Le premier immeuble :

Désignation de l'immeuble :

L'immeuble consistant en une maison au rez-de-chaussée et l'étage en dessus situés rue Mrabtine n°41 ville arabe Sfax. La surface globale est d'environ 306 m².

Il comporte : une porte d'entrée double en bois marron de 1m,27 / 2m,40 ouvrant sur une rue Mrabtine et rue Hanoun en dérivant une chambre fermée ne pouvant être ouverte à cause de l'effondrement du plafond en partie, un hall, une chambre et un lit arabe et un cave en dessous, une cuisine avec un plafond effondré, une toilette un hall sans toit au milieu des chambres des escaliers se composant de 22 escaliers par lequel l'ascension à l'étage se composant d'une chambre, un hall, un balcon couvert, un autre balcon dont le plafond est effondré, une toilette, deux chambres, une chambre dont le toit est effondré, un espace du coté ouest nord de 17,60m², une porte au milieu des magasins pour entrer au rez-de-chaussée et l'étage. Il est limité de l'Est par rue Mrabtine par lequel son entrée, de l'ouest Khrouf, du Sud Henda Jmal auparavant Abdelmaksoud, du nord Taysir Baklouti et Chtourou.

Mise à prix :

La mise à prix de la propriété à vendre a été estimée à 120.156,000 dinars après réduction du prix initial de 40% sans les frais concernant la maison au rez-de-chaussée et l'étage. Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat. Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de Monsieur le gouverneur de Sfax.

L'immeuble 2 :

Désignation de l'immeuble :

La moitié Ouest de l'immeuble consistant en un terrain nu vaste situé à Botria Aouled Bousmir Jbeniana Sfax. Ses mesures sont au coté Sud Ouest vers l'Est 192 m allant au sud dans une ligne droite 23 m puis vers l'Est 63 m puis vers le Nord 455 m puis vers l'ouest avec une déviation légère vers le Nord 180,5 m puis vers

l'Est avec une déviation légère vers le Sud 140 m puis vers le Sud point de départ 420m. La surface globale du terrain est de 111387m² et pour la moitié Ouest 111387/2 = 55693,50m². L'immeuble consiste en un terrain nu qui convient pour l'agriculture. Le jour de l'expertise il était planté d'orge et des ouvriers y travaillent. Il est entouré par une limite en sable et «scoum» du côté ouest, Nord et Est il n'est pas limité du Sud. Du côté Nord quelques habitants appartenant au Njajra. Son emplacement est moyen. A coté, il y'a l'électricité et l'eau courante. Limité de l'ouest par une allée en sable suivi par Haj Mohamed Louati, du Sud par la mer du Nord par Njejra et le reste de la propriété des vendeurs.

Mise à prix :

La mise à prix de la propriété à vendre a été estimée à 267.328,800 dinars après réduction du prix initial de 40% sans les frais concernant la moitié Ouest du terrain sis à Botria Aouled Bousmir Jbeniana. Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat.

Les étrangers désirant participer et à l'adjudication doivent au préalable voir une autorisation de Monsieur Le gouverneur de Sfax.

Date de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi quatre Février de l'année deux Mille dix neuf (4/02/2019) à partir de neuf heures du matin, à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 1 sis rue Victor Hugo n°30 Sfax.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires des bureaux. Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 1 où a été déposé le cahier des charges, ou à l'étude de l'avocat poursuivant dont le bureau est sis Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax et aux mêmes horaires.

2019X00012VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble suite à une saisie immobilière

Cabinet Maitre Jamoussi Mohamed Sofiène Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74 220.096 et Fax : 74 201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société anonyme représenté par son directeur général inscrite à la registre de commerce auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° B167001997 dont le siège social est si né à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant route de Gremda Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jarnoussi, 44 avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mr Najem Ben Ali Rebai, gérant de société, titulaire de la CIN 01343300 délivrée le 10/4/2015 y demeurant route de Tunis km 11 Cité Ons Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Maitre Maimoun Moalla Huissier Notaire sous le n° 26177 le 22/11/2018 sur la totalité de la propriété sise Route de Gabès km7 zone Sidi Abid Sfax, représentée d'une parcelle du terrain blanche sa façade du sud ou l'entrée limitée du coté Est par une Tabya courte, ses mesures du coté Sud- Est vers l'ouest représenté la façade 40.00m puis vers nord 60.45 m puis vers l'est 40.00 m puis vers sud jusqu' début 61.00 m.

La superficie de cette parcelle est de 2429 m².

Cette propriété est limitée du Sud son entrée, de l'est Klifa El Amri maintenant (Hamadi Ben brik Avant) de l'ouest Abdelltif Hamdeni maintenant (Baya Dammak avant) et au Nord Abdessattar Hamdeni (Latifa Dammak avant).

Mise à prix : Est fixée quatre vingt cinq milles Dinars (85.000.000D) terre outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : Aura lieu le mercredi le 6 février 2019 à partir de 9h00 du matin et suivant à la salle des crié s du tribunal de première instance de Sfax 2, sise zone 3, 4 Rue Ahmed Aloulon prés de CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : Visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 28.333.333 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges.

2019X00014VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

Le Poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société anonyme représenté par on directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude d son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mr Kamel Ben Mohamed Gaddour, gérant commercial d'une société, titulaire de la CIN 05247472 y demeurant route de Taniour km7 Avenue Imem Sahnoun Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Maître Maimoun Moalla Huissier Notaire sous le n° 28131 le 16/10/2018 sur la totalité de la propriété, représentée d'une parcelle de terrain sous forme rectangulaire donnant par Est ou l'entrée sise Route de Taniour km7 Avenue Imam Sahnoun prés de stade municipale Echihia Sfax, sa superficie est de 525 m² ou existe au milieu une villa d'un seul niveau, ancien construction sa superficie est de 190 m² et se constitue de deux blocs rectangulaires habitables.

Le coin avant de villa a été réaffecté pour constituer un balcon au façade avant (veranda) et l'autre petit coin rectangulaire a été loué par la société Afek de fabrication de prêt à porter et se compose d'un salon et un séjour et le grand coin rectangulaire conçu pour l'habitation se compose de 3 chambres à coucher un hall, salle de bain, une cuisine et une salle d'eau ancienne et 2 locaux de groupement d'eau de pluie.

Cette propriété est limitée du Sud par Sedki Gaddour, de l'est une entrée de largeur est de 6 m d'où l'entrée, du Nord Wasila Chaari et de l'ouest Sedki Gaddour.

Mise à prix : Est fixé cent vingt neuf milles Dinars (129.000.000D) outre le frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date e lieu de l'adjudication : Aura lieu le lundi le 4 février 2019 à parti de 9h00 du matin et suivant à la salle des criés du tribunal de première instance de Sfax, sise rue Abou Kacem Echhebi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous tes jours de la semaine, suivant l'horaire administratif. Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 43.000.000 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doit être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples' formations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

2019X00015VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Salah Lamia

Avocat à la cour d'appel

28, rue Victor Hugo - Sfax

Partie poursuivante : Ijmia Bent Abdelfetteh Bousaada dans le droit même et le droit de ses enfants mineurs Ahmed Rami Ameur et Rayen Hsouna titulaire de la CIN n°05259256 délivrée le 23/01/1999. Domicile élu à l'étude de Maître Ben Salah Lamia Bent Msarra avocat à la cour d'appel 28, rue Victor Hugo - 3000 Sfax.

Partie poursuivie : Hsouna Mounir Ben Ahmed Ben Khlifa, titulaire de la C.I.N n°1309502 délivré le 5/10/1982, domicilié à rue Imem Souhnoun Jbeniana Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Salah Lamia Bent Msarra, avocat à la cour d'appel, 28, rue Victor Hugo - 3000 Sfax.

Immeuble saisi : Lot à l'individu

1- Terrain comprenant : 1 Olivier sis à brarha Jebeniana Sfax, limité au sud par Med Noomen, à l'est par une rue, au nord par un voisin Wahida Hsouna et à l'ouest par Hédi Ziibi.

2- Terrain comprenant 2 Oliviers et une terbiia et le reste nu sis à route arab elirk Jebeniana Sfax, limité au Sud et à l'ouest par les héritiers de Hsaa Ghlam, à l'est par Med Khalfallah, au nord par Hédi Khalfallah.

3- Terrain comprenant 22 oliviers en lignes non droite sis à rue Om Kolthoum Jebeniana Sfax, limité au sud par Wissem Baccouch, à l'est par Naceur Abouda, au nord par Makhlouf Bouzeen et à l'ouest par les héritiers de Mustapha Hsouna.

4- Terrain comprenant 15 oliviers sis à rue Om Kolthoum Jebeniana Sfax, limité au Sud par les héritiers de Hsin Belhaj à l'Ouest par les héritiers de Mustapha Hsouna, à l'est par Chafiaa Hsouna et au nord par Wissem Baccouch.

Mise à prix : Quinze mille quatre cents soixante dix dinars (15.470.000).

Jour et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 4/2/2019 à 9h devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax.

Les conditions de visite : Toute personne, voulant acheter, a le droit de visiter les immeubles chaque jour pendant le temps de travail sauf les vacances.

La participation aux enchères nécessite la consignation du 1/3/ du montant de la mise à prix avec ministère d'avocat. Le paiement ne peut être effectué qu'au comptant ou avec un chèque certifié par la banque.

2019X00016VEPA1

Vente Immobilière

Etude Maitre Nassima Kallel Avocat

Rue Abou Kacem Echebbi Sfax 3000

Poursuivant : Banque de l'Habitat, Société Anonyme, inscrit au registre de commerce sous le n° B138811996, siège social 21 Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis Belvédère.

Débiteur principal : La SOCIETE HASNA D'EXPLOITATION FLORALE S.A (SOHEF S-A) inscrite au R C n° B2132102013, M. F n° 1285721 P, dont le siège social est situé à Nekrif-Remada - Tataouine Représentée par son représentant légal .

Partie saisie : Nejiba Bent Tahar Charfi veuve Sellami titulaire de la Carte d'identité nationale n° 01081556 demeurant à route de Tunis rue Chedly Kallala Sfax.

Avocat poursuivant : Maitre Nassima Kallel, Avocat Rue Abou Kacem Echebbi immeuble Carthage B, A 12 Sfax 3000. M.F 000 P A 630 188 K.

Immeuble saisie : La totalité du titre foncier n° 8115 Sfax dénommé "Aida VI" situé à route de Tunis km 0,5 Sfax, dont la superficie est 263 m² composant un bâtiment de 3 étages (R +2) en cour de construction, au rez-de-chaussée il existe un dépôt, des escaliers, une salle, un bureau et une salle d'eau, au premier et au deuxième étage deux appartements à chaque étage en cour de construction.

Charges : - Hypothèque u profit de la Banque de l'Habitat de 797.000,000 Dinars inscrite le 29/04/2013.

Hypothèque au profit de BFPME de 717.000,000 Dinars inscrite le 1/7/2013.

Hypothèque au profit de la Banque de l'Habitat de 1.600.000,000 Dinars inscrite le 4/10/2013.

Hypothèque au profit de la Banque de l'Habitat de 246.000,000 dinars inscrite le 22/5/2015.

Mise à prix : Cinq cent trente milles dinars (530.000d,000) Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi quatre février deux mille dix neuf (4/2/2019) à neuf Heures à la Chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax rue Victor Hugo Sfax.

La visite des lieux : Est possible aux heures de travail Administratif.

2019X00018VEPA1

Vente Immobilière après réduction

Etude Maître Nassima Kallel

Avocat

Rue Abou Kacem Echebbi immeuble

Carthago B n°A12 Sfax 3000

Poursuivant : Banque de l'Habitat, Société Anonyme, inscrit au Registre de Commerce sous le n°

B138811996, demeurant à 21 avenue Khair-Eddine Bêcha Belvédère 1002 Tunis.

Partie saisie; Foued Ben Laroussi Charrad titulaire de Carte d'identité n° 01305496 demeurant route Lafrane km 1,5 rue 140 n° 23 Sfax et à immeuble Montazah escalier B 1 n°7 route l'Aérodrome km 2 Sfax

Avocat poursuivant : Maître Nassima Kallel, Avocat, Rue Abou Kacem Echebbi immeuble Carthago, B n° A12-Sfax 3000 M.F : 000PA630188K.

Immeuble saisi : La totalité de l'appartement sis à route l'Aérodrome km 2 immeuble Montazah escalier B 1 troisième étage n°7 Sfax dont la superficie 100 m² composant un hall, 3 chambres, une salle de bain, deux balcons, couloir, une terrasse et un salon. Ce local est : chargé du locataire Kais Bouaziz.

Charges : Hypothèque au profit de la Banque de l'Habitat daté le 31/3/1994.

Mise à prix : Quarante cinq Mille Dinars (45.000d, 000) Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mercredi six février deux milles dix neuf (6/02/2019) à neuf heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 rue Ahmed Aloulou n° 4 Sfax.

La visite des lieux : est possible aux heures de travail Administratif.

2019X00019VEPA1

Vente aux enchères publiques

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Farjallah avocat à la cour de cassation, 13, place Marbourg Sfax.

1/ Partie poursuivante : Abderraouf Ghorbel syndic de la faillite société de travaux du Maghreb Arabe, SARL, (en faillite) immatriculé au registre de commerce du tribunal de première instance de Sfax n°B 1134571997, sis avenue Habib Bourguiba Bloc «C » 5éme étage bureau 58 Bab Bhar Sfax.

2/ Partie saisie : Société de travaux du Maghreb Arabe S, (en faillite) , immatriculé au registre de commerce du tribunal du première instance de Sfax n° B1134571997 représenté par le syndic de la faillite Abderraouf Gorbel, Sis avenue Habib Bourguiba Bloc« c » 5éme étage bureau 58 Bab Bhar Sfax.

Matricule fiscal n° 0044927 F

3/ Immeuble saisi : -le terrain consiste dans l'ensemble du terrain nommé « Maghribia » objet du titre foncier n°86393 Sfax, sis route de téniour km 10 Sfax, ceinture reliant route gremda et route taniour .

Ce terrain est clôturé, de superficie 3257 m² sur la quelle sont édifiés un petit studio du gardien un wc, une petite cuisine externe, une chambre pour les ouvriers, et trois bureaux, dépôt et atelier de réparation.

4/ Mise à prix : trois cent vingt cinq mille dinars (325.000.000) suivant expertise judiciaire, plus les frais de procédures.

5/ Date et lieu de vente : la vente aura lieu le lundi 4/2/2019 à partir de 9.00 h à la chambre des criés du tribunal de première instance de Sfax, Abou el Kacem Chebbi Sfax.

6/ La visite de l'immeuble est possible au cours des jours de la semaine, pour plus de renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax ou le bureau de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Farjallah.

7/ Pour participer aux enchères,il faut consigner le tiers (1/3) de la mise à prix avant la date de l'audience; et pour les étrangers ils doivent en plus se munir des autorisations exigées.

2019X00024VEPA1

Vente aux enchères publiques

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Farjallah avocat à la cour de cassation, 13, place Marbourg Sfax.

Partie poursuivante : Abderraouf Ghorbel syndic de la faillite Société de travaux du Maghreb Arabe, SARL, (en faillite) immatriculé au registre de commerce du tribunal de première instance de Sfax n°B1134571997. sis avenue Habib Bourguiba Bloc «c» 5ème étage bureau 58 Bab Bhar Sfax

Partie saisie : Société de travaux du Maghreb Arabe SARL en faillite immatriculé au registre de commerce du tribunal de première instance de Sfax n°B1134571997 Représenté par le syndic de la faillite Abderraouf Ghorbel sis avenue Habib Bourguiba Bloc «c» 5ème étage bureau 58 Bab Bhar Sfax. Matricule fiscal n° 0044927F

Immeuble saisi : - L'immeuble consiste dans l'ensemble du terrain nommé «Boubaker Ben Salah» objet du titre foncier n°4143 Sfax, sis à Sidi Salah près des chemins de fer (Sfax-Sousse).

C'est un terrain nu, de superficie 8869 m², clôturé de trois côté sud est, et nord, par un mur, le coté ouest par le lot n°87 du titre foncier n°18847 Sfax.

Limité au sud par Ben Hammouda, à l'est par Bahloul, au nord par Dhuib, et à l'ouest par le lot n°87 du titre foncier n°18847 Sfax.

Mise à prix : trois cent dix mille dinars (310.000.000 D) suivant expertise judiciaire, plus les frais de Procédures.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 4/02/2019 à partir de 9 h à la chambre des criés du tribunal de première instance de Sfax rue Abou el Kacem Chebbi Sfax.

La visite de l'immeuble est possible au cours des jours de la semaine, Pour plus de renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax ou le bureau de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Farjallah.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers (1/3) de la mise à prix avant la date de l'audience; et pour les étrangers ils doivent en plus se munir des autorisations exigées.

2019X00025VEPA1

Vente à l'enchère publique d'un Immeuble

Etude Maître Bouguerba Rached

Avocat a la cour de cassation

Rue Mansour El - Houch Medenine

TEL/FAX : 75644311

La poursuivante : Madame GHRAB NEJET ouvrière demeurant El Hechem Bayadha Zarzis, son avocat Maître Bouguerba Rached l'avocat à la cour de cassation Rue Mansour El Houch Medenlne.

La partie saisie : Mr Cherif Ben Salem Ezzorgani ouvrier demeurant n° 2 Rue Zarzis Tataouine

Date et lieu de la vente : Le lundi onze Février Deux mile dix neuf (11/02/2019) à neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Tataouine.

Mise a prix : quatorze mille cent vingt cinq dinars (14.125.000 D).

Immeuble mis en vente : Il consiste en deux huitième (2/8) des parts indivisibles de la totalité d'une maison formée d'un rez-de-chaussée et un 1 étage sise rue de Zarzis n° 12 à Tataouine.

- le rez-de-chaussée est forme d'une entrée et un HALL et deux chambres à coucher, une cuisine, une salle d'eaux et un escalier qui mène au 1er étage celui-ci est composé de deux chambres à coucher et un HALL, une salle d'eau et un escalier montant en haut de la maison, la surface couverte du rez-de-chaussée est 64m² et la surface couverte du 1er étage est 67m² au total d'une surface couverte 131m². Ladite maison est formée d'un couloire au longueur 14.30m et au largeur 1.30m, cet immeuble sis à Houmet Zourgan n° 12 Rue Zarzis Tataouine et est limite comme suit :

- EST : La maison de Mr Kilani Ben Hamed au long de 21,10m,

- OUEST : La maison de Mr Amor Berkaoui au long de 20,80m,

- NORD : Rue de ZARZIS d'un coté au long de 1,30 m et d'un autre la maison de Mr Kllani Ben Hamed au long de 9m,

- SUD : la maison de Mr Amor Bousaffa au long de 10m.

La surface totale couverte est de 131 m2 et la non couverte de 86m².

Le proces executif : Le jugement définitif n° 3989 rendu le 9/11/2016 par la cour d'appel de Médenine.

Remardue : Pour les plus amples renseignements et consultations du cahier des charges s'adresser à l'étude de Maître Bouguerba Rached, l'avocat poursuivant Rue Mansour El Houch Médenine ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Tataouine.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours pendant les heures du travail sauf le samedi et dimanche.

Ne peuvent enchérir que les personnes ayant consigné au moins le (1/3) un tiers de la mise à prix soit quatre mille sept cent huit dinars et trois cent trente trois millimes (4.708,333DT) et par l'intermédiaire d'un avocat.

2018M01306VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Etude Maître Atallah Mhamed

Avocat à la cour de cassation

97, Avenue de la Liberté Tunis Belvédère

Tél. : 71 28 59 59 /71 847 605

Fax : 71 28 59 96

Matricule Fiscal : 000/P/A/513271 Z

Poursuivant : Tunisian Saudi Bank (T.S.B.), S.A., (Ex Stusid Bank). Société Anonyme. Registre de Commerce T.P.I. Tunis n°16641997, sis au 32, rue Hédi Karray 1002 Tunis.

En sa qualité de créancier saisissant.

Parties poursuivies : Béchir Ben Mohsen Ben Mohamed Ben Khlifa. C.I.N. n°01057036.

Demeurant à l'Ariana, 17 Rue Djebel Errassas. Cité La Gazelle.

En sa qualité de débiteur principal ainsi que caution réel et solidaire de la société La Perle et hypothécaire saisie.

Avocat poursuivant : Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation. 97 Avenue de la Liberté 1002 Tunis.

Immeuble objet de la vente :

Situation géographique : l'immeuble qui consiste en une parcelle de terrain nu, se situe au bord de la mer à la délégation de Hammamet gouvernorat de Nabeul et précisément à coté de l'hôtel «Sultan», la parcelle est incorporée à l'hôtel Palm Beach.

Limites de l'immeuble : des cotés * Ouest : la parcelle n°01 en possession de l'office national de l'assainissement (O.N.A.S.). *Sud : la mer. * Est: la parcelle n° : 1921 et la parcelle n°1919, le tout en partie. * Nord : passage qui mène à la plage.

Description de l'immeuble : il consiste en la parcelle n°02, de forme oblique d'une superficie de 6492 mètres carrés, objet du titre foncier n°588919 Nabeul dénommé «Khadouja 92» distraite du titre mère n° 515016 Tunis, l'Immeuble est propriété de la partie saisie Béchir Ben Mohsen Ben Mohamed Ben Khlifa.

L'immeuble se situe à Hammamet délégation de Hammamet gouvernorat de Nabeul à une zone couverte par le plan d'aménagement, de fait il bénéficie de tous les services nécessaires à savoir le réseau d'eau courante, électricité, gaz naturel et réseau d'assainissement.

L'immeuble est classé «H» touristique (Hôtel) selon le plan d'aménagement.

Mise à prix : Cinq million huit cent quarante deux mille et huit cent dinars (5.842.800,000) hors frais.

Date et lieu de la vente : Le lundi 11 Février 2019 à partir de 9 heures au tribunal de première instance de Grombalia.

Visite des lieux : La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2019400013VEPA1

Etude Maître Atallah Mhamed

Avocat à la cour de cassation

97, Avenue de la Liberté Tunis Belvédère

Tél : 71 285 959 / 71 847 605

Fax : 71 285 996

Matricule Fiscal : 000/P/A/513271 Z

Poursuivant : Qatari National Bank Q.N.B. (Ex Tuniso-Qatari Bank) en la personne de son représentant légal, Société anonyme, sise rue cité des sciences Tunis, Registre de commerce Tunis n°B122251996.

En sa qualité de créancier saisissant.

Parties saisies :

1- Zbeida Ben Khlifa Ben Mohamed Trimech. En sa qualité d'héritière du créancier hypothécaire feu Chokri Trimech, demeurant *Avenue des Etats Unis n°19 Tunis. Rue Edhia n°2 Cité Jinene Oued Ellil Tunis.

*domicile élu au cabinet de son avocat Maître Ridha Raddaoui sis 7 rue chatt Rommene, 1er étage Montplaisir Tunis.

2- Randa Ben Ali Ben Hemdene Abouz, en sa qualité de créancière hypothécaire et héritière du créancier hypothécaire feu Chokri Trimech, ainsi qu'en sa qualité de tuteur des enfants mineurs Tasnime TRTMECH et Arselene Trimech, demeurant * Avenue des Etats Unis n°19 Tunis. *

Rue Edhia n°2 Cité Jinene Oued Ellil Tunis. * domicile élu au cabinet de son avocat Maître Ridha Raddadui sis 7 rue chatt Rommene, 1er étage Montplaisir Tunis,

3- Dhafer Ben Chokri Trimech. En sa qualité d'héritière du créancier hypothécaire feu Chokri Trimech.

demeurant *Avenue des Etats Unis n°19 Tunis. *Rue Edhia n°2 Cité Jinene Oued Ellil Tunis. * domicile élu au cabinet de son avocat Maître Ridha Raddaoui sis 7 rue chatt Rommene, 1er étage Montplaisir Tunis.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté. Tunis.

Immeuble objet de la vente :

Les parts revenant aux défendeurs consistent en une parcelle de terrain nu à usage de construction d'une superficie de 516 m² distraite de la parcelle n°100 objet du titre foncier n°559662 Nabeul dénommé «Sarra II» distrait du T.F n°540747 Nabeul sis à la délégation de Bir Bouragbe Hammamet gouvernorat de Nabeul et qui constituent les parts de feu Chokri Ben Mohamed Trimech en copropriété avec son épouse Randa Ben Ali Abouz dont ils sont devenus propriétaires par voie d'acquisition de monsieur Slim Ben Abdessalam Ben Ammar, en vertu du contrat daté du 25/2/2009 enregistré le 2/3/2009.

Elles consistent en une parcelle de terrain d'une superficie de 516 m² a vocation de construction comprise dans le plan de lotissement de la municipalité de Hammamet sud et mitoyenne à la construction de Slim Ben Ammar coté sud. Elle est délimitée coté ouest par la route principale n°1 à l'est par une rue et au nord par la parcelle n°101. L'immeuble se trouve dans une cité de résidence de luxe.

Mise à prix :

Deux cent quatre vingt trois mille huit cent dinars (283, 800,000) hors frais.

Date et lieu de vente :

Lundi 11 Février 2019 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Grombalia.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2019400014VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de Distribution

Avis aux créanciers Distribution des deniers par décision du juge chargé de la distribution des deniers au tribunal de 1ère instance de l'Ariana, sous le N 241 il a été décidé l'ouverture de la procédure de distribution d'un montant de 17150d000 provenant de la vente aux enchères des biens de Monsieur Abdelkader Ben Faiela suite à la requête déposée par Maître Mohamed Acil Masmoudi au nom de la Sté. Centrale du Magasin général aux greffes du tribunal de 1ère instance de l'Ariana en vue de l'ouverture de la procédure de distribution des deniers. Tout créancier qui envisage de participer a la distribution du prix doit présenter dans un délai de 30 jours à partir de la publication de cet avis au JORT une demande de collocation et tous les documents justifiant sa créance par l'intermédiaire de l'office d'un avocat auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de l'Ariana à défaut de forclusion. Cet avis est rédigé en application des articles 466 et suivants du CPCC.

2018T03165VEPA2

République Tunisienne

Ministère de la Justice

Tribunal de 1ère instance de Bizerte

Affaire n° 217

Avis de distribution des deniers

Par décision du juge chargé de la distribution des deniers il a été décidé l'ouverture de la procédure de distribution du montant provenant de la vente aux enchères des biens de Mr Fathi Bechahed suite à la requête déposée par Maître Ben Smail Férid au nom de la CNSS aux greffes du tribunal en vue de l'ouverture de la procédure de distribution des deniers.

Tout créancier qui envisage de participer à la distribution du prix doit présenter dans un délai de 30 jours à partir de la publication de cet avis au JORT une demande de collocation et tous les documents justifiant sa créance par l'intermédiaire de l'office d'un avocat auprès du greffe du Tribunal à défaut de forclusion.

Cet avis est rédigé en application des articles 466 et suivants du CPCC.

2018T03273VEPA2

République Tunisienne

Ministère de la Justice

Tribunal de 1ère instance de Bizerte

Affaire n° 218

Avis de distribution des deniers

Par décision du juge chargé de la distribution des deniers il a été décidé l'ouverture de la procédure de distribution du montant provenant de la vente aux enchères des biens de Société Charmex Confection suite à la requête déposée par Maître Ben Smail Férid au nom de la CNSS aux greffes du tribunal en vue de l'ouverture de la procédure de distribution des deniers .

Tout créancier qui envisage de participer à la distribution du prix doit présenter dans un délai de 30 jours à partir de la publication de cet avis au JORT une demande de collocation et tous les documents justifiant sa créance par l'intermédiaire de l'office d'un avocat auprès du greffe du Tribunal à défaut de forclusion.

Cet avis est rédigé en application des articles 466 et suivants du CPCC.

2018T03274VEPA2

Cession de la Société Centrale de Location et de Lavage de Linge

Registre de commerce : B158041997

Matricule fiscal : 13753/F/A/M/000

CNSS : 06557604

Par sa décision n°213 du 25-6-2018, le tribunal de 1ère instance de Grombalia a décidé la cession aux tiers de la société centrale de location et de lavage de linge sise à Hammamet.

Les personnes intéressées sont invitées à retirer le cahier des charges, au bureau du contrôleur d'exécution Monsieur Ridha Mejbri sis rue 8002, Immeuble Espace Tunis, Bloc B, 5ème étage, appt. B 5-5 Montplaisir. Tél 71 950 120 / 71 950 122.

Prix du cahier des charges : 100 dt.

Dernier délai de la réception des offres est fixé pour le Mardi 15-1-2019.

2019R00027VEPA2

Ouverture de la procédure du règlement judiciaire

Société POLY METAL

Société à responsabilité limitée

Route de Gabes km 2.5 Zl sidi Salem Sfax

R.C : B257742005

M.F : 0635483L/A/000

En vertu de la décision du tribunal de première instance de Sfax du 29/11/2018 de l'affaire n° 296, il a été ordonné le déclenchement des procédures de règlement judiciaire de la société Poly Métal et l'ouverture de la période de contrôle à son encontre pour une période qui ne dépasse pas 9 mois et la transmission de son dossier au juge de l'entreprise du tribunal de première instance pour le contrôle de ces procédures et la nomination de l'expert Sonia Zghal comme administrateur judiciaire et la charger de l'examen du programme de sauvetage proposé par le demandeur, de l'étudier et de le réajuster le cas échéant.

Il a été ordonné aussi qu'une mention sera faite de cette décision au registre de commerce du demandeur et la transmission d'une copie à la commission de suivi des entreprises économiques et de la publier au JORT à la charge du demandeur.

Les créanciers de la société Poly Métal sont tenu d'inscrire leurs créances antérieures à l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire et de présenter les documents justificatifs à l'administrateur judiciaire Sonia Zghal Amous dont cabinet sis avenue des martyrs Im. Bouaziz étage 1 bureau 11 Sfax tel 74 402 718 et ce, dans un délai de trente jours à partir de la parution de cet avis au JORT.

2018X02485VEPA2

Avis

Monsieur le juge commissaire au tribunal de première instance de Sfax a rendu sa décision dans l'affaire n° 608 ordonnant l'ouverture de la procédure de distribution des deniers déposé à la caisse de dépôt et consignation sous le n° M007778 en date 17/2/2017 d'un montant de 5.717.052,000 dinars ,en vertu de la demande de distribution présentée par Maître Imed Mseddi pour le compte de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'indestrie à l'encontre des débiteurs Monsieur Adel Gassara commissaire de l'exécution de la cession de la société socohuile et les autres créanciers mentionnés dans l'ordonnance pour consignation.

De ce fait, et en vertu de l'article 468 c.p.c.c «Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant.

Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus au~ deux articles précédents sous peine de forclusion».

Cette annonce est parue conformément aux articles 466 et 467 c.p.c.c.

2018X02488VEPA2

Distributions de deniers

En vertu de la requête des distributions de deniers déposée par Maître Sofien Fakhfakh au nom de ses mandants le receveur des finances Sekit Ezit contre le débiteur société COSTA ICE COFFEE et le reste des créanciers dénoncés dans l'ordonnance sur requête de consignation du prix, le juge – commissaire des distributions de deniers au tribunal de 1ère instance de Sfax a ordonné dans l'affaire n° 604 la décision d'ouverture de la procédure des distributions de deniers évalué à 5.549.779 dinars consignés à la caisse des dépôts et consignations sous le numéro M026631 en date du 11/4/2018.

En vertu de l'article 468 du CPCC «Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créances au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents ».

Cet avis a été ordonné en application des articles 466 et 467 du CPCC.

2018X02496VEPA2

La République Tunisienne

Ministère de la justice

Tribunal de 1ère instance de Sfax

En date du 24/12/2018 Monsieur le juge chargé de la répartition des deniers auprès du tribunal de 1ère instance de Sfax dans l'affaire n°606 a pris la décision d'ouverture de la procédure de répartition des sommes consignées à la caisse de dépôts et consignations sous le n°M042814 en date du 24/10/2018 totalisant 7,629.705 D au vu de la requête de répartition des sommes consignées présentée par Maître Raja Sallemi au nom de Monsieur Abdelkader Jar El Afia et autre contre Société Faro Aluminium Linio et le reste des créanciers déclarés à l'ordonnance sur requête consignation.

En conséquence ;

Et en vertu de l'article 468 du CPCC "tout créancier désirant participer au partages des deniers doit produire au greffe du tribunal dans les 30 jours à compter de la publication au JORT ou reçoit d'une lettre recommandée à défaut il perd son droit de participation, et ce par le biais d'un avocat dont le cabinet sera le domicile élu du créancier, lequel doit préciser les motifs de préférence de sa créance.

Toutes les significations doivent comporter les dispositions des arts précités fautes de déchéance.

Le présent avis est paru en application des arts 466- 467 du CPCC.

2018X02497VEPA2

Avis aux créanciers

Suite à la décision n° 137 du juge commissaire du tribunal de 1ère instance de Béja ordonnant l'ouverture de la procédure de distribution des deniers provenant de la vente sur saisi des biens du débiteur société «Clinique Gharbi» en la personne de son représentant légal.

Suite à la demande de la caisse national de la sécurité social (bureau régional de Béja) en la personne de son représentant légal.

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit en application de l'article 468 CPPC dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de al réception de la lettre recommandée à peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu.

2018J00289VEPA2

Avis aux créanciers

Suite à la décision n° 138 du juge commissaire du tribunal de 1ère instance de Béja ordonnant l'ouverture de la procédure de distribution des deniers provenant de la vente sur saisi des biens du débiteur société «Lait Vaga» en la personne de son représentant légal.

Suite à la demande de la caisse nationale de la sécurité sociale (bureau régional de Béja) en la personne de son représentant légal.

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit en application de l'article 468 CPPC dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée à peine de forclusion produire ses titres de créances au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu.

2018J00290VEPA2

Avis aux créanciers

Suite à la décision n° 135 du juge commissaire du tribunal de 1ère instance de Béja daté le 28/9/2018 ordonnant l'ouverture de la procédure de distribution des deniers provenant de la vente sur saisi des biens du débiteur société «new kew» en la personne de son représentant légal.

Suite à la demande de la caisse nationale de la sécurité social (bureau régional de Béja) en la personne de son représentant légal.

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit en application de l'article 468 CP PC dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée à peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu.

2018J00291VEPA2

Avis de distribution

Le juge commissaire de distribution des deniers au tribunal de première instance de Tunis a prononcé dans l'affaire n°1093 sa décision d'ouverture des procédures de répartition des deniers consignés à la caisse des dépôts et consignations sous le numéro RO08988 du 18/10/2018 de la somme de 501.914,200D sur la base d'une requête de répartition des deniers intentée par maître Arfaoui Ezzeddine pour le compte de son client l'Arab Tunisian Bank (ATB) contre sa débitrice la société Tunisienne de pâtisserie industrielle et les autres débiteurs cités à l'ordonnance sur requête de consignation des deniers.

Par conséquent, et en application de l'article 468 CPCC: "Dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant . Cette demande énoncera lès causes de préférence de la créance, s'il ya lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents".

Cette signification a été prévue conformément aux dispositions des articles 466 et 467 du CPCC .

2018410195VEPA2

Avis de faillite

Règlement Judicaire N°51

Société DE MISE EN VALEUR ET DEVELOPPEMENT « ZINA »

Capital 500.000 DT

Siège social : 7 Route Bjaona Oued Ellil Mannouba

Code TVA : 0433986J

RC : B 145811996

Le tribunal de 1ère instance de Manouba a décidé le 12/4/2018 dans le dossier de règlement judiciaire N°51, la mise en faillite de la Société de mise en valeur et développement «ZINA» et étendre la faillite à son PDG, et la désignation d'un Juge commissaire et Mr Jalel Haddad en tant que syndic de faillite,

Le jugement ordonne au greffe du tribunal d'insérer un extrait au registre de commerce de la société.

Ainsi, tous les créanciers de ladite société sont tenus de produire au bureau du Syndic de Faillite Mr Jalel Haddad sis au N°4, Rue Sakiet Sidi Youssef Carthage Byrsa 2016 Tunis, Tél: 71 277 191, la nature et le montant de leurs créances envers cette société accompagnée de tout document justificatif, dans un délai de 15 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT.

2018410200VEPA2

Jugement déclaratif de faillite

Société Triangle Gest

Siège social : Avenue 14 janvier immeuble Eddahich Bizerte nord 7000

R.C : B0422922005

MF : 0916159P

En vertu du jugement déclaratif de faillite n°779 rendu par le tribunal de première instance de Bizerte le

6/11/2018, il a été déclaré la faillite de la société Triangle Gest et sa cessation de ses paiements en même date avec tout ce que en résulte juridiquement.

Le tribunal à également nommé Madame Hanen Omar entant que Juge-commissaire et. Monsieur Ezzeddine Habib entant que syndic de faillite.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à partir de cette publication, leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties au syndic de faillite conformément la loi n°36 de 29/4/2016 rattachant aux procédures collectives, soit directement contre décharge à son bureau sis au 8 rue de Koweït Lafayette 1002 Tunis, soit par lettre recommandé avec accusé de réception à son adresse de correspondance: B.P n° 345 Tunis Hachade 1049.

2018410233VEPA2

Jugement déclaratif de faillite Société Desert

Siège social : 49 rue de l'école cité Ettayaran 700 Bizerte

R.C : B0479812008

MF : 1074529T

En vertu du jugement déclaratif de faillite n°777 rendu par le tribunal de premiére iInstance de Bizerte le 6/11/2018 , il a été déclaré la faillite de la société Desert et sa cessation de ses paiements en même date avec tout ce que en résulte juridiquement.

Le tribunal a également nommé Madame Hanen Omar entant que Juge commissaire et Monsieur Ezzeddlne Habib entant que syndic de faillite.

Il appartient aux créanciers de présenter dons un délai de 15 jours à partir de cette publication leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties, au syndic de faillite conformément la loi n°36 de 29/4/2016 rattachant aux procédures collectives, soit directement contre décharge à son bureau sis au 8 rue de Koweït Lafayette 1002. Tunis soit par lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse de correspondance : B.P n°345 Tunis Hachade 1049.

2018410234VEPA2

Avis d'ouverture de la procédure de règlement judiciaire

Société « Global Assurance »

MF : 000/M/A/1019973/A

En vertu de la décision numéro 872 rendus par le tribunal de première instance de Tunis le 19/12/2018 il a été décidé le déclenchement des procédures des règlements judiciaires au profit de la société «Global Assurance» registre de commerce n°B0161852007, la nomination de Madame Nadia Ghanmi en tant que juge commissaire et monsieur Mokhless Ben Youssef comme administrateur judiciaire sur la dite société.

Les créanciers sont priés d'adresser leurs titres de créances dans un délai de 30 jours à partir de la date d'apparition de la présente annonce sur le journal officiel et ce auprès de l'administrateur judiciaire Maître Mokhless Ben Youssef 55 Avenue Kheireddine Pacha App-A2-Monplaisir - Tunis.

2018410449VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire (AGE)

Augmentation du capital de la société Rotoplastica -SA

Au capital de 1 342 610.000 dt

Siège social : Henchir Ferdouine 7040 Ghzela Bizerte

Registre de commerce : B04220382011

Matricule fiscal : 1226747X/A/M000

CNSS : 267522 - 93

Les actionnaires de la société Rotoplastica sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire le 25 février 2019 à 10h 30 du matin au siège de la société sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes concernant l'augmentation du capital.

- Approbation de l'augmentation du capital social de la société de 216 milles dinars.

- Modification de l'article 7 du statut en relation en relation avec l'augmentation du capital.

- Questions diverses.

2018R05656SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire (AGO)

Société Rotoplastica -SA

Société anonyme

Au capital de 1 342 -610.000 dt

Siége social : Henchir Ferdouine 7040 Ghzela Bizerte

Registre de commerce : B04220382011

Matricule fiscal : 1226747X/A/M000

Immatricule CNSS : 267522-93

Les actionnaires de la société Rotoplastica sont invités à assister à l'assemblée général extraordinaire le 19 février 2019 à 10h30 du matin au siège de la société sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration relatifs aux exercices clos au 31/12/2015 et 31/12/2016.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices au 31/12/2015 et 31/12/2016.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2015 et 31/12/2016.

- Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats des exercices clos au 31/12/2015 et au 31/12/2016.

- Nomination du commissaire aux comptes pour l'exercice 2017, 2018, et 2019.

- Questions diverses.

- Pouvoirs pour formalités.

2018R05657SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société LACERAMIC

S.A. au capital de 5.950.000 dinars

Rue du Lac de Côme les Berges du Lac

RC : B148601996

MF : 381386BAM000

CNSS : 235971-67

Tél : 71 861 737

Messieurs les actionnaires de la société LACERAMIC, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège de la société sis aux Berges du Lac rue du Lac de Côme, le 6 Février 2019 à 10 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation de la date de tenu de l'assemblée

2/ Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration se rapportant à l'activité de l'exercice 2016

3/ Lecture des rapports des commissaires aux comptes afférents à l'exercice 2016,

4/ Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2016

5/ Affectation du résultat 2016

6/ Approbation des conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

7/ Quitus aux administrateurs

8/ Jetons de présence alloués aux membres du conseil

9/ Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2017-2018-2019

10/ Questions diverses.

Les documents relatifs à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège de la société.

2019R00056SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale constitutive

Société CENTRE D'ONCOLOGIE DU CAP-BON S.A.

Société anonyme en cours de constitution

Au capital social : 6 600 000 Dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, Immeuble Hédi Daoud, 4ème étage Bureau B29-154, 8000 Nabeul - Tunisie

Les actionnaires de la société en cours de constitution «Centre d'Oncologie du Cap-Bon», sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale constitutive qui aura lieu le 28 Janvier 2019 à 10h au siège de la société SIM SIACR, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ratification du mode et des délais de convocation de l'Assemblée Générale Constitutive;

- Vérification et reconnaissance de la sincérité de la déclaration de souscription et de versement ;

- Approbation des statuts;

- Constatation de la constitution définitive de la société;

- Nomination des premiers administrateurs et fixation des jetons de présence;

- Nomination du commissaire aux comptes;

- Approbation des actes et frais préliminaires engagés par le fondateur pour le compte de la société;

- Convocation de la première réunion du Conseil d'Administration;

- Pouvoirs pour accomplir les formalités légales de publicité.

2019R00060SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Biodex - S A

Au capital de 6 258 900 dinars

Siège social : Rue Tozeur, lot 36 ZI El Meghira 3 - 2082 Fouchana Tunisie

Registre de commerce n° B24114682009

Matricule fiscal : 1109525EAM000

CNSS : 254812-90

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Biodex SA, sont invités à se réunir en convocation de l'assemblée générale ordinaire pour le 28 Janvier 2019 à 10h au siège de la société sis zone industrielle el Meghira 3 lot 36, 2082 Fouchana Ben Arous pour délibérer sur l'ordre du jour :

1- Entériner le délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration relatifs aux exercices clos le 31/12/2016 et le 31/12/2017.

3- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux exercices clos au 31/12/2016 et le 31/12/2017.

4- Approbation des états financiers relatifs aux exercices clos le 31/12/2016 et le 31/12/2017 et des conventions règlementées.

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre des exercices 2016 et 2017.

6- Affectation des résultats des exercices 2016 et 2017.

7- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2016 et au titre de l'exercice 2017.

8- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2018-2019-2020.

9- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2018-2019-2020.

2019R00061SANB3

Invitation pour une assemblée générale extraordinaire

Le liquidateur judiciaire Chalghaf Mokhtar nommé selon l'ordonnance sur requête du président du tribunal de 1ere instance de Zaghouan n°57020 liquidateur de la société Jammel société anonyme ayant pour matricule fiscal 437465E, invite tous les actionnaires de la dite société en liquidation pour une assemblée générale extraordinaire à la date du mercredi 30 janvier 2019 l'après midi à son bureau 3 résidence El Medina Nouvelle Medina Ben Arous afin de les informer de l'évolution des opérations de liquidation.

2019R00072SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Régionale de Transport "El-Gouafel" Gafsa

S.A - siège social : Av de l'Environnement Route de Tozeur Gafsa

Numéro d'affiliation à la CNSS : 02793495

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale de Transport "El-Gouafel" Gafsa sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 31 Janvier 2019 à 10h au siège social sis à Av de l'Environnement Route de Tozeur Gafsa à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration sur la gestion de la société relatif à l'exercice 2016.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2016.

3- Examen et approbation, s'il y a lieu, des dites rapports et des états financiers de l'exercice 2016.

4- Quitus aux membres du conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2015.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2016.

6- Approbation de renouvellement du mandat des membres duconseil d'administration pour trois années.

7- Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

NB : Les documents qui concernent l'ordre du jour de la réunion sont à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2019D00004SANB3

Convocation à l'AGO

Société Blindage de Tunisie "BDT" S.A

Au capital de 1 170 000 dt

Siège social : Zone Industriel Ghannouch Gabés

Matricule fiscal : 1400739 Y/PM/000

Registre de commerce : B2293872016

N°CNSS : 548713-81

En vertu de PV de l'assemblée du conseil d'administration du 20/12/2018, enregistrée à la recette des finances Boulbaba Mrabet de Gabés, le 25/12/2018 sous le n°18708450, quittance n° M69530, il a été décidé de convoquer en assemblée générale ordinaire en date de 30/01/2019 au siège de la Sicar Invest pour statuer sur les points suivant :

- Approbation du retard de l'assemblée générale ordinaire des exercices 2016 et 2017.

- Lecture du rapport du conseil d'administration pour les exercices 2016 et 2017,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour les exercices 2016 et 2017.

- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers pour les exercices 2016 et 2017.

- Classer les résultats des exercices 2016 et 2017.

- Donner quitus aux membres du conseil d'administration pour les actes de gestion au titre des exercices 2016 et 2017.

- Nomination des administrateurs pour les exercices 2018/2019/2020.

- Renommer commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2018/2019/2020.

2019Z00014SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société BMT

S.A au capital : 131.000 DT

Registre de commerce : B181271997

Matricule fiscal : 011896M/A/M/000

Messieurs les associés de la Société les Broderies Mécaniques de Tunisie sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire jeudi 31 janvier 2019 à 11h au 15 rue 9 avril la Marsa à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du retard de la tenue de l'assemblée générale.

2) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour les exercices 2016-2017.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour les exercices 2016-2017.

4) Approbation des états financiers 2016-2017.

5) Affectation des résultats.

6) Quitus aux administrateurs pour les exercices 2016-2017.

7) Questions diverses.

2019400081SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Mme Ratiba Trabelsie déclare par la présente qu'elle a perdu l'original de propriété d'une parcelle de terrain de 9990m2 de surface situé route Mahdia Km 11 Sfax objet de partage du 31/12/1982 actes notariés de Mahmoud Mziou et Brahim Lahbaieb d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, cependant toute personne ayant droit ou opposition à cet acte doit se présenter au notaire Mr Yassine Rbaii à son bureau dans un délai ne dépassant pas 70 jours de cet avis.

2018X02495DIVD2

Avis au public

Monsieur Mohamed Ben Chalbi Ben Ali Mohamoudi titulaire de la C.I.N n° 04339793 datée au 21/01/2003 avise au public la perte du titre de propriété n° 13/9045 objet du titre foncier n° 33508 Sidi Bouzid.

2018X02504DIVD2

Avis

Madame Tayssir Rewid annonce que le titre de sa propriété d'un terrain d'une superficie de 324m² situé à route de Manzel Chaker Km 13 Gazanet Sfax limité au Sud Hédi Youssfi, au Nord et au Est Moncef Youssfi, au Ouest son passage « magkal a pour origine un acte de vente au 2 septembre 2016 par Ahmed Sellami et Walid Massmoudi a été disparu et elle veut extraire un autre titre origine qui remplace le premier perdu.

Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Ahmed Sellami situé à Sfax Médina dans un délai de 70 jours à partir de l'apparition.

2018X02506DIVD2

Avis

Mr. Fakher Mssedi et sa femme Sajia Hdiji annoncent qu'ils possèdent la propriété d'un terrain de 415 M² à la foret de Sfax route Tunis km 4 est effectuée par l'acte de vente qu'il était fait le 5 juin 1994 et enregistré le 6 août 1994 n° 3423 à l'attestation de deux notaires Ahmed Jbir et Sami Sallemi. Ils désirent se faire délivrer une autre copie original tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire maître Abdessalem Medhioub sis à la rue du notaire n°100 antique Madina Sfax dans un délai ne dépasse pas 70 jours.

2019X00001DIVD2

Avis

Selon le jugement n° 45 du tribunal de première instance de Nabeul du 10/07/2018, Zubayda Bint Ahmed Jabloun, a été désignée comme responsable des affaires judiciaires de sa sœurs Malika Bint Ahmad Jabloun.

2018N02083DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Monsieur Adel Ben Salem Ben Mohamed Sakka, de nationalité tunisienne, titulaire de la carte d'identité nationale n° 08299784 délivrée à Tunis le 16/12/2002, résident à Zegana Mahdia annonce la perte du titre de propriété n° 52383/03 en date du 28/7/2017 relatif au titre foncier n° 16864 Mahdia, suivant attestation du perte n° 742 en date du 19/12/2018 délivrée par le poste de police de Ezzahra Mahdia.

2018P01883DIVD2

Mutuelle Assurance de l'Enseignement

La Mutuelle Assurance de l'Enseignement, assureur de la famille et de l'entreprise
Plus de 50 ans au service de ses adhérents

Les Etats Financiers au 31/12/2017

(EN DINARS)

ACTIF DU BILAN	Montant brut	Amort. & Provisions	Montant net	Montant net Au
	31/12/2017			31/12/2016
Actifs incorporels	1 860 205	1 471 102	389 103	448 853
Actifs corporels d'exploitation	11 811 680	8 550 739	3 260 942	2 909 078
Placements	373 437 237	15 687 718	357 749 519	347 880 077
Part des réassurreurs dans les provisions techniques	13 992 232	0	13 992 232	11 285 167
Créances	34 411 757	22 218 353	12 193 404	7 161 954
Autres éléments d'actif	24 999 209	2 674 802	22 324 407	18 914 579
TOTAL	**460 512 320**	**50 602 713**	**409 909 607**	**388 599 708**

PASSIF DU BILAN	Montant net Au	Montant net Au
	31/12/2017	31/12/2016
Capitaux propres		
Capitaux propres avant résultat	81 397 780	71 896 584
Résultat de l'exercice	4 378 020	2 088 667
Capitaux propres avant affectation	**85 775 799**	**73 985 251**
Passif	**324 133 808**	**314 614 456**
Provisions pour risques & charges	4 539 232	6 162 998
Provisions techniques brutes	284 378 483	269 595 268
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	13 992 232	11 285 167
Autres Dettes	9 054 789	16 598 167
Autres passifs	12 169 072	10 972 856
TOTAL	**409 909 607**	**388 599 708**

Les Etats Financiers au 31/12/2017

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	Opérations Brutes	Cessions/Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
	31/12/2017			31/12/2016
Primes acquises	94 966 774	12 656 672	82 310 102	77 318 296
Produits de placements alloués,transférés de l'état de résultat	9 581 021		9 581 021	6 939 960
Autres produits techniques	1 879 402	0	1 879 402	1 612 148
Charges de sinistres	69 574 398	3 295 058	66 279 340	70 944 367
Variation des autres provisions techniques	4 809 511		4 809 511	-3 782 495
Frais d'exploitation	26 090 833	4 388 973	21 701 861	21 586 874
Autres charges techniques	3 129 354		3 129 354	977 359
TOTAL	**2 823 100**	**-4 972 641**	**-2 149 541**	**-3 855 703**

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	Opérations Brutes	Cessions/Rétrocessions	OpérationsNettes	Opérations Nettes
	31/12/2017			31/12/2016
Primes émises et acceptées	5 563 193	79 802	5 483 391	4 609 375
Reprise de corrections de valeur sur placements	0	0	0	0
Charges de sinistres	3 813 218	-14 177	3 827 394	2 124 540
Variation des autres provisions techniques	124 377	0	124 377	691 877
Frais d'exploitation	1 637 554	4 290	1 633 264	1 348 257
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	0	0	0	0
Produits de placements alloués,transférés à l'état de résultat non technique	999 862	0	999 862	703 617
TOTAL	**-1 011 817**	**-89 689**	**-1 101 506**	**-258 916**

Les Etats Financiers au 31/12/2017

ETAT DE RESULTAT	31/12/2017	31/12/2016
Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-2 149 541	-3 855 703
Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	-1 101 506	-258 916
Produits des placements	22 557 202	20 389 065
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	999 862	703 617
Charges des placements	8 944 508	10 704 128
Produits de placements alloués,transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	9 581 021	6 939 960
Autres produits non techniques	3 134 938	1 391 106
Autres charges non techniques	1 029 494	883 077
Résultat provenant des activités ordinaires	**3 885 931**	**-157 995**
Gains extraordinaires	0	0
Pertes extraordinaires	0	322 466
Résultat net de l'exercice	**3 885 931**	**-480 461**
Effets des modifications comptables	492 088	2 569 128
Résultat net de l'exercice après modification comptable	**4 378 020**	**2 088 667**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	31/12/2017	31/12/2016
Flux de trésorerie provenant des activités de l'exploitation	3 623 422	4 838 850
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-9 035 774	-12 989 059
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	7 412 529	6 428 254
Variation de la trésorerie	**2 000 177**	**-1 721 955**
Trésorerie du début de l'exercice	5 220 562	6 942 517
Trésorerie de la fin de l'exercice	7 220 739	5 220 562

2018R05661BCFA5

SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION DES PETROLES

AV MOHAMED ALI AKID CITE OLYMPIQUE EL KHADRA TUNIS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

ACTIFS

	Notes	2016	2017
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		4 168 682	4 205 679
AMORTISSEMENTS		2 629 199	3 031 113
	A. 1	**1 539 483**	**1 174 567**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		642 742 635	721 770 807
AMORTISSEMENTS		283 909 241	314 033 312
	A. 2	**358 833 395**	**407 737 495**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		11 373 947	11 373 947
PROVISIONS		791 083	1 228 180
	A. 3	**10 582 863**	**10 145 767**
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A. 4	**14 523 005**	**16 671 545**
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		**385 478 746**	**435 729 373**
AUTRES ACTIFS NON COURANTS		78 182	78 182
RESORPTIONS		78 182	78 182
		0	**0**
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		***385 478 746***	***435 729 373***
ACTIFS COURANTS			
STOCKS DE SECURITE			
STOCKS		174 637 419	194 289 360
PROVISIONS		1 246 906	937 821
	A. 5	**173 390 513**	**193 351 539**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		643 439 232	411 757 891
PROVISIONS		64 550 482	69 099 746
	A. 6	**578 888 751**	**342 658 145**
AUTRES ACTIFS COURANTS		162 137 081	166 631 678
PROVISIONS		2 696 748	2 868 895
	A. 7	**159 440 332**	**163 762 783**
AUTRES ACTIFS FINANCIERS	A. 8	**842 123**	**502 624**
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	A. 9	**36 537 962**	**59 663 154**
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		***949 099 682***	***759 938 245***
TOTAL DES ACTIFS		***1 334 578 428***	***1 195 667 618***

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	Notes	2016	2017
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAL SOCIAL		92 000 000	92 000 000
RESERVES		8 608 000	9 208 000
AUTRES CAPITAUX PROPRES		9 343 646	9 286 706
RESULTATS REPORTES		161 433 976	142 500 557
AUTRES RESERVES		0	10 559 427
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		80 144 000	75 974 267
MODIFICATIONS COMPTABLE		-27 976 576	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		**323 553 045**	**339 528 956**
COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT		0	4 180 114
BENEFICES A DISTRIBUER		0	125 259
RESULTAT DE L'EXERCICE		***16 891 157***	***4 305 373***
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	A. 10	***340 444 202***	***343 834 329***
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
SUBVENTIONS			
PROVISIONS		5 885 158	5 671 165
EMPRUNTS		21 422 690	12 136 021
EMBALLAGES CONSIGNES		64 531 207	68 733 237
AUTRES PASSIFS NON COURANTS		0	0
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	A. 11	**91 839 055**	**86 540 423**
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	A. 12	594 654 827	450 362 859
AUTRES PASSIFS COURANTS	A. 13	282 190 664	293 498 456
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	A. 14	25 449 679	21 431 551
CONCOURS BANCAIRE	A. 15	0	0
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		**902 295 170**	**765 292 865**
TOTAL DES PASSIFS		**994 134 225**	**851 833 289**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		***1 334 578 428***	***1 195 667 618***

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017

Unité : D T

	2016	2017
FLUX DE TRÉSORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS	1 512 348 352	2 023 847 719
AUTRES ENCAISSEMENTS	4 632 724	4 922 025
SOMMES VERSÉES AUX FEURS ET AU PERSONNEL	-1 101 600 975	-1 495 536 886
AUTRES PAIEMENTS	-2 211 668	-48 097
INTÉRÊTS PAYES	-1 087 035	-1 760 739
PAIEMENTS DES DROITS DE DOUANE ET AUTRES IMPÔTS ET TAXES	-350 151 447	-411 290 150
IMPÔTS / BÉNÉFICES PAYES	-653 492	-698 250
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	**61 276 459**	**119 435 622**
FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
DÉCAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	-64 915 892	-85 138 500
DÉCAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	-4 934 000	0
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES		
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS	**-69 849 892**	**-85 138 500**
FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS		
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES PRÊTS	7 018 985	400 000
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	-10 022 484	-14 229 389
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**-3 003 499**	**-13 829 389**
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE	**2 337 661**	**2 657 459**
VARIATION DE TRÉSORERIE	**-9 239 271**	**23 125 192**
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**45 777 233**	**36 537 962**
TRÉSORERIE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	***36 537 962***	***59 663 154***

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2017

	Notes	2016	2017	VARIATION
PRODUITS D'EXPLOITATION				
REVENUS	B. 1	1 392 001 680	1 598 185 996	206 184 316
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	B. 2	1 220 375	5 627 908	4 407 533
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		**1 393 222 055**	**1 603 813 904**	**210 591 849**
VARIATION DES STOCKS		5 283 098	18 667 658	13 384 560
ACHAT DE MARCHANDISES CONSOMMEES	B. 3	(1 275 883 455)	(1 481 344 624)	(205 461 169)
ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	B. 4	(9 048 581)	(5 080 580)	3 968 001
CHARGES DE PERSONNEL	B. 5	(38 888 925)	(44 451 637)	(5 562 712)
DOTATIONS AUX AMORT ET PROVISIONS	B. 6	(16 342 350)	(36 204 251)	(19 861 902)
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	B. 7	(49 433 084)	(55 183 840)	(5 750 756)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		**(1 384 313 297)**	**(1 603 597 275)**	**(219 283 978)**
RESUTAT D'EXPLOITATION		**8 908 758**	**216 629**	**(8 692 129)**
GAINS FINANCIERS	B. 8	1 845 919	(3 126 826)	(4 972 745)
PRODUITS DES PLACEMENTS	B. 9	2 895 303	3 046 353	151 051
AUTRES PERTES ORDINAIRES	B. 10	(342 238)	(150 774)	191 464
AUTRES GAINS ORDINAIRES	B. 11	5 295 189	7 037 066	1 741 877
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES **(AVANT IMPOT)**	B. 12	**18 602 931**	**7 022 447**	**(11 580 483)**
IMPOTS SUR LES SOCIETES		(1 711 774)	(2 717 074)	(1 005 301)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES **(APRES IMPOTS)**		**16 891 157**	**4 305 373**	**(12 585 784)**
ELEMENTS EXTRAORDINAIRES (PERTES ET GAINS)				
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**16 891 157**	**4 305 373**	**(12 585 784)**
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NET D'IMPOT)		(27 976 576)		27 976 576
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		**(11 085 419)**	**4 305 373**	**15 390 792**

2019R00024BCFA5